



Haute école pédagogique

Avenue de Cour 33 – CH 1004 Lausanne

www.hepl.ch

Master of Advanced Studies et Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II

L'identité nationale suisse au cœur du manuel scolaire d'histoire :

Etude diachronique de l'histoire des débuts de la Confédération
(13^e et début 14^e siècles) telle que présentée dans deux manuels
scolaires (1936 et 1987)

Mémoire professionnel

Travail de

Juliana Druschke Sugnaux

Pierre Vallone

Sous la direction de

Sylviane Tinembart

Membre du jury

Jean-Benoît Clerc

Lausanne,

Juin 2015

Résumé

Ce travail de recherche se propose d'étudier les liens qui unissent le manuel scolaire d'histoire et l'enseignement de l'identité nationale suisse. Afin d'explorer ces liens, deux manuels ont été sélectionnés. Il s'agit de l'édition du livre *Histoire illustrée de la Suisse* écrite par Rosier et rééditée par le Vaudois Ernest Savary en 1936 (Rosier-Savary), et de *Histoire de la Suisse* écrite par un collectif d'historiens et publié en 1987 (3^e édition) sous l'égide des autorités fribourgeoises. Ces deux ouvrages étaient employés par des élèves vaudois de même âge (11-13 ans) et niveau scolaire à deux époques différentes.

Après diverses considérations théoriques autour des concepts de manuel scolaire et d'identité nationale, ce travail cherche à mettre en évidence les composantes de l'identité nationale suisse, avec une attention particulière autour des années de parution des manuels analysés.

L'analyse des deux manuels porte sur une période historique similaire et importante pour l'identité nationale suisse, à savoir les 13^e et 14^e siècles, puisqu'elle correspond aux années traditionnellement perçues comme étant celles des débuts de la Confédération suisse. Les données d'analyse prennent la forme d'un tableau comparatif organisé en plusieurs critères d'observation. L'analyse des données récoltées est présentée sous trois formes : thématique (critère après critère), contextuelle (en regard des contextes historiques de parution) et comparative.

Ces diverses perspectives d'analyse nous permettront de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les composantes de l'identité nationale suisse dans chacun des manuels ?
- Les manuels renforcent-ils ou questionnent-ils l'identité nationale suisse ?
- Quels sont les éléments des ouvrages sélectionnés qui participent au renforcement ou au questionnement de l'identité nationale ?

Mots-clés

manuel scolaire – identité nationale – histoire suisse – légendes – Rosier-Savary – Fragnière

Table des matières

1. Introduction.....	2
1.1. Objectifs et structure du travail	2
1.2. Questions de recherche et hypothèses.....	3
2. Manuel scolaire	3
3. Identité nationale	5
3.1. Nation, identité nationale et histoire	6
3.2. Identité nationale suisse.....	7
3.3. Situation dans les années 1930.....	9
3.4. Situation dans les années 1980.....	11
4. L'identité nationale dans le cadre scolaire	12
5. Contexte scolaire et publics cibles des manuels sélectionnés.....	14
6. Analyse des manuels scolaires.....	16
6.1. Analyse thématique	17
6.2. Rôle de l'histoire	24
6.3. Synthèses contextuelles.....	25
6.4. Synthèse comparative	29
7. Retour sur les questions de recherche et les hypothèses	30
8. Conclusion	31
9. Bibliographie.....	33
Annexe 1. Grille d'analyse	37
Annexe 2.1. Rosier-Savary : couvertures.....	57
Annexe 2.2. Rosier-Savary : Préface.....	58
Annexe 2.3. Rosier-Savary : pages analysées (pp. 42-54).....	59
Annexe 3.1. Fragnière : couvertures.....	67
Annexe 3.2. Fragnière : Avant-propos.....	68
Annexe 3.3. Fragnière : pages analysées (pp. 50-61)	69

1. Introduction

1.1. Objectifs et structure du travail

Notre mémoire a pour objectif d'analyser deux manuels scolaires officiels d'histoire ayant été utilisés dans des cantons romands par des élèves de même degré scolaire. A travers cette analyse, notre but est d'identifier les éléments qui ont participé ou non à la construction et à la consolidation de l'identité nationale suisse.

Afin de réaliser notre analyse, nous élaborerons un tableau comparatif sur la forme et le fond de plusieurs thématiques des deux manuels. La perspective d'analyse est triple. Il s'agira tout d'abord d'effectuer une analyse thématique, puis contextualisante en situant chaque manuel dans son contexte de parution, et finalement comparative afin d'identifier les continuités et les ruptures dans la présentation de l'identité nationale.

Nous travaillerons sur deux manuels parus à une cinquantaine d'années d'écart. Il s'agit de l'édition du livre *Histoire illustrée de la Suisse* écrite par Rosier et rééditée par le Vaudois Ernest Savary en 1936 (Rosier-Savary), et de *Histoire de la Suisse* écrite par un collectif d'historiens et publié en 1987 (3^e édition) sous l'égide des autorités fribourgeoises. La période historique analysée est similaire, à savoir les 13^e et 14^e siècles, qui correspondent aux années traditionnellement perçues comme étant celles des débuts de la Confédération suisse.

Pour faire ce travail, nous commencerons par diverses considérations théoriques touchant au concept du manuel scolaire et à celui de l'identité nationale. Nous nous focaliserons ensuite sur les composantes de l'identité suisse, notamment dans les années 1930 et 1980, en regard des événements politiques et culturels structurant ces années. Ces deux cadres conceptuels (manuel scolaire et identité nationale) nous permettront de mieux cerner la problématique de l'identité nationale dans le cadre scolaire. Nous aborderons ensuite la structure de l'école vaudoise durant les années de parution des deux manuels, de même que les élèves concernés par ces derniers. A travers le tableau comparatif nous analyserons les manuels sous les trois angles précités. Tout ceci nous permettra de vérifier ou non nos hypothèses (présentées dans le chapitre suivant).

En tant que futurs enseignants, intervenants dans des classes parfois multiculturelles, il nous paraît intéressant de questionner le concept d'identité nationale. En effet, nous constatons qu'il est difficile de savoir ce que recouvre ce concept alors qu'il est actuellement très utilisé dans le débat politique et médiatique. Cela pourrait donc nous amener à questionner ce concept et sa construction historique avec nos futurs élèves. De plus, ce travail nous place

dans la posture de l'historien et du professionnel de l'enseignement, puisqu'il nous amène à être critiques face aux discours historiques dans un cadre scolaire.

1.2. Questions de recherche et hypothèses

Notre question de recherche est la suivante : les manuels sélectionnés renforcent-ils ou questionnent-ils l'identité nationale suisse ?

Afin de guider cette problématique, il s'agit de se poser deux questions supplémentaires : Quelles sont les composantes de l'identité nationale suisse dans chacun des manuels ? Quels sont les éléments des manuels sélectionnés qui participent au renforcement ou au questionnement de l'identité nationale ?

Nos hypothèses sont les suivantes : nous nous attendons à percevoir, dans le manuel de 1936, que l'étude de l'histoire suisse contribue à la présentation et au renforcement du sentiment d'appartenance nationale et d'identité suisse auprès des élèves. Au contraire, nous supposons que le manuel de 1987 présente l'histoire suisse de manière à provoquer chez les élèves un questionnement de l'identité nationale suisse.

2. Manuel scolaire

Nous commencerons tout d'abord par nous intéresser au concept et à la nature d'un manuel scolaire ainsi qu'aux caractéristiques qui sont attribuées à un tel ouvrage.

Signalons que le concept de manuel scolaire et son étude sont des phénomènes relativement récents puisque c'est à partir des années 1980 que les historiens les premiers s'y intéressent (Choppin, 2008, p.7).

Définir le manuel scolaire n'est pas aisé. Doit-on le considérer comme un objet pédagogique destiné à venir en appui d'un enseignement scolaire et créé intentionnellement dans ce but ? Est-ce que tout livre employé dans un établissement scolaire est un manuel scolaire ? Il n'est pas toujours évident notamment de distinguer avant le milieu du 19^e siècle un ouvrage destiné à un public d'élèves d'un ouvrage destiné à un public privé (pp. 26-28). Choppin insiste sur le fait qu'il n'est pas possible de donner une unique définition figée et objective du manuel scolaire et que celle-ci évolue en fonction de plusieurs critères (contextes géographiques, historiques, politiques, culturels et linguistiques, etc.) (pp. 48-54 et 56). Nous retiendrons en premier lieu qu'un manuel scolaire a un contenu éducatif qui sert à l'enseignement (Choppin, 1980, p. 3).

Jusqu'à la Révolution française, il n'y avait pas dans la langue française de mot pour définir cette catégorie d'ouvrage (Choppin, 2008, p. 9). Actuellement, plusieurs termes sont conjointement utilisés en français et il est souvent difficile de distinguer ce qui les différencie. La terminologie peut renvoyer à l'environnement dans lequel l'ouvrage est employé (livres scolaires, livres d'école, ouvrages scolaires, etc.), faire référence également aux contenus ou à la matière (livres de grammaire française, livres d'histoire, ...) ou encore au format de l'ouvrage (manuel = qui peut se tenir à la main, est à portée de main) (pp. 13-16). Les manuels scolaires ne sont pas nommés de la même manière selon leur langue ou leur époque d'édition.

La notion actuelle de manuel scolaire présuppose les conditions suivantes : « des classes recevant un enseignement commun (l'enseignement dit simultané), une structuration des contenus en disciplines autonomes, la possession par l'élève d'un livre » (p. 25). Conditions qui furent remplies en Suisse entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle. N'oublions pas que les manuels scolaires, avant d'être destinés aux élèves, étaient réservés aux enseignants (p. 41). La diffusion des ouvrages scolaires s'est étendue vers la fin du 19^e siècle profitant notamment du caractère obligatoire et gratuit de l'école primaire¹.

De nos jours, on trouve des manuels scolaires dans le monde entier, diffusés par l'évangélisation, la colonisation et « avec l'adoption par la plupart des pays de systèmes éducatifs et de méthodes d'enseignement inspirés du modèle occidental » (Choppin, 2008, p. 18). Les historiens ne sont pas tous d'accord sur l'époque à laquelle apparurent les premiers manuels scolaires. Selon l'historien Henri-Irénée Marrou, les manuels scolaires étaient déjà présents dans l'Antiquité, rédigés alors sur des papyrus et dont le contenu présentait une progression linéaire de l'apprentissage (1948, p. 233). Pierre Riché estime lui que c'est avec le début de l'ère chrétienne qu'apparaissent les premiers livres scolaires sous forme de parchemins (1962, pp. 510-530). Quant à Henri-Jean Martin et Lucien Febvre, ils sont d'avis que les premiers manuels scolaires sont liés à l'émergence des premières universités occidentales au 13^e siècle (1971, p. 101). Une certitude cependant, avec l'apparition de l'imprimerie, les manuels cesseront petit à petit d'être manuscrits. Les 19^e et 20^e siècles marquent un tournant dans l'histoire du livre d'école. En effet, c'est à ce moment que le livre scolaire est reconnu « comme instrument de base de la diffusion et de l'organisation démocratiques de l'enseignement ». C'est également à ce moment que l'on voit apparaître la formation des Etats-nations qui ont « pour la plupart, cherché à organiser et à développer des

¹ Mis en place à la fin du 19^e dans toute la Suisse (Stadler & Grunder, 2012).

systèmes éducatifs spécifiques et à instaurer des réglementations particulières, favorisant ainsi la constitution de littératures scolaires nationales propres à diffuser (...) un ensemble de références communes » (Choppin, 2008, p. 55). Depuis quelques années, nous assistons à la propagation dans les classes de nouveaux supports, tels les CD-Roms ou le manuel numérique qui doivent nous amener à reconsidérer la notion actuelle d'ouvrage scolaire.

Le contenu d'un manuel scolaire agréé et employé officiellement dans les écoles d'un Etat reflète ce qui est considéré par cet Etat comme devant être connu ainsi que les valeurs essentielles devant être assimilées par ses ressortissants afin de devenir de futurs bons citoyens. A ce titre, il véhicule non seulement des connaissances mais peut également révéler « les pressions exercées par les partis politiques, les autorités religieuses, les mouvements pédagogiques, les groupes économiques et financiers » (Choppin, 1980, p. 6) sur les commanditaires, rédacteurs ou éditeurs du manuel par ce qu'il dit ou qu'il tait. Le livre d'école peut donc se présenter sous la forme d'un instrument de pouvoir propageant à large échelle un message univoque, une idéologie, des valeurs communes d'une culture ou d'un Etat (p. 1).

En résumé, nous retiendrons qu'un manuel scolaire a des finalités éducatives liées à l'instruction, qu'il est destiné aux élèves (après avoir été réservé aux enseignants), utilisé dans les écoles et qu'il reflète l'image ou l'idéologie qu'une nation ou une société souhaite véhiculer et implanter dans l'esprit de ses futurs citoyens. N'oublions pas que « le manuel est l'accessoire adéquat pour transmettre un message univoque » (Lucas, 2001, p. 157). Il s'agira de garder ceci à l'esprit lors de l'analyse comparative des deux manuels scolaires sélectionnés.

3. Identité nationale

Après avoir traité la question du manuel scolaire, nous allons nous pencher plus particulièrement sur la question des identités nationales. Une première partie traitera de manière générale les composantes de l'identité nationale et l'importance de l'histoire dans la construction de cette identité. Suivra une partie centrée sur la Suisse, où nous tenterons de comprendre les composantes de l'identité nationale en Suisse et le rôle de l'histoire des origines de la Confédération et des mythes dans la construction de cette identité. Finalement nous nous focaliserons sur les années 1930 et 1980, qui serviront de cadre de compréhension historique pour l'étude de nos deux manuels.

3.1. Nation, identité nationale et histoire

L'identité nationale est indissociable du concept de nation. La construction de l'identité nationale est donc liée à celle de l'Etat-Nation. Il s'agit alors de s'arrêter sur le 19^e siècle, car durant ce siècle s'est opéré, en Europe, la construction des Etats-nations, c'est-à-dire la convergence du concept d'Etat (antérieur au 19^e siècle) avec celui de nation (développé au 19^e siècle). Plusieurs définitions de la nation existent. Nous en retiendrons l'essentiel : dans la première définition, deux hommes sont de même nation s'ils partagent la même « culture » (Gellner, 1989, p. 19) – il s'agit de la définition allemande de la nation ou « ethnique » selon Kreis (2010) ; la deuxième définition est plus volontariste, à savoir que deux hommes sont de même nation s'ils « se reconnaissent dedans » (Gellner, 1989, p. 19). Il s'agit de la conception territoriale de la nation (aussi appelée conception française de la nation). On peut donc définir une nation à l'aide de critères « ethniques » (langue, origine) ou à l'aide de critères « politico-culturels » tels que l'histoire, les traditions, la religion (Kreis, 2010). Malgré ces différentes définitions, il est toujours difficile de comprendre ce qui lie véritablement les membres d'une même nation. Le concept d'identité nationale permet alors de mieux cerner ce lien.

Les différents membres d'une nation partageraient une série de caractéristiques (c'est-à-dire qu'ils se reconnaissent dedans – définition française – ou que ces caractéristiques sont inhérentes à leur personne – définition allemande) distinctes des membres d'autres nations. Anne-Marie Thiesse, dans son ouvrage sur la création des identités nationales (1999), nous dresse une « liste des éléments symboliques et matériels que doit présenter une nation » (p. 14), c'est-à-dire une liste qui établirait en quelque sorte l'identité d'une nation : « une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costume, spécialités culinaires ou animal emblématique » (p. 14).

Nous voyons, à travers cette liste, que l'histoire d'une nation et les éléments qui s'y rattachent (héros, ancêtres et monuments notamment) sont intimement liés à l'identité nationale. En effet, le « sentiment national » est plus facilement « intériorisé » (p. 14) par l'enseignement d'une histoire nationale commune à tous les membres de la nation, le passé étant alors utilisé pour éduquer le peuple (Assman, 1994, p. 45). Et c'est justement au 19^e siècle que l'histoire d'un Etat commence à être enseignée (au sens large d'enseignement populaire et pas

seulement scolaire) en tant qu'histoire de la nation. Les Etat-nations ont donc cherché des événements dans la « science historique » qui permettraient d'en faire un récit continu de l'histoire nationale et donc de créer une « mémoire nationale » (p. 48) à part entière. Cette convergence de l'histoire en tant que discipline et de la nation en tant qu'entité politique a ainsi permis, selon Geary (2004) de faire coïncider, au 19^e siècle, « l'identité politique » avec « l'identité culturelle » (pp. 21-22), aidant par là au processus d'appropriation du sentiment national. Il s'agissait donc « d'extraire de son contexte historique un événement du passé, de le transformer en mythe, afin de le mettre au service d'un but politique » (Assman, 1994, p. 49). Deux historiens (Thiesse, 1999 et Geary, 2004) se sont d'ailleurs penché sur cette question de création, ou plutôt d'appropriation, d'un passé afin de participer à la création de la nation et de l'identité nationale. Ils ont pu démontrer qu'au 19^e siècle, en Europe, les nations se sont constituées des histoires nationales rapprochant, dans une même récit continu, des événements politiques se déroulant au Moyen-Age sur le territoire « national » (celui du 19^e siècle) avec leur nation telle qu'elle était (ou plutôt qu'on pensait qu'elle était) au 19^e siècle.

L'histoire participe donc à l'appropriation du sentiment d'identité nationale car elle permet à tous les membres de la nation (quelle que soit la définition de celle-ci) de s'identifier à elle. L'histoire devient alors non plus une science mais bien plus un « patrimoine identitaire » que la nation se charge d'enseigner (Thiesse, 1999, p. 257).

3.2. Identité nationale suisse

L'identité suisse est, comme toutes les identité nationales, difficile à définir. L'Etat s'étant construit sur plusieurs siècles par l'intermédiaire des alliances, puis du fédéralisme, la Suisse est en quelque sorte une réunion de différentes sphères culturelles et linguistiques. Certains auteurs mettent d'ailleurs l'accent sur ces différences en parlant de la Suisse comme de la réunion de trois sphères culturelles (romande, alémanique et tessinoise), qui se matérialiserait, lorsque la « conscience unitaire de la Suisse est en cause » , par le biais de l'Ecole, de l'Eglise, de la presse, de l'armée et des « associations patriotiques » (Reszler, 1986, p. 24). Afin de mettre l'accent sur le fait que ces différences font en quelque sorte l'unité de la Suisse, Walter (2010) nous dit que la « chance de la Suisse est que les appartenances linguistiques, religieuses et économiques ne coïncident pas dans l'espace » (p. 95), sinon les identités régionales seraient trop différentes les unes des autres et l'identité nationale aurait de la peine à être crédible.

En plus de ces différences, qui font unité en Suisse (semble-t-il), les historiens mettent l'accent sur plusieurs autres composantes spécifiques de l'identité suisse. Alors que Walter (2011) insiste sur l'importance du paysage alpin et des populations alpines paysannes (qui seraient les « fondements [de la] conscience nationale ») – (p. 78), Reszler (1989) insiste, quant à lui, sur l'importance des mythes nationaux, de l'histoire mais aussi de la culture politique suisse (importance du fédéralisme) – (p. 93). Si l'on prend une troisième vision, celle de Heimberg (2013), nous voyons que selon lui les principes constitutifs de l'identité suisse seraient l'idée d'indépendance, la neutralité, la concordance et le fédéralisme, l'idée de la Suisse comme d'une île au cœur de l'Europe et la question de la lutte contre l'étranger, l'importance de la diversité culturelle, des Alpes et de l'aide humanitaire (p. 48-49). Les idées centrales qui ressortent de ces trois visions de l'identité suisse sont donc l'importance des Alpes (paysage et communauté), de la culture politique (fédéralisme), de la diversité faisant l'unité (cultures, langues, cantons), de l'exception Suisse (*Sonderfall* – îlot de prospérité, tradition humanitaire, etc.), des mythes suisses² et de l'histoire suisse.

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente par rapport à l'Europe, la création d'une histoire nationale suisse (et par là la création d'une identité suisse que l'on pourrait qualifier d'« historique ») qui aurait sa source au Moyen-Age remonte au 19^e siècle et à la construction de l'Etat fédéral (notamment dès 1848). C'est à ce moment là que les débuts de l'histoire suisse en tant que « nation » (le terme tient en réalité du 19^e siècle et non du Moyen-Age) sont conceptualisés. Les phases de création de la « confédération » (que l'on étudiera plus en détail dans notre analyse) sont ainsi, dans l'ordre chronologique traditionnel, le Pacte de 1291, les mythes du serment du Grütli et de Guillaume Tell, la bataille de Morgarten et le pacte du Brunnen. Ces événements et mythes se situent ainsi entre la fin du 13^e siècle et le début du 14^e siècle. Cependant, plusieurs historiens contemporains ont mis l'accent sur le rôle politique exercé par la Confédération au 19^e siècle pour légitimer une histoire qui remonte au 13^e siècle : l'acte fondateur de la Suisse (pacte de 1291) est découvert au milieu du 18^e siècle et il n'est fêté que depuis 1891 ; Guillaume Tell n'apparaît dans les textes qu'au 15^e siècle et il est largement popularisé par une pièce de théâtre en 1804 et un opéra en 1829 (Dirlewanger, 2010, p. 20). Ainsi, les historiens du 19^e siècle ont permis, avec l'invention d'une histoire nationale, de relier la culture populaire présente au 19^e siècle (ruralité, importance des Alpes, etc.) avec un peuple originel suisse (possédant toutes les vertus de l'homme typiquement suisse – liberté, indépendance, montagnard, etc.) qui remonterait au Moyen-Age, dans le but

² Reszler (1986) nous donne un aperçu de ces mythes suisses qui dépassent largement le cadre des débuts de l'histoire suisse .

de légitimer un processus politique de cohésion nationale visant à créer les bases de l'identité nationale suisse³.

Les historiens actuels insistent sur différents points par rapport à la pertinence d'une histoire suisse liée à la constitution d'une identité suisse. Selon Dirlewanger (2010), qui insiste sur la rupture, il n'existe pas de continuité entre les Helvètes du 1^{er} siècle av. J-C, les « schwyzois du 14^e siècle [...] et les grands industriels du 20^e siècle » (p. 21). Il n'y aurait donc pas une histoire suisse mais des histoires suisses. Walter (2009) insiste sur le fait que l'histoire a un « usage social [qui est] indispensable à l'édification d'une communauté nationale ». Un troisième discours vient d'ailleurs appuyer cette vision de l'histoire et la relier avec la spécificité de l'identité nationale suisse : selon Reszler (1989), le mythe de Guillaume Tell servirait de « lien social privilégié au sein d'une communauté nationale unique » qui ne possède pas de « culture nationale unifiée » (p. 94). L'histoire serait alors au service de l'édification de l'identité nationale, dans un objectif de cohésion des différentes identités culturelles, religieuses et linguistiques notamment.

Dans la partie suivante du travail, nous allons tenter de comprendre l'identité nationale et la perception de l'histoire suisse liée à cette identité dans les années de parution des deux manuels étudiés. A défaut d'avoir trouvé des informations synthétiques sur ces deux points, nous nous intéresserons au contexte politique, social et intellectuel des années 1930 et 1980 afin de mieux cerner les réflexions autour de l'identité nationale et de l'importance de l'histoire des débuts de la Confédération dans cette identité.

3.3. Situation dans les années 1930

Les années 1930, et particulièrement les années d'avant-guerre, sont des années marquées par un repli identitaire en Suisse. Plusieurs éléments relient entre eux une partie importante de la population suisse durant ces années. En terme sociaux, la crise de 1929 a amené la « paix du travail » avec une importance du corporatisme (rapports relativement consensuels entre patrons et ouvriers). Au niveau politique, suite à la montée du communisme en Europe et à la 1^e guerre mondiale, les années d'entre-deux-guerres voient la création, en Suisse, « de toute une série d'associations se réclamant des valeurs helvétiques » (Walter, 2010, p. 28). Des idées nationalistes, conservatrices et largement favorables à l'armée se développent également

³ Heimberg (2013) insiste sur deux points : le fait de remonter aussi loin dans la création de la Suisse permet d'oublier que la Suisse moderne (1848) s'est en réalité construite sur une guerre civile (le Sonderbund en 1847) ; et l'existence d'un document historique réel (le Pacte de 1291) permet de légitimer l'histoire de la création de la Suisse (bien que la portée du document ait largement été surévaluée).

(p. 28). Des courants pro-natalistes, patriotiques et se réclamant de la « race alpine » (concept d'*homo alpinus*) se développent. Ces différents faits politiques se transcrivent notamment par la volonté affichée à la SDN en 1938 de « neutralité intégrale » (p. 33), par un « antisémitisme latent » (p. 36) et par une augmentation forte des dépenses militaires dès 1933. A ce moment là, nous pouvons donc dire que ce qui fait cohésion en Suisse (donc ce qui potentiellement peut faire identité – mais ce n'est pas une généralité) est le soutien à l'armée, la revendication d'une neutralité et d'un statut particulier au sein de l'Europe et du monde, l'identification aux « valeurs alpines » et la lutte contre les particularismes non-helvétiques (anti-communisme, anti-fascisme et antisémitisme notamment). Cette forme prise par la cohésion nationale dans les années 1930 se transcrit par l'idée affichée par les intellectuels, les journalistes et le monde politique suisse de « défense spirituelle » (Jorio, 2010) : il s'agit de sauvegarder la culture suisse dans un contexte international difficile (Walter, 2010, pp. 39-40). On assiste donc à un renouveau du sentiment national. Sur le plan culturel et politique, ce renouveau se matérialise par l'adoption du rhéto-romanche comme quatrième langue nationale (en 1938) et par l'exposition nationale de Zurich en 1939 où des « scènes folkloriques traditionnelles » côtoient un milieu urbain (p. 40).

Durant ces années, l'histoire suisse est également utilisée afin de servir les buts politiques visant l'unité nationale à travers l'identification des citoyens à des mythes et à une culture suisse. L'idée de défense spirituelle se retranscrit donc parmi certains historiens de cette époque. L'historien Meyer va relire « une nouvelle fois l'histoire des origines en insistant sur la vision traditionnelle d'une guerre de libération contre l'ennemi étranger » (Walter, 2014). Les mythes sont par ailleurs également utilisés pour exalter les vertus typiquement suisses. C'est notamment le cas de la légende de Guillaume Tell, qui symbolisera le héros de la résistance face à l'étranger. Ce mythe est d'ailleurs relayé par le cinéma où il servira à la « défense spirituelle nationale »⁴.

Nous voyons donc que l'histoire (en tant que discipline) n'échappe pas au processus de « défense spirituelle » en cours dans les années 1930. L'histoire, notamment par l'exaltation des vertus héroïques, est alors un vecteur important de l'identité nationale suisse.

⁴ Sur la question des mythes retranscrits au cinéma et de leur signification symbolique et politique, voir l'article de Pithon (1989).

3.4. Situation dans les années 1980

La situation politique, sociale et culturelle des années 1980 est sensiblement différente de celle des années 1930. On assiste, de manière générale, à une crise de l'identité suisse amorcée dès les années 1970. Nous notons tout d'abord que le champ politique est plus éclaté. Les préoccupations environnementales, qui divisent les suisses, ont amené à la création d'un parti écologiste dans les années 1970. De plus, « l'industrialisation des Alpes » (ski, tourisme, barrages, etc.) ont mené, petit à petit, une perte d'identification culturelle aux Alpes et aux valeurs qu'elles ont véhiculé par le passé (Risi, 2004, p. 36). Le développement territorial rend de plus en plus flou les contours des différentes communautés (les géographes parlent de « ville-territoire » – Walter, 2010, p. 121). En terme de migration, durant les années 1970 plusieurs initiatives, toutefois refusées, tentent de limiter la « surpopulation étrangère » (p. 102) : il s'agit des fameuses initiatives Schwarzenbach. Cette crise de l'identité suisse se ressent également en terme de politique extérieure. En effet, la Suisse oscille durant ces années entre, d'une part, intégration économique à l'Europe et aide humanitaire apportée dans le monde et, d'autre part, refus d'intégration politique à l'Europe et à l'ONU (adhésion à l'ONU refusée en votation populaire en 1986 – à 75% !). Reszler (1986) relaie également ce discours sur la crise identitaire que traverse la Suisse dans les années 1980 : celle-ci serait notamment due à la désagrégation des liens familiaux, à une baisse d'esprit civique, à une augmentation de l'abstentionnisme politique et de l'individualisme ainsi qu'à une « rupture du dialogue entre Suisses romands et Suisses allemands » (p. 16). Il est ainsi largement entendu, au sein de la population suisse dans les années 1980, que la Suisse n'est pas (ou plus) homogène, et cela sur différents plans (cultures, langues, ville-campagne, tradition-modernité, socialisme-conservatisme, etc.).

Certains historiens nomment ce processus de crise identitaire, qui opère à tous les niveaux de la société (culturel, social, politique, économique), la « démythification ». Nous voyons alors s'effondrer plusieurs mythes, notamment celui de la « croissance » économique (Dirlewanger, 2010, p. 87) et de l'effondrement du paysage alpin, ainsi qu'une critique virulente contre la vie « bourgeoise » et urbaine typiquement suisse (notamment dans le livre à succès *Mars* de Fritz Zorn – publié en 1975 en allemand et en 1980 en français). Notons encore que le cinéma sera également un vecteur privilégié de la déconstruction des mythes nationaux (Pithon, 1989).

Cette démythification se retranscrit sur la conception de l'histoire suisse. On assiste à une forme de combat opposant deux visions de l'histoire (Reszler, 1986). Pour certains, les

mythes (de manière générale les débuts de l'histoire de la Confédération et Guillaume Tell en particulier) sont inébranlables et sont le reflet, quelque soit leur véracité historique, de l'identité nationale suisse ; alors que pour d'autres les débuts de l'histoire suisse, notamment le mythe de Guillaume Tell, n'est rien d'autre qu'une « fable inventée » (p. 46). Par rapport à ces deux visions, notons tout d'abord que les recherches sur Guillaume Tell sont relancées durant ces années par Bergier, qui conteste partiellement, dans un article de 1984, l'affirmation classique selon laquelle le héros serait une légende totalement inventée et importée de Scandinavie et qui insiste (par l'intermédiaire de l'historien Louis Vuillemin) sur le rôle identificatoire du mythe. La vision « démythificatrice », quant à elle, est relayée par le livre de Max Frisch intitulé *Tell pour les écoles* (publié en 1971), qui déconstruit le mythe de Guillaume Tell avec des contradictions d'historiens.

Nous voyons donc que durant les années 1980 se produit en Suisse une crise de l'identité nationale qui aboutit d'un côté à une déconstruction de l'histoire et des mythes nationaux, dans le but de remettre en question les valeurs véhiculées par le mythe, et de l'autre à une accentuation du discours sur l'importance des mythes et de l'histoire suisse dans la perspective de consolidation de l'identité et de l'unité nationale.

4. L'identité nationale dans le cadre scolaire

Comme nous l'avons vu, la construction d'une identité nationale est intimement lié à la construction politique des Etats-nations du 19^e siècle. Un des éléments privilégié de l'identité nationale, qui aide à faire « unité » (notamment en Suisse) est l'histoire nationale, et un des vecteur important de la transmission de cette histoire nationale est l'école. Plusieurs auteurs, notamment Prost (2013) et Heimberg (2013) insistent sur le rôle joué par l'école dans la construction de la nation. La cas français est emblématique de ce rapport entre nation et école : alors que, durant le 19^e siècle, la nation a façonné l'école comme elle voulait que cette dernière soit (enseignement primaire obligatoire, laïcité, etc.), l'école a en retour « contribué à l'unification de la nation » (Prost, 2013, p. 19) par un enseignement, explicite ou implicite, des éléments constitutifs de l'identité nationale.

Le lien entre école et identité nationale se remarque particulièrement dans l'enseignement de l'histoire, qui est une discipline privilégiée d'étude des « fondements » de la nation et donc vecteur important d'identités. Heimberg (2013) explique ainsi que les programmes d'histoire en Suisse donnent une large part à l'histoire suisse et qu'ils contribuent (comme ils ont

largement contribué par le passé), par l'enseignement des « mythes » et de la l'histoire de la fondation de la Confédération, à l'édification de la nation (p. 51).

Nous avons vu que dans les années 1980 les historiens (comme les politiciens) divergent sur le rôle à donner aux mythes. La question de la signification et du rôle des mythes et de l'histoire (particulièrement celle des débuts de la « confédération ») est également à poser dans le cadre scolaire. Actuellement certains historiens et politiciens préconisent un enseignement de l'histoire suisse de manière « classique », c'est-à-dire en expliquant les vertus des mythes et l'importance de l'histoire suisse dans le cadre de la cohésion nationale. Au contraire, d'autres historiens, comme Heimberg (2013), proposent un enseignement qui vise une déconstruction des mythes et de l'histoire suisse dans le but de rendre cet enseignement plus proche de la discipline historique actuelle, mais également afin de questionner l'identité suisse et les pages plus sombres de l'histoire suisse (p. 51-53).

Un des moyens privilégié par l'école (que nous avons identifié plus haut – voir partie 2), et donc indirectement par l'Etat-nation, dans la transmission des valeurs citoyennes est le manuel scolaire officiellement agréé. Verdhelan (2007) insiste d'ailleurs sur le fait que l'étude du manuel scolaire aide à mieux « comprendre la nation » (p. 8). Ainsi, les valeurs de la nation s'expriment dans les manuels scolaires officiels (notamment ceux utilisés aux 19^e et début du 20^e siècle⁵) à travers les textes mis à disposition des élèves (sources primaires et discours secondaire), de même que dans les documents iconographiques qui véhiculent des « valeurs historiques ou contemporaines, [des] messages nationalistes ou politiques (Verdhelan, p. 10).

Toutefois, il est difficile de savoir dans quelle mesure les manuels scolaires sont représentatifs des discours des enseignants, et donc des valeurs identitaires que l'enseignant souhaite ou doit faire passer à sa classe, faute d'accès à ces discours. Il est donc important de noter que l'étude des manuels scolaires ne permet pas de voir l'histoire telle qu'elle était enseignée, mais « l'histoire enseignable » (Bauvois-Cauchepin, 2002, p. 27).

⁵ A noter qu'une étude de Guhe (2011) compare la vision de la nation à travers l'histoire des croisades dans les manuels français et allemands entre 1871-1914. Il en ressort l'importance au 19^e siècle (durant lequel se constituent les Etats-nations) des mythes et de l'identité nationale à travers l'étude des « grands hommes » de l'histoire des croisades. On assiste alors, pour l'Allemagne et la France, à un processus d'appropriation nationale d'un phénomène historique (les croisades) qui est ensuite enseigné par l'intermédiaire des manuels scolaires.

5. Contexte scolaire et publics cibles des manuels sélectionnés

Maintenant que nous avons défini le manuel scolaire et l'identité nationale, il est important également de s'intéresser au contexte scolaire ainsi qu'aux publics à qui les manuels que nous avons sélectionnés pour notre travail s'adressaient.

La Constitution suisse plébiscitée le 19 avril 1874 garantit une instruction primaire publique obligatoire, gratuite et laïque. Bien des cantons n'ont pas attendu cette date pour instaurer l'obligation et la gratuité mais ceci n'était pas effectif partout (Hofstetter, 2002, p. 68). La gratuité des moyens d'enseignement et du matériel scolaire est étendue dans la majorité des cantons suisses dès la fin du 19^e siècle⁶.

Dû au fait que les compétences en matière de formation sont partagées entre les communes, les cantons et la Confédération, de nombreuses différences cantonales sont visibles. Une première harmonisation entre les cantons a lieu en 1897, elle concerne les structures, les programmes et les calendriers scolaires. Mais il faut attendre 1970 pour que les cantons se mettent d'accord notamment sur la saison de la rentrée scolaire, l'âge d'entrée dans la scolarité obligatoire ainsi que la durée de cette scolarité (Hofstetter, 2002, p. 68). La tendance actuelle va en direction d'une harmonisation toujours plus grande encore des systèmes cantonaux (Stadler & Grunder, 2012).

Au vu des disparités cantonales, dans un souci de cohérence et d'honnêteté scientifique, nous avons sélectionné pour notre travail de mémoire deux manuels d'histoire suisse parus à cinquante-et-un an d'intervalle mais employés tous deux dans les établissements scolaires vaudois par des élèves des mêmes degrés et de la même tranche d'âge. L'histoire étant, en 1936 également, une discipline scolaire obligatoire en Suisse (Rosier-Savary, 1936, p. 3)⁷.

Le premier manuel sélectionné est paru en 1936, il s'agit du « Rosier-Savary » (voir annexes 2.1 à 2.3), le second paraît en 1987 (la première édition date de 1984), nous le surnommerons le « Fragnière » (voir annexes 3.1 à 3.3).

Le Rosier-Savary est un ouvrage vaudois, utilisé aux degrés intermédiaire et supérieur des écoles primaires du canton de Vaud. Il s'agit d'un manuel officiel, adopté et commandé par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Il consiste en une révision en

⁶ Dans le canton de Vaud, c'est une loi de 1889 qui instaure la gratuité des fournitures scolaires au niveau primaire, puis un décret de 1891 qui « introduit la distribution gratuite des manuels choisis pour les premiers degrés », la gratuité sera étendue aux classes de primaires supérieures en 1906 (De Leonardis & Vallotton, 1997, pp. 44-45 et 48).

⁷ L'histoire est d'ailleurs introduite comme discipline scolaire dans le canton de Vaud en 1834 (Neuenschwander, 1995, p. XIX).

1923 du manuel du géographe genevois William Rosier datant de 1905 par l'enseignant vaudois et chef du Service de l'enseignement primaire du canton de Vaud depuis 1913, Ernest Savary (Neuenschwander, 1995, p. 72). Ce dernier n'a effectué que quelques modifications telles que la typographie et l'iconographie et a ajouté notamment un encadré contenant des suggestions d'activités ou de devoirs à l'attention des élèves ou des maîtres la fin de chaque chapitre. Sa révision a lieu en 1923⁸. Ce nouvel ouvrage sera réédité à plusieurs reprises et employé jusqu'en 1941 par les élèves vaudois (Neuenschwander, 1995, p. 67-68 et Renaud, 2010, p. 34)⁹.

Le Fragnière est un manuel scolaire fribourgeois, adopté par le Département de l'instruction publique du canton de Fribourg, mais employé également comme moyen d'enseignement dans le canton de Vaud pour sa troisième édition (1987, p. 5), en complément du manuel édité chez Bordas – (édité en 1982 et composé de 2 tomes) qui était l'ouvrage choisi par le Département de l'instruction public du canton de Vaud pour les voies primaire (ancienne VSO – voie secondaire à option) et primaire supérieure (ancienne VSG – voie secondaire générale) mais qui ne présentait pas d'histoire suisse.

En 1936, les élèves vaudois suivaient un enseignement primaire commun de 6 à 9 ans puis, en fonction de leurs résultats et/ou des moyens de leurs familles, ils poursuivaient leur scolarité obligatoire de 9 à 15/16 ans, soit en primaire intermédiaire, soit en primaire supérieure, soit au collège classique ou scientifique (Tinembart, 2013). Le Rosier-Savary s'adressait aux élèves des degrés intermédiaire et supérieur des écoles primaires du canton de Vaud. Les chapitres que nous analyserons correspondent à ce qui était enseigné aux élèves de la 3^{ème} année du degré intermédiaire, soit âgés d'environ 11-12 ans¹⁰. Notons encore que durant les années 1920 et 1930 se développe le courant pédagogique de l'Ecole active, dite aussi Ecole nouvelle, dont l'un des buts est de susciter une participation plus active des élèves, notamment par des exercices, comme le mentionne Savary dans la préface du Rosier-Savary (voir annexe 2.2).

Le système scolaire vaudois en 1987 prévoyait quatre années d'enseignement primaire commun de 6/7 à 9/10 ans (précédées de deux années d'école enfantine non obligatoire), suivies d'une année d'orientation à l'issue de laquelle les élèves étaient répartis pour les quatre dernières années de la scolarité obligatoire de environ 12 à 15/16 ans en trois divisions

⁸ M. Savary a travaillé de 1917 à 1923 sur cette révision.

⁹ Nous pouvons attester de trois rééditions de ce manuel : en 1926, 1933 et 1936.

¹⁰ Selon le Plan d'études et instructions générales pour les écoles enfantines et les écoles primaires du canton de Vaud du 1^{er} décembre 1899, édition revue et modifiée du 1^{er} novembre 1926 (Neuenschwander, 1995, p. XIV).

en fonction de leurs résultats scolaires (division terminale, division supérieure, division pré-gymnasiale – Tinembart, 2013). Ces divisions formaient le degré secondaire 1. Le Fragnière était un manuel destiné à l'ensemble des élèves du degré secondaire 1, l'histoire suisse étant traitée les premières années du secondaire 1, les élèves concernés par ce manuel étaient âgés d'environ 12 à 14 ans.

Nous sommes conscients que notre comparaison peut être biaisée par le fait qu'elle repose sur un ouvrage vaudois, bien que basé sur une édition genevoise (Rosier), et un ouvrage fribourgeois employés dans le canton de Vaud. Il s'agit d'un parti pris que nous assumons faute d'avoir pu trouver deux manuels équivalents en terme de contenu, de public cible (âge, degré et canton de scolarisation des élèves qui l'emploient de manière officielle) et de lieu d'édition.

6. Analyse des manuels scolaires¹¹

Afin de procéder à l'analyse des manuels scolaires, nous avons réalisé un tableau comparatif (voir annexe 1). Ce tableau est divisé en 9 critères d'observation (aspects formels généraux, aspects stylistiques généraux, préface, structure des parties analysées, éléments politiques, vocabulaire désignant des personnes et des groupes, vocabulaire géographique, rôle de l'histoire, paratexte) divisées ensuite en sous-catégories. Le choix adopté pour ces critères et sous-critères se rapportent à des aspects généraux de forme, mais également à un certain nombre de notions essentielles permettant de définir la notion d'identité nationale. Nous avons choisi d'être exhaustifs afin de permettre ensuite une analyse fine des données récoltées.

La présente analyse est séparée en trois parties. Tout d'abord nous allons analyser chacune des catégories des deux manuels pris séparément, il s'agit d'une analyse thématique. Ensuite, nous allons synthétiser la notion d'identité nationale dans chacun des deux manuels en lien avec le contexte historique des années 30 et 80. Nous terminerons par une analyse comparative dans laquelle nous identifierons les éléments de continuité et de rupture entre les deux manuels.

¹¹ Les pages analysées des manuels sélectionnés se trouvent en annexe : 2.1 à 2.3 pour le Rosier-Savary et 3.1 à 3.3 pour le Fragnière. Pour le confort du lecteur, nous ne ferons pas de renvoi systématique à ces annexes dans cette partie du travail.

Notons encore que l'identité nationale n'est jamais caractérisée explicitement et précisément dans nos deux manuels. Tous les éléments qui suivent découlent donc de nos analyses et interprétations.

6.1. Analyse thématique

6.1.1. Aspects formels généraux

Le manuel *Rosier-Savary* a été modifié par Ernest Savary afin de mieux correspondre aux besoins pédagogiques de l'époque, à savoir une participation plus active des élèves. Cette réédition datant de 1936 comprend également une période chronologique étudiée plus importante que le manuel initial (la réédition s'arrête aux événements ayant eu lieu en 1926). Le format du manuel (24 cm x 18,5 cm x 1,5 cm et 224 pages) permet un transport facile par les élèves, il est relativement léger, et peu volumineux. Les cantons ayant adopté l'ouvrage sont Vaud, Neuchâtel, Genève et Berne (partie francophone du canton très certainement). Nous notons qu'il n'est pas adopté par Fribourg ni par le Valais. Les cantons qui choisissent le *Rosier-Savary* sont donc romands et protestants (il pourrait s'agir d'une coïncidence ou d'une volonté d'étudier l'histoire différemment entre cantons romands et protestants – par exemple sur le chapitre de la Réforme ou de la guerre du Sonderbund). L'organisation chronologique du manuel nous indique une vision linéaire de l'histoire ; il s'agit donc d'une histoire événementielle. La période étudiée est très large (de la préhistoire à 1926) au vu du nombre de page, ce qui indique que certains thèmes sont traités de manière synthétique, ou peu traités.

Le *Fragnière* a la particularité d'être un manuel dont chacun des auteurs était responsable de la rédaction de plusieurs chapitres et thèmes. Dans un esprit et une volonté de cohérence, ces auteurs se réunissaient cependant régulièrement en groupe de travail. Son format (27 cm x 19 cm x 1,5 cm et 239 pages) est un peu plus grand que le *Rosier-Savary*. Sa couverture cartonnée en fait un manuel résistant au transport par les élèves. Ce manuel a été employé dans les cantons francophones ou bilingues (probablement uniquement dans les parties francophones), ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un manuel rédigé en français. Par contre, contrairement au *Rosier-Savary*, il est indistinctement adopté dans des cantons à majorité catholique comme d'autres à majorité protestante. Nous pourrions voir ici une volonté de présenter une histoire commune, indépendante des conflits religieux suisses du passé. La structure du *Fragnière* indique une volonté de raconter l'histoire à la fois de manière chronologique et linéaire (1^{ère} partie du manuel) tout en ayant une intention de la présenter

également de manière diachronique (2^{ème} partie du manuel, organisée sous forme thématique autour de sept sujets : « la ville de Fribourg », « les Alpes », « l'émigration », « la défense nationale », « la neutralité suisse », « la culture en Suisse », « des corporations aux syndicats »). L'approche diachronique de l'histoire et la volonté de ne plus se réduire uniquement à une histoire linéaire militaire, politique ou diplomatique apparaît avec l'*Ecole des Annales*, née en France dans les années 1930, et se poursuit avec la *Nouvelle Histoire* dans les années 1970. La seconde partie du manuel s'inscrit dans ces courants et s'oppose à l'histoire positiviste ou événementielle qui est présente dans la première partie de ce manuel. Précisons que les chapitres analysés dans le Fragnière se situent dans la première partie. La première partie du manuel balaie une histoire de la Suisse depuis la Préhistoire jusqu'au milieu des années 1980. La période étudiée est, tout comme chez le Rosier-Savary, très large et certains thèmes ne sont que peu voire pas développés.

6.1.2. Aspects stylistiques généraux

Dans le Rosier-Savary, le titre (*Histoire illustrée*) nous indique le public cible, les écoles primaires, ainsi que la volonté d'une pédagogie plus active. La page de couverture (voir annexe 2.1) montre clairement le lien entre l'histoire suisse, l'enseignement et la notion d'identité nationale : l'homme, probablement Guillaume Tell, peut être perçu comme un guide pédagogique enseignant l'histoire suisse aux enfants. La quatrième de couverture (voir annexe 2.1) est également fortement liée à l'identité suisse, avec la présence de trois symboles forts : la croix suisse, symbolisant l'unité, l'Etat, le système politique ; une branche d'arbre (laurier ou olivier ?) qui pourrait symboliser la continuité, la vie, le renouvellement (bourgeons) ; et l'arbalète symbolisant Guillaume Tell, donc la tradition, le mythe, l'histoire.

Le titre du Fragnière annonce son contenu sans indiquer le public à qui s'adressait ce manuel. Les illustrations, dont les tailles sont très importantes, sont en cohérence avec le titre. Elles présentent toutes deux une vue d'une région du massif du Gothard. Celle située sur la page de couverture (voir annexe 3.1) est une huile sur toile de Caspar Wolf datée du 18^{ème} siècle qui représente le Pont du Diable dans les gorges de Schöllenen ; celle située sur la quatrième de couverture (voir annexe 3.1) est une photographie aérienne contemporaine prise plus au nord que les gorges de Schöllenen. Ces illustrations expriment à la fois une continuité (dans les lieux géographiques) et une rupture (la première représente une nature brute alors que la seconde présente une nature domestiquée). La photographie illustre parfaitement l'effondrement du paysage alpin qui mena au courant des années 1970, comme nous l'avons écrit précédemment, à « une perte d'identification culturelle aux Alpes et aux valeurs qu'elles

ont véhiculé par le passé » (voir chapitre 3.4). Les deux illustrations peuvent être perçues comme un symbole de l'histoire suisse, telle que présentée dans ce manuel, qui s'inscrit à la fois dans une continuité tout en étant dans la rupture.

6.1.3. Préface

La préface du Rosier-Savary (voir annexe 2.2), écrite par un enseignant, insiste sur trois points en particulier : le sentiment national est important donc il faut le cultiver ; la curiosité est essentielle pour les élèves, c'est pourquoi il est important de lier l'histoire avec leur environnement proche (histoire nationale) ; il est nécessaire de rendre l'histoire vivante, donc le discours oral du maître doit être accompagné d'illustrations et d'une participation des élèves. Ces différents éléments sont synthétisés par les encadrés « devoirs » et « éducation civique » qui permettent aux élèves d'intégrer l'histoire nationale et le sentiment national par des exercices stimulant leur curiosité.

L'avant-propos du Fragnière (voir annexe 3.2) est rédigé anonymement par le Département de l'instruction publique du canton de Fribourg. Il met en évidence une décision étatique de présenter l'histoire suisse aux élèves des dernières années de l'école obligatoire. Il exprime en outre clairement la volonté politique que les élèves se reconnaissent dans une « communauté nationale » à travers la connaissance d'une histoire commune, en mesurant l'importance du patrimoine et de ce qui est hérité du passé. Il insiste sur fait qu'il s'agit d'un manuel moderne, dont les sources doivent permettre d'aiguiser la curiosité et la réflexion des élèves.

6.1.4. Structure des parties analysées

Dans le Rosier-Savary et le Fragnière, la structure du livre est révélatrice de la méthode pédagogique privilégiée et de l'enseignement de l'identité nationale. Rappelons que les parties analysées concernent les pages 42 à 54 dans le Rosier-Savary (treize pages) et les pages 50 à 61 dans le Fragnière (douze pages). L'intégralité des pages analysées de ces deux manuels se trouve en annexe (2.3 et 3.3).

Dans le Rosier-Savary, au sein des parties de textes de type « magistraux » en principe lus par l'enseignant ou les élèves se trouvent des illustrations qui permettent d'agrémenter ce discours. Ensuite, les encadrés « éducation civique et morale » permettent de lier le discours de l'enseignant au sentiment national. Les encadrés « devoirs » font travailler les élèves sur le paratexte (illustrations) déjà vu dans le cadre du discours du maître et de composer un discours historique sur la base de ce qui a été vu ; cela leur permet de mieux intégrer l'histoire et la notion d'identité nationale à travers des exercices. Finalement les résumés présents en fin de chapitre répètent et synthétisent le discours magistral. Ainsi les élèves ont plusieurs

manières de voir l'histoire et de l'intégrer (écoute orale, illustrations, exercices), avec notamment comme objectif pédagogique l'intériorisation d'une identité nationale. Nous relèverons encore qu'au début du chapitre 8 se trouve une explication sur le rôle et l'importance des mythes dans l'histoire suisse. Le manuel fait donc la distinction entre l'histoire à proprement parlé (les Waldstaetten, les Habsbourg, le Pacte de 1291, la bataille de Morgarten et le serment du Brunnen) et les légendes (la lutte contre les baillis, le serment du Grütli et Guillaume Tell), qui constituent néanmoins des traditions nationales dignes d'être étudiées.

L'organisation du Fragnière en chapitres, puis sous-chapitres d'une double page chacun, exprime le souhait d'être synthétique et de ne transmettre aux élèves que les notions de l'histoire suisse jugées essentielles par les auteurs ou le Département de l'instruction publique fribourgeoise. Chaque double page présente un discours magistral accompagné de divers documents venant illustrer ou développer les propos du discours. Tels que présentés, les divers documents ne peuvent pas être exploités par les élèves. Il est nécessaire qu'ils soient accompagnés de consignes ou d'explications provenant de l'enseignant. Contrairement au Rosier-Savary qui guide le travail des élèves en inscrivant des consignes d'activité liées au paratexte, le Fragnière laisse carte blanche à l'enseignant quant à l'utilisation ou non de ce dernier.

6.1.5. Eléments politiques

Les vocabulaires politiques des deux manuels sont révélateurs de la vision de l'identité nationale.

Tout d'abord dans le Rosier-Savary, un accent est mis sur le fait qu'il y a des pays sujets qui souhaitent s'affranchir de la tutelle des Habsbourg. Ces pays sujets souhaitent dépendre directement de l'Empereur, par le biais notamment des « lettres de franchises » qui sont octroyées aux Waldstaetten et parfois confirmées lors du règne d'un nouvel Empereur. On peut donc voir que, dans ce manuel, les habitants souhaitent dépendre d'une personne plus éloignée d'eux géographiquement que les Habsbourg, l'Empereur étant un étranger perçu comme moins mauvais que les Habsbourg, exception faite lorsque l'Empereur est lui-même un Habsbourg (même remarque que précédemment). Un autre accent est mis sur l'unité et les alliances entre les habitants de la « Confédération » : les pactes sont vus et présentés comme des symboles historiques de liberté, d'indépendance et d'union (« acte de fondation de la Confédération », « alliance éternelle », « unis par l'amitiés et pour l'amour du pays »).

Tous ces éléments (unité des communautés, volonté d'affranchissement envers les Habsbourg et dépendance de l'Empereur) se retrouvent également dans le *Fragnière*. Toutefois, le vocabulaire politique de ce manuel peut être qualifié de quasiment neutre. Le *Fragnière* souhaite à l'évidence rester au plus près des faits.

6.1.6. Vocabulaire désignant des personnes et des groupes

Tout comme le vocabulaire politique, celui désignant les habitants du territoire analysé et les personnes extérieures à celui-ci est fort utile pour comprendre la notion d'identité nationale véhiculée par le *Rosier-Savary* et le *Fragnière*.

Dans le *Rosier-Savary*, les habitants des trois régions (habitants internes) vivent dans l'unité (« Waldstätten » ; « Confédérés » ; « trois pays alliés ») tout en conservant leurs spécificités, notamment géographique (Schwytz, Uri et Unterwald). Les vertus de ces habitants sont également emblématiques : ce sont des paysans, des montagnards, aux « mœurs simples », « fiers », « courageux », indépendants, qui cultivent leur liberté, notamment par le biais de l'armée (« organisation militaire », « les Confédérés bien armés »). Il est intéressant de voir qu'aucun nom n'est cité en ce qui concerne les habitants internes pour les chapitres de type historiques (6 et 7) alors que plusieurs noms apparaissent explicitement dans le chapitre sur les légendes (chapitre 8). Cela permet peut-être de consolider un sentiment d'unité du peuple suisse dans les chapitres 6 et 7, tout en donnant ensuite aux élèves des référents symboliques auxquels ils peuvent s'identifier (Guillaume Tell notamment). Nous notons finalement qu'il est souvent rappelé que certains habitants sont des serfs alors que d'autres sont des hommes libres. Cela permet peut-être de mettre l'accent sur l'idée d'indépendance, tout en insistant sur l'oppression exercée par des seigneurs étrangers ou du pays.

Les habitants extérieurs au territoire « suisse » (externes) peuvent être placés dans deux catégories. Il y a tout d'abord l'Empereur, sa famille et son peuple qui sont décrits sans connotations, ou avec des connotations positives ou négatives en fonction de leurs liens avec les Waldstaetten. Les Habsbourg, quant à eux, sont des étrangers mal perçus par l'auteur du manuel, surtout s'il s'agit des baillis. Ces derniers sont vus comme des étrangers au mauvais caractère (« baillis arrogants et cruels », « furieux », dangereux tyran », etc.) implantés dans le territoire suisse pour le soumettre à des seigneurs étrangers. Finalement, nous notons que le manuel désigne parfois l'étranger en tant que groupe (« Habsbourg » ou « Autrichiens »), mais plus souvent en tant qu'individu directement nommé (noms des Empereurs, des membres de sa famille, des seigneurs Habsbourg, des baillis). Cela permet peut-être une identification plus simple par les élèves de la personne vue comme étant un ennemi.

Le Fragnière insiste sur l'autonomie des communautés paysannes et montagnardes et la liberté des hommes qui les constituaient ainsi que la nécessité de contracter et maintenir une union commune face aux ennemis externes. Les habitants internes sont présentés comme un groupe (par ex. « les Waldstaetten »), conservant leurs caractéristiques géographiques propres (par ex. « les Uranais », les « Schwyzois »), et non pas des individualités (seule exception : Guillaume Tell). Ceci pourrait contribuer, comme supposé également pour le Rosier-Savary (p. 15), à renforcer un sentiment d'union du peuple suisse, tout comme à installer et consolider le sentiment auprès des élèves d'appartenance à une même communauté nationale. Hormis le sous-chapitre 5.5, la terminologie qualifiant les habitants internes est neutre et dépourvue d'adjectifs qualificatifs. Le sous-chapitre 5.5 est une exception puisqu'il est destiné à aborder la figure de Guillaume Tell qu'il présente comme une légende ou un fait historique déformé par le temps. Le vocabulaire décrivant les habitants internes perd alors sa neutralité. Le vocabulaire employé par le Fragnière est donc différent selon qu'il relate un événement présenté comme historique ou une légende.

Tout comme le Rosier-Savary, les habitants extérieurs au territoire de la Suisse actuelle sont présentés plus sous forme d'individualités (par ex. « Frédéric II », « Rodolphe de Habsbourg », « Léopold d'Autriche ») que sous forme d'un groupe (par ex. « les Habsbourg », « les baillis »). Faudrait-il, en plus de l'hypothèse précédemment formulée sur ceci en lien avec le Rosier-Savary, y voir de la part de l'auteur du chapitre une volonté de ne pas généraliser à un groupe entier des caractéristiques qui sont propres à des individus ? A quelques exceptions près (sous-chapitre 5.1 ; Frédéric II), les habitants externes sont présentés comme des adversaires qui ne cessent d'entraver et de mettre en danger les habitants internes. Nous constatons que le vocabulaire qualifiant les personnes externes est parsemé de quelques qualificatifs peu nombreux destinés à les opposer aux ancêtres des Suisses actuels. Ceci contribue à créer un sentiment d'identité et d'union nationale auprès des élèves.

6.1.7. Vocabulaire géographique

Le Rosier-Savary nous fournit plusieurs indications concernant le rapport au territoire et à la géographie. Il y a la présence d'un vocabulaire traditionnel représentant les Alpes : « lac », « forêts », « rochers ». La nature y est exaltée, voire mythifiée : « la montagne endormie se réveille ». On note également que les habitants s'approprient cette nature pour la travailler, dans un but de prospérité : « champs de céréales », « vergers ». Nous voyons ensuite que les différents pays sont séparés entre eux, même s'ils sont alliés : « pays d'Uri », « pays de Schwytz », « l'Unterwald ». Cette composante d'unité dans la diversité ressort donc

clairement dans le cadre géographique. Les connexions à travers les Alpes décrites par le manuel (« chemins » et « sentiers » étroits) et la question des « frontières » des différents pays permettent d'identifier le territoire alpin des Waldstätten comme isolé du reste de l'Europe tout en étant connecté à lui (notamment par le « St-Gothard »). Le Rosier-Savary donne également des repères géographiques actuels pour que les élèves les intègrent mieux.

Un certain nombre de lieux géographiques situés sur le territoire de la Suisse actuelle sont nommés par le Fragnière. Ils jouent un double rôle, d'abord celui de situer géographiquement, pour le lecteur, les lieux de l'histoire narrée, puis celui de lier une nation, une communauté d'esprits à un territoire. Les lieux ne sont pas connotés positivement ou négativement. Le vocabulaire employé est traditionnel. Tout comme le Rosier-Savary, le vocabulaire géographique du Fragnière met l'accent sur les spécificités géographiques du territoire des chacun des alliés « suisses » (« pays d'Uri », « Schwyz », « Unterwald »), tout en situant ces derniers dans un territoire commun composé de vallées entourées de montagnes, de lacs mais également de villes. Nous pouvons interpréter ceci comme la volonté de l'auteur de mettre en évidence l'unité dans la diversité. Au contraire du Rosier-Savary, le Fragnière fait ressortir le fait que le territoire des Waldstaetten, depuis l'ouverture du Gothard, est connecté au reste de l'Europe et bénéficie de ce fait des échanges commerciaux avec les communautés extérieures.

6.1.8. Paratexte

Le paratexte, dans le Rosier-Savary, a plusieurs rôles. Les encadrés « devoirs » permettent aux élèves de s'appropriier l'identité nationale à travers des exercices sur les représentations de la Suisse (hallebarde et écussons), sur les repères géographiques et sur l'histoire de Guillaume Tell. Les illustrations, comme nous l'avons mentionné plus haut, ont deux rôles importants, à savoir l'illustration du discours magistral, et le travail sous forme d'exercices après ce discours. Avec le résumé et la partie sur « l'éducation civique et morale », cela permet aux élèves de mieux intérioriser les idées clés du manuel, car il y a l'utilisation d'une diversité de méthodes, ce qui permet de répéter le même discours mais d'une manière différente. Nous notons enfin qu'une seule source primaire est présentée (le pacte de 1291). Le manuel privilégie les exercices sur les illustrations et le travail de création de texte (sur la base du discours oral toutefois). L'histoire est donc exercée pour que les élèves s'approprient le discours du maître et non par la critique, la décomposition et l'analyse de sources primaires.

Comme nous l'avons déjà écrit, le Fragnière présente pour chaque sous-chapitre plusieurs illustrations, sources littéraires diverses, cartes ou schémas destinés à venir illustrer, appuyer

ou développer le discours écrit du manuel. Aucun de ces éléments n'est accompagné de consignes d'activité ou de légendes détaillées qui permettraient leur utilisation spontanée par les élèves. Ils nécessitent la présence ou les consignes d'un enseignant à qui le manuel laisse la liberté totale quant à leur exploitation ou non. Au vu de ceci, il est difficile de relier les éléments du paratexte avec la notion d'identité nationale puisqu'il n'est pas possible de savoir comment ils ont pu contribuer à ancrer cette notion chez élèves. Quelques éléments sont encadrés dans le paratexte et ne contiennent ni légende, ni numérotation. Il s'agit alors de définitions ou d'explications destinés à permettre une meilleure compréhension par les élèves du discours écrit du manuel.

6.2. Rôle de l'histoire

A travers les récits et légendes présents dans le Rosier-Savary ainsi qu'avec les encadrés « éducation civique et morale », nous pouvons percevoir le rôle que joue l'histoire dans la construction de l'identité nationale. Tout d'abord, la linéarité et les récits utilisés montrent une vision traditionnelle ou classique de l'histoire suisse. Toutefois, on note parfois des digressions sur des événements qui ne touchent pas directement la Suisse, comme la succession des Empereurs. Cela permet d'inscrire l'histoire suisse dans un contexte géographique et politique plus large, à savoir celui du Saint-Empire romain germanique, tout en mettant en avant la lutte pour l'indépendance des Waldstaetten vis-à-vis des Habsbourg. Les encadrés sur l'éducation civique et morale font ressortir le fait que les élèves doivent travailler sur des éléments moraux, notamment les notions de « formation [du] caractère » et « d'arbitrage », à travers l'étude du comportement des confédérés, vus comme moralement bons, et de certains étrangers (notamment les baillis ou les Habsbourg) vus comme moralement mauvais. La partie éducation civique insiste quant à elle particulièrement sur les liens entre l'histoire suisse et les qualités et l'identité suisse, à savoir les éléments suivants : « landsgemeinde », « amour de la liberté », la Suisse comme exemple de paix et d'unité pour le monde, un petit peuple mais capable de grands exploits, la défense des frontières avec l'appui de l'armée et Guillaume Tell comme symbole de l'identité suisse. Pour ce qui est de l'importance des légendes, celles-ci ne sont pas prises pour leurs réalités historiques, mais parce qu'elles font partie du patrimoine national et ont à ce titre influencé la manière dont les Confédérés, à travers le temps, ont appris à aimer leurs pays. Cette valeur, selon l'auteur, est importante, et c'est pourquoi il faut continuer à enseigner ces mythes aux élèves : ils renforcent le sentiment d'identification à la nation. Finalement, les éléments religieux sont

peu présents dans le manuel, excepté pour ce qui est du pacte de 1291, qui rappelle par ailleurs l'idée de l'unité qui doit durer « à perpétuité ».

Les récits des événements présentés dans le Fragnière comme étant historiques ont le pouvoir de permettre aux élèves de situer l'Etat dans lequel ils vivent dans une continuité historique et d'insister sur le sentiment d'unité qui prendrait racine au 13^e siècle. Il s'agit d'une vision factuelle, chronologique et classique de l'histoire suisse. Les légendes n'y trouvent pas leur place. Les événements décrits sont tous situés en territoire suisse actuel et on ne constate pas de volonté du manuel de les lier avec une histoire plus européenne, telle que celle du Saint-Empire romain germanique, contrairement au Rosier-Savary.

Un sous-chapitre est destiné aux légendes qu'il présente comme des traditions nationales. C'est un moyen de renforcer le sentiment d'identification nationale. Il évoque d'abord très brièvement le serment du Grütli qui symbolise la naissance de la Suisse puis s'attache à la figure de Guillaume Tell. Il en décrit d'abord la légende qu'il déconstruit en expliquant qu'aucune trace de Guillaume Tell, Gessler ou les trois Suisses ne peuvent être trouvées dans les sources des 13^e et 14^e siècles et de plus les liens tels que décrits dans ces légendes entre les Habsbourg et les habitants des territoires de Suisse centrale ne correspondent pas à ce qu'ils étaient en réalité. L'auteur, dans un souci d'honnêteté, ne manque pas d'indiquer aux lecteurs que certains historiens considèrent que l'histoire de Tell repose sur des faits historiques déformés par le temps. Guillaume Tell est devenu un héros admiré symbolisant la lutte pour la liberté pour certains mais d'autres le critiquent et le considèrent comme un « meurtrier » ou un « perturbateur de l'ordre public ». Le Fragnière clôt ce sous-chapitre en avertissant le lecteur sur les différentes réappropriations que subit cette figure légendaire. A ce titre, il apporte aux élèves un regard critique sur les légendes et les met en garde sur la manipulation dont elles peuvent faire l'objet.

6.3. Synthèses contextuelles

6.3.1. Rosier-Savary

Les caractéristiques de l'identité nationale que le Rosier-Savary tente de faire passer sont largement similaires à celles véhiculées dans les années 1930 en Suisse (voir partie 3.3). L'auteur insiste sur l'importance de l'histoire de la Suisse, des légendes et des traditions comme vecteurs permettant la transmission de l'identité suisse. Le manuel fait clairement remonter les débuts de la « confédération suisse » au pacte de 1291. Les composantes de l'identité suisse selon notre analyse sont les suivantes : les alliances entre régions, la politique

particulière de la Suisse, la paix dans l'unité, l'indépendance vis-à-vis de l'étranger et la liberté. Tous ces éléments sont d'ailleurs symbolisés par le personnage de Guillaume Tell, vu comme un héros national. On remarque, dans le manuel, une séparation très claire entre les territoires suisses (le territoire d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald) et les territoires étrangers. Les personnes ou groupes étrangers proches en terme géographique, voire les étrangers vivant en Suisse (les baillis en l'occurrence), sont très mal perçus. Tous ces éléments se retranscrivent également dans le contexte des années 30, où l'on assiste à une sorte de repli identitaire autour d'une idée de liberté et d'indépendance du peuple suisse vis-à-vis de l'étranger vivant à l'intérieur ou à l'extérieur de la Suisse, qui est perçu comme menaçant l'ordre et la stabilité du pays.

L'idée du maintien des frontières et de la sécurité intérieure se retranscrit également dans le manuel avec les interventions des diverses armées confédérées qui tentent de repousser les ennemis extérieurs. Le contexte des années 30 est particulièrement révélateur sur ce point, étant donné le fort soutien du peuple et des autorités suisses envers l'armée dans le contexte européen de montée des totalitarismes et des intentions belliqueuses de certains voisins directs (Allemagne et France notamment).

L'identité politique est également un thème porteur de l'identité suisse dans le manuel. D'ailleurs, comme nous l'avons vu précédemment, cette composante de l'identité suisse n'est pas nécessairement propre aux années 1930, mais est encore actuellement largement partagée. Dans le manuel, cela se retranscrit par l'idée d'unité du peuple et des cantons suisses dans la diversité des spécificités de chacun des territoires. Alors que dans le manuel ces spécificités sont essentiellement géographiques et politiques, on ajoute actuellement la question linguistique aux spécificités cantonales, élément naturellement absent dans l'histoire des débuts de la Confédération, les Waldstaetten parlant tous des dialectes alémaniques.

Une autre composante de l'identité suisse dans le Rosier-Savary se situe dans le rapport aux Alpes et aux habitants qui y habitent. Ces derniers sont vus comme ayant toutes les vertus qu'on leur attribue traditionnellement : des paysans, montagnards, simples, fiers, libres. Le territoire des Waldstaetten est vu comme un îlot à la géographie particulière, séparé de ses voisins, mais tout de même connecté. Ces éléments ne sont pas sans rappeler d'une part la vision classique que l'on a de la Suisse et des Suisse (à l'étranger et en Suisse), mais également le contexte des années 1930 où on insiste sur l'idée d'une Suisse luttant contre les influences étrangères, en mettant en avant notamment la vision d'un territoire et d'habitants différents du reste de l'Europe de par leur rapport aux Alpes.

Ainsi, le Rosier-Savary participe entièrement à la culture du sentiment national. Celui-ci est enseigné aux élèves par l'intermédiaire du cours d'histoire, lors duquel le manuel est très certainement lu par le maître et écouté en classe par les élèves, mais également lors de répétitions plus actives des chapitres lors de phases d'exercices. Tout ces éléments permettent aux élèves d'intérioriser une certaine idée du sentiment national, véhiculé non seulement par le manuel Rosier-Savary, mais également relayé par les autorités politiques, les intellectuels et très certainement une grande partie du peuple suisse dans les années 1930.

6.3.2. *Fragnière*

Rappelons que le *Fragnière* est un manuel créé dans les années 1980, alors la Suisse traverse une période de crise identitaire. Les valeurs qui faisaient celles de la Suisse depuis de nombreuses années sont remises en questions. L'opposition entre les illustrations présentes sur la page de couverture et sur la quatrième de couverture du *Fragnière* symbolise ceci en représentant notamment la perte d'identification culturelle aux Alpes. Cette période de crise touche en de nombreux domaines la Suisse : politique intérieure et extérieure, baisse de l'esprit civique et augmentation de l'abstentionnisme politique, hétérogénéité de la population helvétique. Nous pouvons ressentir ce contexte-là à la lecture du *Fragnière*. En effet, rappelons qu'il a été rédigé dans le but de permettre aux élèves de se reconnaître dans une même communauté nationale en partageant une histoire commune, comme l'annonce son avant-propos. Pour se faire, il présente de manière qui se veut historique, l'histoire des communautés qui peuplaient la Suisse centrale aux 13^e et 14^e siècles (si l'on se tient aux parties analysées dans ce mémoire). Il insiste à plusieurs reprises sur les notions d'autonomie et de liberté mais également d'entraide, mise en évidence par les alliances qu'elles contractent entre elles pour s'unir face à l'adversaire et dans l'adversité. Les communautés, aussi différentes soient elles, restent unies dans la diversité, comme le met également en évidence le Rosier-Savary. Il est impossible de ne pas faire un lien entre cette image véhiculée par ce manuel et la Suisse des années 1980 dont la population est devenue hétérogène et est confrontée à des contrastes nouveaux ou à d'anciens contrastes qui engendrent des complexités nouvelles, comme nous l'avons mentionné précédemment (partie 3.4.).

Par contre, nous voyons que le territoire des Waldstaetten bénéficie des apports de l'extérieur, notamment grâce aux échanges commerciaux depuis l'ouverture du Gothard. Un parallèle évident avec la situation de la Suisse dans les années 80 peut être effectué. En effet, tout en souhaitant maintenir son autonomie politique en Europe et dans le monde, la Suisse fait preuve d'une ouverture en terme d'échanges économiques.

Volontairement ou non de la part de l'auteur des chapitres analysés, nous pouvons constater que le vocabulaire employé pour parler des habitants internes et des habitants externes n'est pas impartial et amène le lecteur du manuel à se sentir plus proche des ancêtres helvétiques que des Habsbourg ou des baillis par exemple. Ceci n'est pas anodin lorsque l'on connaît les visées du manuel. Le Fragnière oppose en outre clairement les récits considérés comme historiques avec ceux considérés comme légendaires ou modifiés. Il insiste sur le rôle des mythes et plus particulièrement celui de Guillaume Tell qui, selon le point de vue que l'on porte sur ses actes, peut être perçu comme un héros qui a œuvré pour l'indépendance nationale ou comme un meurtrier. Ce manuel met en garde les élèves sur la réappropriation de ce mythe et leur propose un regard critique sur les légendes et leurs utilisations. Cette réflexion ainsi que la déconstruction de cette légende par le Fragnière est symptomatique de celle des années 1980 qui voient les mythes fondateurs, les mythes nationaux de la Suisse ainsi que l'histoire de ses ancêtres telle qu'elle était contée jusqu'alors remis en question. Deux positions s'affrontent à ce moment-là. Les uns estimant que les mythes nationaux ne doivent pas être remis en cause, indépendamment de leur véracité ou non, mais qu'ils doivent mériter la considération de tous et qu'ils participent à la consolidation de l'identité et unité nationale. Les autres estimant qu'il ne s'agit que d'inventions ou de transformation de mythes d'origine étrangères et qu'il est nécessaire de les questionner et de remettre en cause les valeurs qu'ils véhiculent.

Il ne nous est pas possible de savoir comment l'enseignant abordait ces thématiques à l'aide du Fragnière. Était-ce par un cours frontal ? Employait-il le paratexte en appui pour illustrer ses propos ou l'exploiter de manière à, comme le suggère l'avant-propos, susciter la curiosité et l'intérêt de ses élèves ? Recourait-il au manuel d'une autre manière ? Quoiqu'il en soit, par son contenu, son style d'écriture et ses propos, nous percevons comment le Fragnière a pu contribuer à créer et porter un sentiment d'identité et d'union nationale auprès des élèves. Ceci, d'une part en leur permettant de situer l'Etat dans lequel ils grandissent dans une continuité historique et, d'autre part en étant porteur de valeurs prenant tout leur sens dans la Suisse des années 1980, telles que l'unité dans la diversité, l'entraide et la liberté, les échanges économiques avec l'extérieur. Tous ces éléments leur permettent de construire un sentiment d'appartenance à une même communauté d'esprits.

6.4. Synthèse comparative

6.4.1. Continuités

Plusieurs éléments de l'identité nationale suisse sont communs aux deux manuels.

Ils abordent de manière similaire la plupart des éléments politiques. Chaque communauté présente sur le territoire de la Suisse « primitive » garde ses caractéristiques propres. Néanmoins, les manuels insistent sur le fait que, malgré ces différences, les communautés s'unissent entre elles en contractant des alliances et recherchent à travers celles-ci une autonomie politique accrue. Nous avons donc ici une caractéristique de l'identité suisse commune aux deux manuels, à savoir l'unité dans la diversité.

Le Rosier-Savary et le Fragnière présentent tous les deux une histoire linéaire dans laquelle les mythes trouvent également leur place, particulièrement celui de Guillaume Tell. Nous avons donc ici un usage identitaire de l'histoire, à savoir celui de conforter les élèves dans un sentiment d'appartenance à une communauté nationale qui s'inscrit dans une continuité historique.

Finalement, il ressort des deux manuels une importance des caractéristiques alpines et rurales du territoire et des communautés qui y vivent. Le but est notamment de relier le territoire historique traditionnel de la Suisse, les Alpes, à un peuple originel, les Waldstaetten.

6.4.2. Ruptures

A l'inverse de ce qui précède, les deux manuels divergent sur plusieurs points.

En ce qui concerne les liens avec l'étranger, le Rosier-Savary présente une Suisse primitive relativement isolée politiquement, géographiquement et économiquement du reste du territoire européen. Le Fragnière, quant à lui, évoque un territoire connecté au reste de l'Europe d'un point de vue économique et géographique, tout en insistant sur son indépendance politique et territoriale.

Bien que le Rosier-Savary et le Fragnière partagent une vision linéaire de l'histoire dans laquelle les mythes sont présents, ils divergent en ce qui concerne le rôle de ces mythes. Alors que le Rosier-Savary prête aux mythes le rôle de conforter le sentiment d'appartenance à une communauté nationale et d'identification aux valeurs héroïques véhiculées par les héros légendaires, le Fragnière présente une double vision des mythes en analysant celui de Guillaume Tell. Tout en reconnaissant au mythe le même rôle que le Rosier-Savary lui attribue, il ose remettre en question l'historicité et les origines de celui-ci en attirant l'attention sur les diverses réappropriations dont il faut l'objet. Contrairement au Rosier-

Savary qui présente une identité nationale précise et figée à travers les mythes, le Fragnière attribue donc au mythe sa capacité à véhiculer plusieurs messages qui peuvent ou non, selon son interprétation, renforcer le sentiment d'identité nationale.

Le Rosier-Savary, par l'intermédiaire des événements historiques ou légendaires, des illustrations, de la présence des encadrés de travail et des résumés, permet de consolider le sentiment d'identité nationale auprès des élèves. Le Fragnière permet également ce processus, mais uniquement à travers le texte de type magistral. En effet, il n'est pas possible d'évaluer le rôle du paratexte dans le processus de création ou de consolidation de l'identité nationale dans ce manuel.

7. Retour sur les questions de recherche et les hypothèses

A l'issue de ce travail d'analyse, nous pouvons désormais apporter des éléments de réponse à nos questions de recherche et revenir sur nos hypothèses.

En ce qui concerne les composantes de l'identité nationale suisse, le Rosier-Savary met en évidence les éléments suivants : les alliances entre régions, la politique particulière de la Suisse, l'unité dans diversité et la paix, la liberté et l'indépendance, l'importance des mythes (notamment Guillaume Tell) et des Alpes. De son côté, le Fragnière insiste sur l'autonomie politique, la liberté, l'entraide et les alliances entre communautés, l'unité dans la diversité et dans l'adversité comme caractéristiques de l'identité nationale suisse.

Au vu de notre analyse, nous pouvons confirmer notre hypothèse à propos du Rosier-Savary, à savoir que l'étude de l'histoire suisse contribue à la présentation et au renforcement du sentiment d'appartenance nationale et d'identité suisse auprès des élèves. La manière dont est présentée l'histoire suisse, à savoir une histoire événementielle dans laquelle les légendes et traditions ont toute leur importance, de même que la structure des chapitres, qui permettent aux élèves de consolider le discours magistral de l'enseignant, sont les éléments principaux qui permettent de renforcer le sentiment d'identité nationale.

Concernant le Fragnière, notre hypothèse se vérifie partiellement. Ce manuel renforce certains éléments de l'identité nationale. Il apporte également des éléments nouveaux à cette identité (par exemple en indiquant le rôle des échanges économiques entre les Waldstaetten et l'extérieur) tout en questionnant le rôle et l'utilisation des légendes dans le récit national. Ce manuel est donc semblable au Rosier-Savary dans le sens où il présente une histoire chronologique. Par contre il se distingue de celui-ci car les faits racontés semblent plus objectifs car souvent sans prise de position de la part de l'auteur avec un début de

questionnement de l'histoire autour des récits légendaires (notamment celui de Guillaume Tell).

Les différences entre ces deux manuels peuvent s'expliquer en regard de leurs contextes historiques respectifs. Comme nous l'avons vu précédemment (partie 3.3), on assiste à une consolidation de l'unité nationale dans une perspective politique et culturelle dans les années 30, que l'on pourrait qualifier de repli identitaire (défense spirituelle de la nation). Au contraire, dans les années 80, la Suisse vit une période de crise identitaire (voir partie 3.4). Durant cette période, on retrouve dans le discours de certains acteurs de la scène politique et intellectuelle une volonté de réaffirmer les valeurs nationales suisses, alors que d'autres, notamment des historiens, remettent en question certaines composantes de l'identité suisse, notamment à travers une relecture de l'histoire et des légendes.

8. Conclusion

Arrivés au terme de ce travail dont l'objectif était d'analyser deux manuels scolaires officiels d'histoire suisse à travers la représentation de l'identité nationale, nous avons pu mettre en évidence les éléments composant l'identité nationale suisse dans le Rosier-Savary et dans le Fragnière ainsi que revenir sur nos hypothèses.

Rappelons que les deux manuels analysés s'adressent à des élèves de même âge et même niveau scolaire et étaient employés dans le canton de Vaud notamment. Cependant, nous sommes conscients des limites de notre mémoire. Nous avons analysé uniquement deux manuels, un des années 1930 et un des années 1980. Il pourrait être envisageable, dans un travail postérieur, d'élargir le nombre de manuels à comparer dans une perspective diachronique. Il s'agirait donc, par exemple, de prendre un manuel du 19^e siècle (époque de construction des identités nationales), un des années 1950 ou 1960 (période intermédiaire entre le Rosier-Savary et le Fragnière) et un manuel utilisé actuellement (pour la pertinence pédagogique et historique). Cela permettrait de voir l'évolution du discours historique sur une période plus large et d'identifier plus clairement les moments de rupture et de remise en question de l'identité nationale telle que présentée dans les manuels d'histoire suisse.

Il serait également envisageable de comparer plusieurs manuels scolaires parus durant la même période mais employés dans des cantons différents (par exemple un manuel romand et un manuel suisse alémanique).

Une autre piste d'approfondissement concerne la période historique analysée dans nos deux manuels. En effet, nous avons choisi de nous intéresser aux débuts traditionnels de la Confédération, à savoir le 13^e siècle et le début du 14^e siècle, car cette période constitue, selon nous, les fondements de la Suisse et les débuts de son histoire dans les représentations typiques du grand public et des élèves. Cependant, il nous semble judicieux d'élargir la période historique analysée ou de sélectionner une ou deux autres époques à comparer, par exemple celle la Réforme ou de la création de l'Etat fédéral au 19^e siècle.

Un autre approfondissement envisageable concerne le concept même d'identité. Alors que nous avons étudié des manuels scolaires utilisés par les écoles vaudoises sous l'angle de l'identité nationale suisse, il serait intéressant de questionner la problématique de l'identité vaudoise en analysant certains moments considérés par le grand public comme fondateurs de cette identité (par exemple la Réforme et l'arrivée des Bernois, la figure du Major Davel ou la Révolution vaudoise).

Ce travail nous a permis de renforcer certaines compétences professionnelles. Tout d'abord, la collaboration dont nous avons fait preuve rappelle l'importance pour un enseignant d'échanger avec ses pairs autour de problématiques pédagogiques ou didactiques.

Nous avons également pu voir que selon la période de parution, l'histoire suisse est présentée de manière différente et que l'identité nationale est une valeur forte véhiculée par les manuels d'histoire. De cette réflexion découle une double perspective. D'une part, ce mémoire nous rappelle qu'il est important d'être vigilant et critique lors de l'utilisation du manuel scolaire et de réaliser qu'il véhicule un certain message implicite à destination des élèves. D'autre part, cela nous permet de nous détacher de la vision du manuel scolaire en tant que source secondaire avec un discours relativement figé, et d'envisager un autre emploi pédagogique, à savoir de le traiter en tant que source primaire révélant la mentalité de son époque de parution et d'utilisation.

En conclusion, ce travail nous a permis d'identifier les composantes de l'identité suisse dans un cadre pédagogique, tout en nous plaçant dans une perspective réflexive autour du rôle de l'histoire suisse et de sa transmission auprès des élèves.

9. Bibliographie

9.1. Manuels scolaires analysés

Savary, R. (1936). *Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires*. Lausanne : Librairie Payot & Cie. (Republié avec modifications sur la base de : Rosier, W. (1905). *Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires*)

Ducrest, M., Dorand, J.-P., Stevan, D., Vial, J.-C. & Walter, F. (1987 – 3^e édition). *Histoire de la Suisse*. Fribourg : Fragnière.

9.2. Manuel scolaire

Choppin, A. (1980). L'histoire des manuels scolaires : une approche globale. *Histoire de l'éducation*, 9, 1-25.

Choppin, A. (2008). Le manuel scolaire, une fausse évidence historique. *Histoire de l'éducation*, 117, 7-56.

Lucas, N. (2001). *Enseigner l'histoire dans le secondaire. Manuels et enseignement depuis 1902*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Stadler, H. & Grunder, H.-U. (16 août 2012). Instruction publique. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 10 février 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10396.php>

9.3. Nations et identité nationale

Assman, A. (1994). *Construction de la mémoire nationale. Une brève histoire de l'idée allemande de Bildung*. Paris : Maison des sciences de l'homme.

Geary, P. (2004). *Quand les nations refont l'histoire. L'invention des origines médiévales de l'Europe*. Paris : Flammarion.

Gellner, E. (1989). *Nations et nationalisme*. Paris : Payot.

Thiesse, A.-M. (1999). *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*. Paris : Seuil.

9.4. Histoire suisse, mythes et identité nationale

Bergier, J.-F. (1984). Guillaume Tell. Légende et réalité dans les Alpes au Moyen Âge. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 128(2), 320-334.

Dirlewanger, D. (2010). *Tell me. La Suisse racontée autrement*. Lausanne : ISS UNIL.

Jorio, M. (9 septembre 2010). Défense spirituelle. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 28 janvier 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17426.php>

Kaiser, P. (28 octobre 2010). Mythes fondateurs. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 28 janvier 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17474.php>

Kreis, G. (2 novembre 2010). Nation. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 28 janvier 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F17437.php>

Pithon, R. (1989). La signification des mythes fondateurs à l'ère du cinéma et de la télévision. Permanence et détournements. *Itinera*, 9, 63-82.

Reszler, A. (1986). *Mythes et identité de la Suisse*. Genève : Georg.

Reszler, A. (1989). Vers la fin des mythes suisses ? Buts et étapes de la démythification. *Itinera*, 9, 93-105.

Risi, M. (2004). *Quotidien et festivités en Suisse. Une petite histoire du changement culturel*, Zurich : Pro Helvetia.

Walter, F. (2009). *Histoire de la Suisse (tome 1). L'invention d'une Confédération (XV^e-XVI^e siècles)*. Neuchâtel : Alphil.

Walter, F. (2010). *Histoire de la Suisse (tome 5). Certitudes et incertitudes du temps présent (de 1930 à nos jours)*. Neuchâtel : Alphil.

Walter, F. (2011). *La Suisse : au-delà du paysage*. Paris : Découvertes Gallimard.

Walter, F. (22 mai 2014). Histoire. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 28 janvier 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8271.php>

9.5. Ecole, histoire, manuel scolaire et identité nationale

Bauvois-Cauchepin, J. (2002). *Enseignement de l'histoire et mythologie nationale. Allemagne-France du début du XX^e siècle aux années 1950*. Bern : Lang.

Guhe, I. (16-17 février 2011). Images of the Nation and Concepts of Europe in French and German History Textbooks, 1871-191. Document présenté lors du colloque de l'institut Georg Eckert de Braunschweig intitulé *European Receptions of the Crusades in the Nineteenth Century. Franco-German Perspectives International Workshop – Research Group « Myths of the Crusades »*. Consulté le 1^{er} mars 2015 dans http://www.edumeres.net/publikationen/dossiers/2011/4/ED_2011_04_03_Guhe_Images_of_the_Nation.pdf

Heimberg, C. (2013). L'histoire scolaire édifiante de la Suisse. Une construction complexe entre mythes, clichés et prétendue vraisemblance. In Falaize B., Heimberg, C. & Loubes, O. (Ed.), *L'école et la nation. Actes du séminaire scientifique international Lyon, Barcelone, Paris, 2010*, (pp. 45-53). Lyon : ENS.

Loubes, O. (2001). *L'école et la Patrie. Histoire d'un désenchantement 1914-1940*. Paris : Belin.

Prost, A. (2013). Introduction. In Falaize B., Heimberg, C. & Loubes, O. (Ed.), *L'école et la nation. Actes du séminaire scientifique international Lyon, Barcelone, Paris, 2010*, (pp. 15-25). Lyon : ENS.

Verdhelan-Bourgade, M. (2007). Avant-propos. In Verdhelan-Bourgade, M., Bakhouché, B., Boutan, P. & Etienne, R. (Ed.), *Les manuels scolaires, miroirs de la nation ?* (pp. 7-10). Paris : L'Harmattan.

9.6. Contexte scolaire et publics cibles des manuels sélectionnés

De Leonardis, P. & Vallotton, F. (1997). Législation, politique et édition au XIXe siècle : le cas des manuels d'histoire dans le canton de Vaud. *Revue historique vaudoise*, 105, 19-56.

Grunder, H.-U. (20 septembre 2012). Ecole secondaire. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 13 février 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10403.php>

Marco, M. & Grunder, H.-U. (9 août 2012). Ecole primaire. *Dictionnaire historique de la Suisse*. Consulté le 13 février 2015 dans <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F10402.php>

Heimberg, C. (1997). Vers une histoire scolaire renouvelée qui éduque à la citoyenneté et réfléchisse aux usages publics de l'histoire. *Revue historique vaudoise*, 105, 5-16.

Helbling, B. & Rutschmann, V. (1997). L'histoire présentée aux enfants suisses. *Revue historique vaudoise*, 105, 69-84.

Hofstetter, R. (2002). La Suisse et l'enseignement aux XIXe-XXe siècles. Le prototype d'une « fédération d'Etats enseignants » ? *Histoire de l'éducation*, 134, 59-80.

Neuenschwander, L. (1995). *Quand William Rosier raconte l'histoire de la Suisse aux élèves romands : analyse historique d'un manuel scolaire, 1905-1923*. Mémoire de licence en Histoire, Université de Lausanne.

Neuenschwander, L. (1997). Le manuel de William Rosier (1905-1921) : vers une historiographie scolaire en Suisse romande. *Revue historique vaudoise*, 105, 57-68.

Renaud, P. (2010). *L'enseignement de l'histoire suisse dans le canton de Vaud, 1848-1941, Analyse de six manuels : programmes, enjeux de pouvoirs et contenus didactiques*. Mémoire professionnel en Sciences de l'éducation, Haute Ecole pédagogique de Lausanne.

Tinembart, S. (février 2013). Document powerpoint « Aperçu du système scolaire vaudois ».

Annexe 1. Grille d'analyse

En italique : termes tirés directement des manuels

	ROSIER-SAVARY	FRAGNIÈRE
Aspects formels généraux		
Auteurs	<ul style="list-style-type: none"> - William <i>Rosier</i> (1^e version) - Ernest <i>Savary</i> (auteur des modifications) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Jean-Pierre Dorland</i> - <i>Daniel Stevan</i> - <i>Jean-Claude Vial</i> (auteurs des chapitres analysés dans notre travail) - <i>François Walter</i> - <i>groupe animé par Michel Ducrest</i>
Lieux d'édition	<i>Lausanne, Genève, Neuchâtel, Vevey, Montreux, Berne, Bale</i>	<i>Fribourg (Suisse)</i>
Editeur	<i>Librairie Payot & C^{ie}</i>	<i>Editions Fragnière</i>
Format du manuel	24 cm x 18,5 cm x 1,5 cm	27 cm x 19 cm x 1,5 cm
Titre et sous-titres	<i>Histoire illustrée de la Suisse. A l'usage des Ecoles primaires. Par W. Rosier. Nouvelle édition par E. Savary</i>	<i>Histoire de la Suisse</i>
Année	<i>1936</i> (réédition)	3 ^{ème} édition, 1987
Cantons concernés officiellement par le manuel	<i>Ouvrage adopté par les Départements de l'instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et Berne</i>	<i>Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais, Berne, Jura, Vaud</i>
Structure générale	- Structure : préface + division du manuel en 6 parties contenant 24	- Structure : <i>avant-propos</i> + division du manuel en 2 parties (la première contenant 14 <i>chapitres</i> (comprenant chacun des sous-

du livre	chapitres au total + <i>supplément (La guerre mondiale)</i> - Organisation : chronologique - Période étudiée par le manuel : de la préhistoire à 1926 - 224 pages - Tables : <i>Table des matières</i> + <i>table des lectures</i> + <i>table des cartes en couleurs</i>	chapitres); la seconde contenant 7 <i>thèmes</i> - Organisation : chronologique (1 ^{ère} partie) puis thématique (2 ^{ème} partie) - 239 pages - Tables : <i>Table des matières</i> + <i>sources iconographiques</i> (organisées selon le lieu de conservation actuel) - <i>Lexique</i> : alphabétique
Aspects stylistiques généraux		
Couleur / Noir-blanc	- Texte et illustrations en noir-blanc - 8 cartes en couleur (pleine page)	- Texte en noir-blanc, certains mots dans le texte sont mis en évidence en gras - illustrations en noir-blanc ou en couleurs
Page de couverture	- Signes linguistiques : « <i>HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE PAR W. ROSIER NOUVELLE EDITION PAR E. SAVARY</i> » écrit en sur fond blanc sur le haut et centre de la page de couverture ; « <i>PAYOT ET C^{IE}</i> » en bas à droite de la page de couverture. - Signes iconiques : Sur la gauche de la page de couverture occupant toute l'image il y a un homme tenant une arbalète d'une main et mettant le bras derrière le cou d'un enfant qui marche à côté de lui et qui le regarde. - Signes plastiques : Dessin et écriture en brun et blanc	- Signes linguistiques : « HISTOIRE DE LA SUISSE », écrit en majuscules sur fond rouge, centré en haut de la page de couverture ; « EDITIONS FRAGNIÈRE », écrit en majuscules sur fond rouge, centré en bas de la page de couverture - Signes iconiques : au centre, dans un encadré blanc, une peinture. 1 ^{er} plan : au centre, une rivière calme coule au fond de gorges. Sur le côté gauche de la représentation, se trouve un versant escarpé des gorges. Sur le côté droit de la représentation, un chemin parcourt le bas de l'autre versant des gorges. Un homme à cheval accompagné d'un homme à pieds sont sur le chemin qui monte ; 2 ^{ème} plan : au centre, un pont voûté relie les deux versants des gorges. On aperçoit deux hommes sur le pont qui font traverser des bêtes. Sur le côté gauche de la représentation, un versant des gorges parcouru par un chemin qui monte. Sur le côté droit de la représentation, l'autre versant des gorges très escarpé ; 3 ^{ème} plan : au centre, la rivière est déchaînée. Sur les côtés gauche et droite de la représentation, les gorges escarpées.

		- Signes plastiques : peinture en couleur, écriture en lettres blanches
Tranche	Inscription noire sur fond vert : <i>Rosier-Savary – Histoire illustrée de la Suisse</i>	Inscription blanche en majuscule sur fond rouge : <i>EDITIONS FRAGNIÈRE - HISTOIRE DE LA SUISSE</i>
Quatrième de couverture	Au centre, occupant une petite partie de la quatrième de couverture (le reste est vide), une superposition d'objets dessinés en brun : au fond une croix suisse, une branche d'arbre (laurier ?) par dessus, et une arbalette par dessus le tout.	- Signes iconiques : au centre, dans un encadré blanc, une photographie aérienne. 1 ^{er} plan : sur l'angle en bas à droite de la photographie, deux voies d'autoroute disparaissent chacune dans un tunnel. Autour, de la végétation. Sur l'angle en bas à gauche, une rivière coule au milieu de gorges. 2 ^{ème} plan : une rivière coule au milieu de gorges. Sur le côté gauche de la photographie, une route parcourt le sommet d'un versant des gorges. Une maison se trouve entre la route et les gorges. Sur le côté droite de la photographie, au sommet des gorges se trouve une structure vitrée sur un socle bétonné au milieu de la végétation. 3 ^{ème} plan : au centre, la rivière coule au milieu des gorges. Un pont à double voie la surplombe. Un véhicule se trouve sur le pont. Sur le côté gauche de la photographie, une route longe le sommet des gorges. Sur le côté droite de la photographie, deux maisons dans la végétation. Un poteau de lignes électriques. - Signes plastiques : photographie en couleur
Préface		
Caractéristiques de la préface	Préface de 2 pages (p. 3 et 4) par <i>Lucien Jayet (Maître à l'Ecole d'Application Lausanne)</i>	Avant-propos d'une page (p. 5), centré sur la droite de la page, signé par le <i>Département de l'instruction publique du canton de Fribourg</i> et daté <i>Fribourg, septembre 1986</i>
Résumé de la préface	<i>L'étude de l'histoire est importante car elle permet la culture du sentiment national. L'étude de l'histoire a une importance psychologique pour l'enfant car elle satisfait son besoin de curiosité. Le programme ne conserve que les éléments essentiels : l'histoire locale et l'histoire nationale.</i>	L'avant-propos rappelle la date de la première édition (1984) et son objectif qui est de proposer <i>un moyen d'enseignement répondant aux exigences scientifiques et aux données didactiques actuelles</i> . Le but de ce manuel est de permettre aux élèves de <i>se situer dans leur communauté nationale</i> , tout en prenant connaissance des <i>sources du présent et des héritages du</i>

	<p>Ce qui est essentiel, ce n'est pas <i>le programme</i>, mais <i>la méthode</i> : un <i>maître</i> qui expose <i>oralement</i> l'histoire aux élèves et qui s'efforce de la rendre la plus vivante possible (avec des exercices, des cartes, des images, etc.). Rosier et Savary donnent ce livre aux <i>trois cantons romands</i> (sans doute Vaud, Neuchâtel et Genève) pour qu'il soit un appui utile pour les enseignants et les élèves, grâce notamment aux cartes, images, résumés, lectures, devoirs. Ces buts s'inscrivent dans le cadre de la pédagogie de <i>l'école active</i> : l'élève, par ses recherches dans le texte et les divers supports qu'offrent le livre, <i>participera d'une manière plus effective à la leçon</i>.</p> <p>L'histoire ne doit pas seulement servir à mémoriser des choses, mais elle doit aussi permettre de former les élèves à apprendre du passé, c'est pourquoi il y a la présence, à la fin des chapitres, d'encadrés intitulés <i>Education civique et morale</i>, qui peuvent d'ailleurs être utiles pour <i>les cours de civisme et de morale</i>. Ce manuel vise donc les buts suivants : <i>connaître la patrie dans le passé pour la mieux aimer dans le présent</i>.</p>	<p><i>passé</i>. Il est destiné à venir compléter l'enseignement de l'histoire générale aux élèves <i>des dernières années de la scolarité obligatoire</i>. Son découpage chronologique doit permettre à <i>contribuer à la perception de la continuité historique</i> ainsi qu'à <i>conduire à l'analyse, à la formation de l'esprit critique, à une certaine rigueur intellectuelle</i>. La présence de 500 sources écrites et iconographiques est destinée à stimuler la curiosité des élèves. Les thèmes proposés dans la seconde partie de l'ouvrage ouvrent la réflexion notamment sur <i>des situations contradictoires ou conflictuelles, des ruptures et des convergences</i>. Ils doivent permettre de présenter une histoire non plus uniquement événementielle mais qui se rapproche <i>des grands mouvements de la recherche contemporaine</i>.</p> <p>L'avant-propos cite ensuite les cantons qui ont choisi l'utilisation de ce livre scolaire.</p> <p>Il se termine en expliquant la méthode de travail de ses auteurs : un groupe de travail composé d'historiens travaillant individuellement et piloté par Michel Ducrest. Ils ont bénéficié de l'appui d'autres historiens qui sont remercié par le Département de l'instruction publique du canton de Fribourg ainsi que les Editions Fragnières.</p>
Structure des parties analysées		
Pages analysées	Pages 42-54	Pages 50-61
Structure des chapitres analysés	<ul style="list-style-type: none"> - 3 chapitres (inscrits dans la 2^{ème} partie du manuel) : VI, VII et VIII - Organisation de chaque chapitre : 1. Un texte de type « magistral » divisé en plusieurs sous-chapitres. Des images avec numérotation et légende viennent s'insérer dans le discours magistral ou dans une partie plus écartée (page différente ou avant ou après le texte). 2. Un encadré divisé en deux parties : « <i>éducation civique et morale</i> » et « <i>devoirs</i> » 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 chapitre complet, chapitre 5 (comprenant 5 sous-chapitres), et le premier sous-chapitre du chapitre 6 (inscrits dans la 1^{ère} partie du manuel) - Organisation de chaque chapitre : présence de sous-chapitres numérotés (un sous-chapitre sur chaque double page). 1. la page de gauche du manuel est divisée verticalement en deux parties, celle de gauche est composée du titre du sous-chapitre, d'un discours magistral parsemé de mots en gras ; la partie de droite

	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments particuliers des chapitres VI et VII : présence, après le texte « magistral » d'un résumé du chapitre divisé en plusieurs sous-parties (les noms des sous-parties de ces deux résumés sont identiques aux sous-titres de chaque chapitre) - Elément particulier du chapitre VI : présence d'une source primaire après le résumé (partie intitulée « 4^{ème} lecture ») - Elément particulier du chapitre VIII : le début du chapitre contient des explications sur le rôle de la légende et il n'y a pas de résumé à la fin du chapitre 	est composée d'illustrations et/ou d'encadrés renfermant des définitions, des précisions sur la biographie d'un personnage évoqué ou une source littéraire contemporaine ou non aux événements décrits dans le sous-chapitre. Le tout est numéroté et légendé. 2. La page de droite est destinée aux illustrations, sources littéraires, schémas, cartes
Titres et sous-titres	<ul style="list-style-type: none"> - Nom de la partie : <i>DEUXIÈME PARTIE. LA CONFÉDÉRATION DES TROIS CANTONS</i> (pp. 42-54) - <i>CHAPITRE VI. FONDATION DE LA CONFÉDÉRATION</i> (pp. 42-44) : 1. <i>Les Waldstaetten</i> ; 2. <i>Uri</i> ; 3. <i>Schwytz</i> ; 4. <i>Unterwald</i> ; 5. <i>Les Waldstaetten sous les Habsbourg</i> ; 6. <i>Alliance perpétuelle du 1^{er} août 1291</i> ; <i>RÉSUMÉ</i> - 4^{ème} <i>Lecture. Le pacte d'alliance de 1291</i> (pp. 45-46) - <i>CHAPITRE VII. PREMIERS COMBATS POUR LA LIBERTÉ. BATAILLE DE MORGARTEN</i> (pp. 46-50) : 1. <i>Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau</i> ; 2. <i>Albert d'Autriche. Sa mort</i> ; 3. <i>Henri VII de Luxembourg</i> ; 4. <i>Bataille du Morgarten</i> ; 5. <i>Pacte de Brunnen</i> ; <i>RÉSUMÉ</i> - <i>Chapitre VIII. Les traditions nationales</i> (pp. 50-54) : 1. <i>Les baillis autrichiens</i> ; 2. <i>Arnold de Melchthal</i> ; 3. <i>Werner Stauffacher</i> ; 4. <i>Serment du Grutli</i> ; 5. <i>Guillaume Tell</i> ; 6. <i>Expulsion des baillis</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - 5 <i>Fondation de la Confédération suisse</i> (pp. 50-59) : 1 <i>Une nouvelle voie à travers les Alpes</i> ; 2 <i>Des communautés paysannes</i> ; 3 <i>Vers l'alliance</i> ; 4 <i>L'alliance</i> ; 5 <i>La tradition</i> - 6 <i>La Confédération des VIII cantons</i> (pp. 60-65) : 1 <i>renforcement de l'alliance et première extension</i> ; (les sous-chapitres suivants ne sont volontairement pas nommés ici puisqu'ils ne seront pas analysés dans notre travail)
Eléments politiques		
Vocabulaire politique (Etat(s) et	Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, les sous-titres, les légendes et contenus des images, les introductions et	Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, les sous-titres, les légendes et contenus des images, les

actes)	<p>légendes et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Chapitre 6</u> : naissance des <i>landsgemeinden</i> ou assemblées générales (dans le pays d'Uri) ; Unterwald était déjà divisé en deux parties : Obwald et Nidwald ; pas de <i>landsgemeinden</i> à Unterwald ; Les Habsbourg héritèrent des droits des comtes de Lenzbourg ; menace de devenir un pays sujet appartenant aux Habsbourg ; charte plaçant les montagnards sous la protection directe de l'Empire ; lettres de franchises d'Uri ; <i>landamman</i> désigné par l'Empereur prélevant de lourds impôts ; l'empereur accorda aux Waldstaetten une bannière rouge avec une croix blanche ; pacte d'alliance du 1^{er} août 1291 qui est l'acte de fondation de la Confédération suisse ; traité engageant le secours mutuel entre les trois cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald ; traité devait durer à perpétuité</p> <p>- <u>Résumé du chapitre 6</u> : Les pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald forment les Waldstaetten ou cantons forestiers ; les habitants d'Uri possédaient en commun des terres qu'ils administraient eux-mêmes ; réunion une fois par année en assemblée générale : origine de la <i>landsgemeinde</i> ; Unterwald séparé entre Obwald et Nidwald ; les Habsbourg possédaient un grand nombre de seigneuries dans les pays de Schwytz, d'Unterwald et d'Uri : ils menaçaient de devenir les maîtres absolus de toute la contrée ; Schwytzois ont des chartes garantissant leurs franchises et les rattachant directement à l'empire ; danger pour leur indépendance ; l'union ; pacte d'alliance qui est l'acte de fondation de la Confédération suisse, notre patrie ; secours mutuel ; punir les criminels ; jugement d'arbitres ; alliance éternelle</p> <p>- <u>Chapitre 7</u> : le nouvel empereur confirme leurs franchises ; l'empereur agrandit ses Etats : il acquit de nouveaux territoires dans les Grisons, l'Emmenthal, l'Entlebuch, la Thurgovie ; Les Waldstaetten envoyèrent une ambassade à l'Empereur pour le prier de confirmer leurs franchises : il renouvela leurs anciennes libertés, en outre, il accorda une charte à l'Unterwald, libérant ce pays de l'autorité de la famille de Habsbourg ; ils ne dépendaient</p>	<p>introductions et légendes et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.1</u> : Italie (2x) ; un règlement de police</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.2</u> : des communautés paysannes se sont constituées ; des communautés rurales ; la communauté ; assemblée réunissant les hommes de toutes conditions sociales. Parmi eux sont nommés de représentants, souvent les plus aisés, qui exercent au sein du groupe une grande influence ; communautés bénéficient d'une grande autonomie ; le seigneur ; groupés en communauté agricole ; ont obtenu de leurs seigneurs des chartes ; Habsbourg (3x) ; droit d'avouerie ; ils obtiennent de Frédéric II immédiate impériale ; cet acte les libère de la suzeraineté des seigneurs locaux, en particulier des Habsbourg ; l'empereur y trouve son avantage</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.3</u> : alliance (2x) ; plusieurs communautés agricoles se sont constituées ; les Uranais ont obtenu l'immédiate impériale ; l'empereur (2x) ; Frédéric II ; les Habsbourg ; les communautés d'Unterwald ; les seigneurs de l'endroit ; Rodolphe de Habsbourg (2x) est élu roi de Germanie ; les Waldstaetten ; Uranais et Schwytzois ont obtenu la protection directe de l'empereur pour échapper la tutelle des Habsbourg ; un Habsbourg qui occupe le trône de l'empereur : l'adversaire de toujours prend la place du protecteur ; Rodolphe (2x) ; (Rodolphe de Habsbourg) fait appel à des fonctionnaire pour rendre la justice ; les baillis (2x)</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.4</u> : alliance ; Rodolphe de Habsbourg ; les Waldstaetten ; ils contractent une alliance ; le Pacte de 1291 est le renouvellement d'une alliance plus ancienne ; les trois sceaux des communautés étaient attachés au parchemin ; acte de naissance de la Confédération ; les trois communautés ; un juge choisi parmi eux ; deux communautés ; le Pacte ; le pacte de 1291 n'est pas un acte révolutionnaire</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.5</u> : la Suisse est née du serment du Grütli ; des communautés rurales ; le bailli Gessler ; Gessler (3x) ; le tyran ;</p>
--------	--	--

	<p><i>plus que de l'empereur ; le règne d'Henri de Luxembourg ; les schwytzois sont mis au ban de l'empire et chassés de l'Eglise (d'Einsiedeln) ; soumettre les montagnards ; attaquer l'Unterwald par le Brunig ; la victoire de Morgarten rendit plus solide les liens qui unissaient les Confédérés ; un nouveau pacte à Brunnen : l'alliance de 1291 était restée secrète, celle de 1315, rédigée en allemand, fut rendue publique ; confirmation des franchises des Confédérés par l'empereur</i></p> <p><i>- Résumé du chapitre 7 : lettres de franchises accordées à Uri et à Schwytz ; Albert refusa de reconnaître les franchises de Schwytz et celles d'Uri ; Albert préleva de lourds impôts sur les paysans et chercha à agrandir ses Etats ; Henri de Luxembourg reconnut les franchises d'Uri et de Schwytz et en accorda de semblables à Unterwald ; les trois Waldstaetten ne dépendirent plus que de l'empereur ; les Waldstaetten se prononcèrent pour Louis de Bavière ; une nouvelle alliance fut rendu publique ; Louis de Bavière confirma les franchises</i></p> <p><i>- Chapitre 8 : gouverner Uri et Schwytz ; les baillis augmentèrent les impôts pour les petits délits, ils condamnaient les habitants à de fortes amendes ; encouragement à résister aux baills ; secouer le joug des baillis ; dans une dernière assemblée, unis par l'amitié et par l'amour du pays, ils jurèrent de défendre leurs libertés et de sacrifier, s'il le fallait, leur vie pour la délivrance de leur patrie ; ils prêtèrent le serment ; « la liberté que nous avons reçue de nos ancêtres, nous voulons la conserver et la transmettre intacte à nos enfants » ; le soulèvement des trois vallées ; un chapeau aux couleurs de l'Autriche ; s'incliner en signe de soumission</i></p>	<p><i>les Habsbourg</i></p> <p><i>- Sous-chapitre 6.1 : alliance (3x) ; les héritiers de Rodolphe de Habsbourg ; les Waldstaetten (2x) ; Habsbourg (2x) ; les communautés ; elles signent le Pacte de Brunnen ; des trois pays ; la menace constante de l'Autriche a montré aux Waldstaetten la nécessité d'une attitude commune face à l'extérieur ; le nouveau pacte ; il sera réculièrement lu dans les assemblées et juré par l'ensemble des citoyens ; l'échec des Habsbourg ; la ville et les trois cantons ; Lucerne appartient aux Habsbourg qui la contrôle étroitement ; ils établissent un pacte avec les cantons primitifs ; tout en étant membre de la Confédération, la ville (de Lucerne) reste propriété des Habsbourg</i></p>
Vocabulaire désignant des personnes et des groupes		
Vocabulaire désignant les habitants	Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.	Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.

	<p>- <u>Chapitre 6</u> : les habitants des Waldstaetten ; les montagnards des Waldstaetten ; les Waldstaetten gardèrent des moeurs simples, ils étaient patients, fiers, résolus avec un ardent amour pour leurs vallées ; Uri : des serfs du couvent mais aussi des hommes libres en majorité ; Schwytz : les habitants du pays de Schwytz, les schwytzois étaient presque tous des hommes libres mais aussi des serfs ; Unterwald : foule de seigneurs et plusieurs couvents, presque tous des serfs et quelques paysans libres ; les serfs des pays de Schwytz et d'Unterwald ; les Waldstaetten (3x) ; les habitants d'Uri et ceux de Schwytz ; des soldats schwytzois ; leurs voisins d'Uri et d'Unterwald ; arbitres pris parmi les plus sages et les plus prudents des Confédérés ; un des alliés ; les hommes les plus en vue dans les Waldstaetten ; les auteurs de l'alliance sont : le landamman Arnold de Silenen et Werner d'Attinghausen pour Uri, Conrad ab Iberg et Rodolphe Stauffacher pour Schwytz, Rodolphe d'Oedisried pour Unterwald</p> <p>- <u>Résumé du chapitre 6</u> : les habitants de cette contrée ; les habitants des Waldstaetten étaient fiers, énergiques, résolus : ils tenaient par-dessus tout à leur indépendance, à leur liberté ; habitants (2x) ; serfs ; hommes libres (2x) ; peu d'hommes libres ; seigneurs et couvents ; les Uranais ; les Schwytzois ; les Waldstaetten ; des délégués des trois pays</p> <p>- <u>Chapitre 7</u> : Les Waldstaetten (3x) ; les délégués d'Uri et de Schwytz ; les trois pays alliés ; les Schwytzois, toujours entreprenant ; les Schwytzois (2x) ; les montagnards des Waldstaetten ; les Confédérés (5x) ; l'organisation militaire des troupes du pays de Schwytz était remarquable : service militaire obligatoire, corps de 1200 à 1300 hommes bien aguerris, bien préparés, sachant manœuvrer ; les expéditions des Schwytzois contre le couvent d'Einsiedeln constituaient de véritables opérations militaires où les chefs apprenaient à conduire leurs soldats, se familiarisaient avec le terrain et le pays ; les bras vigoureux des montagnards ; les principaux chefs schwytzois ; les</p>	<p>- <u>Sous-chapitre 5.1</u> : les Uranais (2x) ; gens de la vallée ; groupés en corporations ; les habitants de la vallée ; des indigènes ; les paysans de Suisse centrale</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.2</u> : des communautés paysannes ; des communautés rurales ; les montagnards ; tous les habitants d'une village ou d'une vallée ; la communauté ; les hommes de toutes conditions sociales ; des représentants, souvent les plus aisés, qui exercent au sein du groupe une grande influence ; ces communautés bénéficient d'une grande autonomie ; les Uranais ; groupés en communauté agricole ; guides muletiers ou aubergistes ; les gens de la vallée ; les Uranais, gardiens du col</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.3</u> : plusieurs communautés agricoles se sont constituées ; les Uranais (3x) ; les Schwytzois (2x) envient leurs voisins ; communautés d'Unterwald ; les Waldstaetten ; Uranais et Schwytzois ont obtenu la protection directe de l'empereur pour échapper à la tutelle des Habsbourg ; les quatre communautés ; les habitants des vallées, hommes libres pour la plupart</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.4</u> : les Waldstaetten ; les trois sceaux des communautés étaient attachés au parchemin ; les trois communautés ; les paysans libres des vallées ; un juge choisi parmi eux ; deux communautés ; un arbitre ; les gens des vallées</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.5</u> : trois représentants des communautés rurales ; les compagnons des trois conjurés ; Guillaume Tell, le héros ; (Tell) célèbre pour son adresse ; Tell (3x) ; Guillaume Tell ; l'arbalétrier a symbolisé la lutte pour l'indépendance nationale ; le héros d'un drame ; admiré par les uns, critiqué par les autres, Guillaume Tell incarne la liberté, mais passe aussi pour un meurtrier, voire un assassin, ou du moins pour un perturbateur de l'ordre public</p> <p>- <u>Sous-chapitre 6.1</u> : des Schwytzois ; les montagnards, armés de</p>
--	---	---

	<p><i>montagnards ; les Schwytzois, secourus par des contingents venus d'Uri et d'Unterwald ; une avant-garde composée d'hommes déterminés ; les Confédérés bien armés, les chaussures munies de crampons, étaient prêts à recevoir leur puissant ennemi ; l'avant-garde des Schwytzois ; les Schwytzois, hallebarde en mains ; rappeler aux Suisses le courage et le dévouement de leurs ancêtres ; les délégués des trois pays ; les Confédérés qui commencèrent alors à être appelés « Suisses », du nom de Schwytz, le principal des trois Waldstaetten ; la victoire du Morgarten montre ce que peut un peuple, si petit soit-il, lorsqu'il défend ses foyers ; la noblesse doit compter dès lors avec les paysans : ceux-ci avaient prouvé qu'ils étaient capables de conquérir la liberté et de la défendre</i></p> <p><i>- Résumé du chapitre 7 : les trois Waldstaetten ; les Waldstaetten (2x) ; les Schwytzois (2x) ; les Confédérés (3x) ; les bras vigoureux des montagnards ; les délégués des trois cantons ; les Waldstaetten, dont les habitants furent désignés, dès lors, sous le nom de « Suisses »</i></p> <p><i>- Chapitre 8 : les Waldstaetten ; les habitants des Waldstaetten (3x) ; les montagnards qui menaçaient de se soulever ; un homme honnête et courageux appelé Conrad Baumgartner ; la femme de Conrad ; la paysanne ; son mari occupé à couper du bois ; Baumgartner ; un vieux paysan de Melchi ou Melchthal, Henri an der Halden ; le paysan ; le père et le fils labouraient ; Arnold ; le père d'Arnold ; un paysan riche et très estimé, nommé Werner Stauffacher ; Stauffacher ; Marguerite Herlobig ; les hommes d'Uri et d'Unterwald « sur lesquels tu peux compter » ; Werner Stauffacher ; Walter Furst ; Arnold de Melchthal ; dix hommes de confiance ; trente-trois hommes courageux ; les Confédérés ; les trois vallées ; le peuple relevait la tête ; les Uranais ; un jeune homme ; vingt compagnons ; quelques hommes ; les montagnards ; quelques compatriotes ; les Schwytzois ; les Uranais ; les Confédérés d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald</i></p> <p><i>Guillaume Tell : un habile arbalétrier de Burglen, nommé</i></p>	<p><i>hallebardes ; les vainqueurs achèvent les blessés et dépouillent les morts ; les communautés ; chacun des trois pays ; Waldstaetten (2x) ; l'ensemble des citoyens ; attirer de nouveaux alliés dans le camp des vainqueurs ; les paysans de Suisse centrale ; bourgeois</i></p>
--	--	--

	<p><i>Guillaume Tell ; son enfant ; un habile tireur ; désobéissance ; une foule frémissante d'indignation ; le fils de Tell ; Tell (6x); l'enfant ; la foule ; l'adroit et courageux tireur ; le montagnard ; le rebelle ; « Tell seul peut nous sauver » ; Tell prend alors le gouvernail d'une main ferme et conduit la barque</i></p>	
<p>Vocabulaire désignant les « étrangers »</p>	<p>Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Chapitre 6</u> : <i>Louis le Germanique petits fils de Charlemagne ; couvent d'Einsiedeln ; comtes de Lenzbourg ; possessions du couvent d'Einsiedeln ; les moines ; les Habsbourg ; les Zaehringen ; l'empereur Frédéric II ; l'empereur Rodolphe de Habsbourg gouvernant en maître ; la Bourgogne ; l'empereur (2x) ; les ennemis du dehors ; juge et bailli étranger</i></p> <p>- <u>Résumé du chapitre 6</u> : <i>un empereur ; les moines d'Einsiedeln ; les comtes de Habsbourg ; l'empereur Rodolphe de Habsbourg ; l'empereur Rodolphe ; l'empereur ; les empiètements incessants de la famille des Habsbourg ; reconnaissance d'aucun juge non choisi parmi les hommes des vallées</i></p> <p>- <u>Chapitre 7</u> : <i>le fils aîné de Rodolphe de Habsbourg, Albert ; les princes allemands (2x) ; Adolphe de Nassau placé sur le trône impérial ; Albert d'Autriche (2x) ; Rodolphe de Nassau ; Albert d'Autriche nommé empereur et monarque très habile ; Jean de Souabe (2x) ; le duc Jean ; l'empereur ; l'oncle de Jean ; les meurtriers ; les fils d'Albert se montrèrent impitoyables dans leur vengeance ; les régicides ; Rodolphe de Wart ; la veuve d'Albert, la reine Elisabeth ; Henri de Luxembourg succéda à Albert comme empereur, il était d'une grande bienveillance ; Henri de Luxembourg ; empereur Louis de Bavière ; Frédéric le Beau, fils d'Albert d'Autriche ; Louis de Bavière (2x) ; les voisins des Waldstaetten, les villes surtout, se placèrent du côté de Frédéric le Beau ; couvent d'Einsiedeln ; moines prisonniers ; Frédéric le Beau, protecteur du couvent ; Léopold (3x) ; comte de</i></p>	<p>Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.1</u> : <i>les marchands ; pèlerins de passage ; les étrangers ; les muletiers étrangers</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.2</u> : <i>le seigneur, trop éloigné, se contente de percevoir les rentes ; les voyageurs ; seigneurs ; Habsbourg (3x) ; ils obtiennent de Frédéric II l'immédiateté impériale. Cet acte les libère de la suzeraineté des seigneurs locaux, en particulier des Habsbourg ; l'empereur y trouve son avantage</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.3</u> : <i>l'empereur (2x) ; Frédéric II ; les Habsbourg ; seigneurs de l'endroit ; Rodolphe de Habsbourg est élu roi de Germanie ; pour échapper à la tutelle des Habsbourg ; c'est précisément un Habsbourg qui occupe le trône de l'empereur : l'adversaire de toujours prend la place du protecteur ; Rodolphe de Habsbourg ; Rodolphe ne conteste pas les chartes accordées par ses prédécesseurs ; il fait appel à des fonctionnaires pour rendre la justice ; les baillis (2x) ; souvent d'origine servile, ceux-ci ne sont pas toujours enclins à respecter les usages locaux ; ne veulent pas être jugés par des gens de condition inférieure ; Rodolphe</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.4</u> : <i>Rodolphe de Habsbourg ; des fonctionnaires étrangers ; le seigneur aura délégué ses pouvoirs ; le roi ou le seigneur dont on reconnaît les droits</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.5</u> : <i>excédés par les abus des baillis habsbourgeois ; le bailli Gessler ; la suzeraineté</i></p>

	<p><i>Strassberg (2x) ; la petite ville d'Arth, sujette des Habsbourg, devient alliée des Waldstaetten ; contre le couvent d'Einsiedeln ; les troupes de Léopold ; les cavaliers pleins d'ardeur ; l'armée autrichienne ; un seigneur, ami des Confédérés, les avait prévenus de l'attaque de Léopold ; leur puissant ennemi ; les Autrichiens (2x) ; la terreur et le désordre dans les rangs de l'ennemi ; s'élancer contre leurs ennemis ; les cavaliers causent un grand désordre dans l'infanterie ; nobles ; duc Léopold : arriva pâle, malade de colère et de honte ; les habitants des villes autrichiennes : mort de beaucoup des leurs</i></p> <p><i>- Résumé du chapitre 7 : Le fils de Rodolphe de Habsbourg ; les princes allemands (2x) ; Adolphe de Nassau (2x) ; Albert d'Autriche (2x) ; Albert (2x) ; Jean de Souabe (2x) ; l'empereur ; la veuve et les enfants d'Albert d'Autriche se vengèrent cruellement ; les bien des régicides ; l'un d'eux fut roué vif ; Henri de Luxembourg ; Louis de Bavière (2x) ; Frédéric d'Autriche ; le couvent d'Einsiedeln ; les moins prisonniers ; Frédéric d'Autriche était le protecteur du couvent ; son frère Léopold ; Léopold d'Autriche, avec de nombreux chevaliers et un fort contingent de fantassins ; leurs ennemis ; les seigneurs ; un grand désordre dans les rangs ennemis ; ils firent des chevaliers un affreux massacre : plus de 1500 cadavres</i></p> <p><i>- Chapitre 8 : l'empereur Albert ; plusieurs baillis se fixèrent dans la contrée ; Landengberg, un second bailli ; un sous-bailli nommé Wolfenschiess ; baillis arrogants et cruels : ils condamnaient les habitants et ne manquaient aucune occasion de les humilier ; le sous-bailli Wolfenschiess ordonna avec arrogance ; le sous-bailli ; Landenberg ordonna ; le valet du bailli ; l'insolent (valet du bailli) ; Landenberg tourna sa vengeance, il s'empara du vieillard et, impitoyable, il lui fit crever les yeux ; le roi ; les baillis commirent divers excès ; les Habsbourg ; les gouverneurs, leur suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ; deux soldats ; les bateliers (de Gessler) ; un soldat ; le bailli ; le bailli accompagné d'une brillante suite ; le bailli voulut s'enfuir ; Landenberg ; la</i></p>	<p><i>habsbourgeoise ; Gessler (3x) ; le tyran ; les Habsbourg</i></p> <p><i>- Sous-chapitre 6.1 : les héritiers de Rodolphe de Habsbourg ; l'empereur ; Habsbourg (2x) ; l'abbaye d'Einsiedeln ; Léopold d'Autriche ; l'armée de Léopold ; bousculent les cavaliers vers le lac ; l'infanterie ennemie qui suivant, terrorisée, prend la fuite ; une puissance étrangère ; la menace constante de l'Autriche a montré aux Waldstaetten la nécessité d'une attitude commune face à l'extérieur ; l'échec des Habsbourg contribue à attirer de nouveaux alliés dans le camp des vainqueurs ; Lucerne appartient aux Habsbourg qui la contrôle étroitement ; (les Habsbourg) nuisent en définitive à la prospérité de la ville (Lucerne) en entravant par exemple le ravitaillement des Waldstaetten ; la ville (de Lucerne) reste propriété des Habsbourg</i></p>
--	---	--

	<p><i>victoire remportée sur les tyrans ; délivré du joug de l'étranger ; l'empereur Albert résolu de venger ses baillis en châtiant ; Jean Souabe (le neveu de l'empereur)</i></p> <p><i>Le bailli Gessler : Gessler qui devait gouverner ; Gessler (11x) ; Gessler, d'un ton menaçant ; le bailli (II) ; le tyran ; Gessler reste inflexible : il le menace même de le mettre à mort ; ses soldats et ses valets ; furieux, le bailli ; Gessler, hors de lui ; ses favoris et ses soldats ; un dangereux tyran</i></p>	
Vocabulaire géographique		
<p>Vocabulaire désignant la géographie des lieux situés sur le territoire de la Suisse actuelle</p>	<p>- Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Chapitre 6</u> : <i>centre de la Suisse, lac (2x), lac des Quatre-Cantons, Quatre vallées ; les deux Aa et leurs affluents ; vallées portant le nom de Waldstaetten ; pays d'Uri ; pays de Schwytz ; vallée de la Muota et l'Unterwald ; forêts (2x) ; pays forestiers ; vallées cultivées ; champs de céréales ; vergers ; hautes montagnes séparant les vallées ; sentier à mulet ; le St-Gothard ; nature rude ; pâturages ; Sarnen ; Stans ; vastes territoires</i></p> <p>- <u>Résumé du chapitre 6</u> : <i>quelques champs ; quelques vergers ; hautes montagnes ; communication difficile ; un sentier à mulet traversait le St-Gothard ; le lac des Quatre-Cantons ; le pays d'Uri ; le pays de Schwytz se composait presque uniquement de la vallée de la Muota ; pâturages ; forêts ; pays d'Unterwald ; son territoire</i></p> <p>- <u>Chapitre 7</u> : <i>la route du St-Gothard : un important trafic ; pâturages ; pays de Schwytz par le chemin de Morgarten ; la montagne et les marais ; port de Brunnen ; village actuel de Rotenturm ; chemin d'Oberaegeri et du Morgarten ; Sattel, à la frontière de Zoug et de Schwytz ; une roche dominant la partie la plus étroite du défilé du Morgarten ; chemin qui longe le lac ;</i></p>	<p>Uniquement le discours type « magistral », donc pas les titres, sous-titres, légendes et contenus des images, légende et contenus des sources manuscrites.</p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.1</u> : <i>les Alpes ; les cols des Alpes ; les Grisons (Splüngen, San Bernardino...) ; le Brenner ; le Mont-Cenis ; le Grand-Saint-Bernard ; un pont de bois ; les gorges étroites et escarpées des Schöllenen ; le Saint-Gothard (2x) ; la nouvelle voie qui offre un avantage de taille : c'est le seul col qui relie d'un trait le nord et le sud, sans devoir franchir plusieurs chaînes de montagnes ; témoignant ainsi de la frayeur qu'inspiraient les gorges aux gens de la vallée ; le col ; la vallée ; l'entretien des routes et des ponts est à la charge des indigènes ; Suisse centrale ; le Tessin ; les vallées ; la nouvelle route</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.2</u> : <i>les vallées alpines de la Suisse ; d'immenses pâturages, à haute altitude ; des chemins pour conduire le bétail ; construisent dans les alpages des granges, appelées mayens en Valais ; les pâturages ; l'entretien des chemins ; Saint-Gothard (3x) ; les gens de la vallée ; gardiens du col ; le passage</i></p> <p>- <u>Sous-chapitre 5.3</u> : <i>lac des Quatre-cantons (2x) ; Uri ; Schwytz ; Unterwald (2x) ; le Pays de Schwytz ; les villes du Moyen-Pays ;</i></p>

	<p><i>chemin qui conduit au Morgarten ; chemin creux qui débouche sur le Sattel ; la montagne endormie se réveille ; les marais ; le lac ; l'Unterwald ; vallée de l'Aa, du Brunig à Sarnen ; la frontière ; une chapelle près du champ de bataille ; un monument ; Brunnen (2x)</i></p> <p><i>- Résumé du chapitre 7 : pâturages voisins de leurs frontières ; sur Schwytz en passant par le Morgarten ; le lac d'Aegeri ; un chemin creux bordé de pentes abruptes et de rochers ; Morgarten ; Brunnen</i></p> <p><i>- Chapitre 8 : château de Kussnacht (2x) ; château de Sarnen (2x) ; château de Rotzberg (2x) ; près de Stans ; une forteresse appelée Zwing-Uri ; à Alzellen, dans l'Unterwald ; ce village ; il se réfugia dans le pays d'Uri ; le village de Steinen, dans le pays de Schwytz ; cette jolie maison ; le pays d'Uri (2x) ; le pays d'Unterwald ; au Rutli ou Grutli, prairie solitaire située au bord du lac des Quatre-Cantons ; la place d'Altdorf ; les cachots du château de Kussnacht ; Fluelen ; le port (de Fluelen) ; une tempête, le foehn, des vagues énormes qui menacent d'engloutir l'embarcation ou de la briser contre les rochers ; au pied de l'Axenberg, près d'un rocher qui émerge des flots ; sur la rive ; le pays de Schwytz ; près d'un chemin creux qui conduit à la résidence du bailli ; le castel ; la forêt voisine ; le pays ; le château de Schwanau ; une île du lac de Lowerz ; la forteresse de Zwing-Uri ; les montagnes</i></p>	<p><i>territoires en Suisse centrale ; les habitants des vallées ; Saint-Gothard</i></p> <p><i>- Sous-chapitre 5.4 : les paysans libres des vallées ; les gens des vallées</i></p> <p><i>- Sous-chapitre 5.5 : Grütli ; centre d'Altdorf ; tempête sur le lac ; chemin creux ; châteaux</i></p> <p><i>- Sous-chapitre 6.1 : nord des Alpes ; l'abbaye d'Einsiedeln ; Morgarten ; une avalanche de pierres, de roches et de troncs d'arbres ; le lac ; la ville de Lucerne, à l'extrémité ouest du lac des Quatre-Cantons ; Saint-Gothard ; col ; les paysans de Suisse centrale ; la ville (Lucerne) et les trois cantons ; la ville (2x) ; les cantons primitifs</i></p>
Le rôle de l'histoire dans les parties analysées		
Récits et légendes évoqués	<p>- Les récits implicitement évoqués comme historiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation des Waldstaetten et des trois cantons au 13^e siècle : le pays, les habitants, le servage, les liens avec les Habsbourg et l'empereur Rodolphe de Habsbourg (1273) (pp. 42-43) 2. Le pacte de 1291 ou <i>L'Alliance perpétuelle du 1^{er} août 1291</i> : causes de la signature, explications des grandes lignes du traité, signataires (pp. 43 et 45-46) 3. Guerre de succession entre Albert d'Autriche et Adolphe de 	<p>- Les récits implicitement évoqués comme historiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Chapitre 5. 1. <i>Voie commerciale alpine et ouverture du col du Saint-Gothard</i> : début du 13^e siècle, construction par les Uranais d'un pont dans les gorges des Schöllenen, le col du Saint-Gothard permet maintenant de relier les routes du nord au sud des Alpes. Succès rapide de ce nouveau col, enrichissement des Uranais (p. 50) 2. Chapitre 5.2. <i>Des communautés paysannes</i> : présentation des

	<p>Nassau (p. 46)</p> <p>4. Agrandissement du territoire d'Albert d'Autriche et meurtre de l'empereur par son neveu Jean de Souabe (1308) (pp. 46-47)</p> <p>5. Règne d'Henri de Luxembourg et renouvellement de son autorité directe sur les Waldstaetten (p. 47)</p> <p>6. Bataille de Morgarten (1315) : querelles entre les deux empereurs, attaque de l'abbaye d'Einsiedeln par les Schwytzois, préparation de l'expédition punitive par Léopold, organisation et préparation des troupes schwytzoises, bataille entre les deux armées, victoire de Schwytz et célébrations de la bataille (pp. 47-49)</p> <p>7. Pacte de Brunnen (1315) : renouvellement du pacte de 1291 à la suite de la bataille de Morgarten, début de l'appellation de « Suisses » (p. 49)</p> <p>- Les récits explicitement évoqués comme légendaires :</p> <p>1. Les baillis autrichiens : explications des noms et de leurs positions (p. 50)</p> <p>2. Le paysan Conrad Baumgarten (Unterwald) contre le sous-bailli Wolfenschiess : mort du bailli (pp. 50-51)</p> <p>3. Arnold de Melchthal contre le bailli Landenberg : fuite d'Arnold et vengeance du bailli (p. 51)</p>	<p>communautés rurales alpestres aux 12^e et 13^e siècles, élevage du bétail, exploitation des pâturage, décisions discutées en assemblée, grande autonomie dans la gestion de leurs biens. Les Urnais, qui contrôlent le Saint-Gothard, rachètent, début du 13^e siècle, le droit d'avouerie aux Habsbourg et obtiennent l'immédiateté impériale de Frédéric II (p. 52)</p> <p>3. Chapitre 5.3. <i>Vers l'alliance</i> : les communautés d'Uri, Schwyz et Unterwald se seraient alliées dans un besoin de sécurité lorsque Rodolphe de Habsbourg devient roi de Germanie en 1273. Les baillis et la politique de Rodolphe de Habsbourg mécontentent les Waldstaetten (p. 54)</p> <p>4. Chapitre 5.4. <i>L'alliance</i> : Pacte de 1291 est renouvelé début août entre les Waldstaetten suite à la mort de Rodolphe de Habsbourg. Bève présentation des causes du renouvellement et du contenu du pacte. (p. 56)</p> <p>5. Chapitre 6.1. <i>Renforcement de l'alliance et première extension</i> : querelles entre les héritiers de Rodolphe de Habsbourg, les Schwytzois attaquent l'abbaye d'Einsiedeln. Léopold d'Autriche lance une expédition punitive qui se terminera <i>lamentablement</i> lors de la bataille de Morgarten. Les Waldstaetten, victorieux, renforcent leur alliance, signature du Pacte de Brunnen. Présentation sommaire du contenu du pacte. Description du statut de la ville de Lucerne et ses liens avec les Waldstaetten (p. 60).</p> <p>- Les récits explicitement évoqués comme légendaires :</p> <p>Chapitre 5.5. <i>La tradition</i> (p. 58) :</p> <p>1. Serment du Grütli : trois représentants des communautés rurales jurent de s'affranchir des baillis habsbourgeois</p> <p>2. Guillaume Tell : refusa de saluer le chapeau du bailli Gessler à Altdorf, <i>emblème de la suzeraineté habsbourgeoise</i>. Est puni en</p>
--	--	--

	<p>4. Le serment du Grutli : Werner Stauffacher (Schwytz) furieux contre le bailli Gessler, va à Uri et prête serment devant une assemblée au Grutli avec Walter Furst et Arnold de Melchthal, explications du contenu du serment (pp. 51-52)</p> <p>5. Guillaume Tell : Gessler furieux envers le peuple et plante un symbole de l'Autriche, refus de Tell de s'incliner, Tell tire une flèche avec son arbalète sur la pomme au dessus de la tête de son fils, Gessler s'empare de Tell, enchaîné sur une barque qu'il mène dans la tempête, Tell tue Gessler (p. 52)</p> <p>6. Expulsion des baillis (1308) des trois cantons par les Waldstaetten suite à la mort de Gessler</p>	<p>devant transpercer d'une flèche une pomme située sur la tête de son propre fils. Gessler remarque que Tell tenait prêt une seconde flèche pour le tuer s'il rattrait son coup. Tell est arrêté mais il s'échappe lors d'une tempête de l'embarcation qui l'emène et parvient à tuer Gessler. Citations de plusieurs légendes étrangères apparues en même temps que celle de Tell (vers 1470) et de la symbolique autour de Tell. Explications pourquoi ceci est une légende. Les rapports entre les Waldstaetten et les Habsbourg : tels que décrits dans la légende de Tell, ils ne correspondent pas à ce qu'ils étaient en réalité</p>
<p>Rôle explicite de l'histoire/du cours d'histoire et des légendes/mythes</p>	<p>- 1^{er} encadré « <i>Education civique et morale</i> » :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Faire ressortir les difficultés quotidiennes que devaient vaincre les habitants et l'influence sur la formation de leur caractère</i> 2. <i>Faire ressortir les conséquences de l'union des Confédérés et leur amour de la liberté – l'union fait la force</i> 3. <i>Décrire une landsgemeinde aujourd'hui</i> 4. <i>Expliquer avec des exemples ce qu'est l'arbitrage. Si cette notion d'arbitrage, inscrite par les Confédérés dans le pacte de 1291, était admise par toutes les nations, la guerre disparaîtrait du monde – la Société des Nations</i> <p>- 2^e encadré « <i>Education civique et morale</i> » :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Montrer pourquoi nous avons le devoir de défendre notre pays – Nécessité d'une armée pour garder nos frontières</i> 2. <i>En prenant pour exemple la cruauté des enfants d'Albert d'Autriche, montrer la laideur de la vengeance</i> 	<p>Suite à la présentation de l'histoire de Guillaume Tell, les auteurs du manuel expliquent que malgré l'absence de toute trace des protagonistes dans les chroniques du 13^e et 14^e siècle, certains considèrent que cette histoire repose sur un fait historique. <i>Mythe ou réalité ?</i></p> <p>Rôle actuel de cette légende : <i>Admiré par les uns, critiqué par les autres, Guillaume Tell incarne la liberté, mais passe aussi pour un meurtrier, voire un assassin, ou du moins pour un perturbateur de l'ordre public. On se l'approprié pour défendre les causes les plus contradictoires.</i></p>

	<p>- 3^e encadré « <i>Education civique et morale</i> » :</p> <p><i>Faire ressortir l'amour de la liberté qui poussa les trois Suisses et leurs compatriotes à prêter le serment du Grutli. Cet amour de l'indépendance s'incarne dans la personne de Guillaume Tell notre héros national, le symbole de l'homme libre en révolte contre les tyrans.</i></p> <p>- Résumé de l'introduction du chapitre 8 (importance des légendes) :</p> <p><i>Les historiens, par leurs recherches, ont fait connaître les évènements qui ont précédé et accompagné la fondation de la Confédération. Ces évènements ont été transmis de bouche à oreille par les Waldstaetten. Ainsi, certains faits ont été placés à une date inexacte, d'autres ont été modifiés, amplifiés, arrangés, embellis : au bout de deux ou trois siècles, la légende, sur bien des points, a remplacé l'histoire. Ces légendes, ces traditions qui reposent parfois sur des faits certains, font partie de notre patrimoine national ; elles ont eu une influence considérable sur nos ancêtres et ont beaucoup contribué à faire aimer notre pays. Les enfants de la Suisse doivent les connaître, les graver dans leur mémoire et dans leur cœur. Voici ces traditions telles que les racontaient les Confédérés.</i></p> <p>- Autres citations du texte :</p> <ol style="list-style-type: none">1. <i>Ce traité, conclut au nom du Dieu tout-puissant, devait durer « à perpétuité » (p. 43)</i>2. <i>La victoire du Morgarten montre ce que peut un peuple, si petit soit-il, lorsqu'il défend ses foyers (p. 49)</i>	
--	--	--

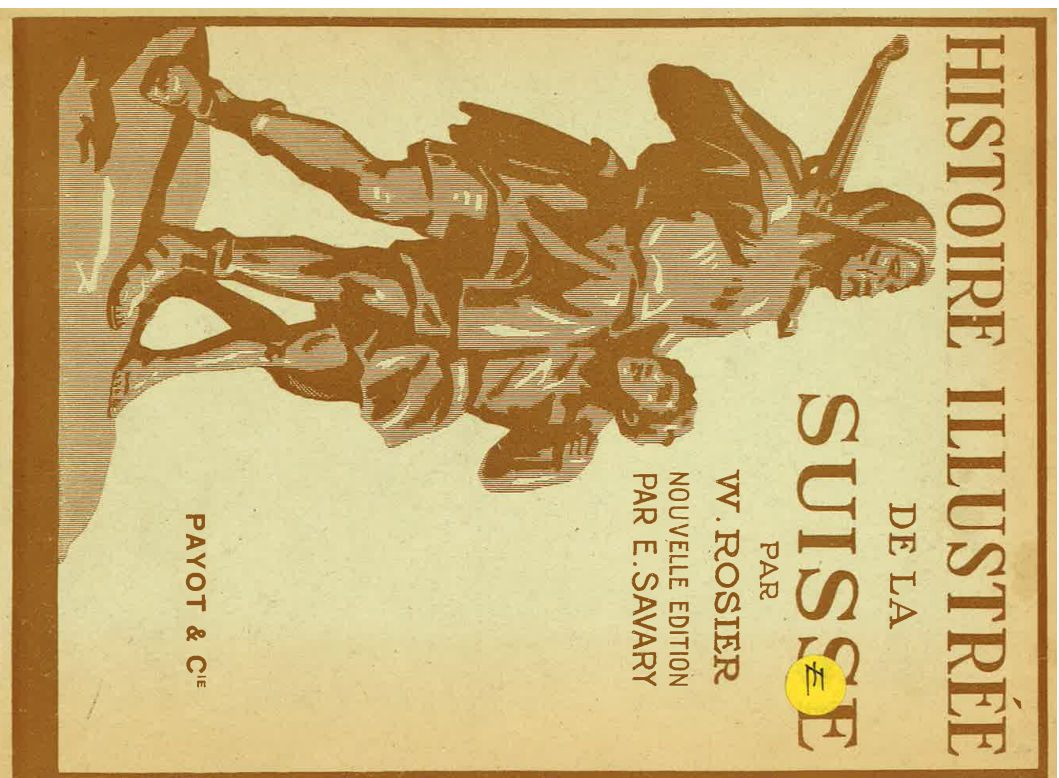
Éléments en paratexte		
Activités destinées aux élèves	<p>A noter que les devoirs donnés font implicitement référence au paratexte ou au texte « magistral »</p> <p>- 1^{er} encadré « Devoirs » : <i>Dessiner la carte des trois cantons primitifs ; indiquer les possessions des Habsbourg.</i> <i>Faire dessiner et colorier si possible les écussons des trois cantons</i></p> <p>- 2^e encadré « Devoirs » : <i>Dessiner une hallebarde.</i> <i>Faire un croquis du plan de la bataille de Morgarten.</i> <i>Composition : Faire le récit de la bataille de Morgarten</i></p> <p>- 3^e encadré « Devoirs » : Faire décrire la statue de Tell à Altdorf ; les fresques de la chapelle de Tell à Lausanne. Dessiner une arbalète Décrire la scène où Guillaume Tell tire sur son fils. – Illustrer le récit.</p>	Aucune
Illustrations	<p>- 15 illustrations noir-blanc, numérotées, légendées et parfois commentées</p> <p>- 1 carte en couleur sur une page séparée non numérotée</p> <p>- fig. 63. Armoiries d'Uri – dessin</p>	<p>- 19 illustrations (18 numérotés ; 15 légendées)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.1</u> : 1. <i>En route pour le col</i> – dessin /noir-blanc ; 2. <i>Avalanche au Saint-Gothard</i> – reproduction d'une chronique bernoise/couleurs ; 3. <i>Courants commerciaux</i> – carte/couleurs ; 4. <i>Le Pont du Diable</i> – gravure/noir-blanc</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - fig. 64. Armoiries de Schwytz – dessin - fig. 65. Armoiries d'Unterwald – dessin - fig. 66. Tour en ruine à Silenen (Uri) – dessin - fig. 67. Sceaux de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald en 1291 – dessin - fig. 68. Reproduction réduite du Pacte de 1291 – reproduction d'un document manuscrit - fig. 69. Carte du champ de bataille de Morgarten – carte - fig. 70. Le Morgarten et le lac d'Aegeri – photo - Carte en couleur : 3. <i>La Confédération des trois cantons (en 1315)</i> ; 2 couleurs aux zones de la carte : <i>Les trois Cantons primitifs et Domaines des Habsbourg</i> - fig. 71. Monument commémoratif de la victoire du Morgarten, élevé en 1908, près de Haselmatt – photo - fig. 72. Arnold de Melchthal – photo d'un tableau - fig. 73. Le Grutli – photo (prairie du Grutli avec lac) - fig. 74. Le serment du Grutli – photo d'une peinture (murale ?) représentant le serment du Grutli - fig. 75. Tell s'élançant d'un bond sur la rive – dessin - fig. 76. Monument de Guillaume Tell à Lausanne – dessin - fig. 77. Chapelle de Tell (Lac des Quatre-Cantons) – photo 	<p><u>Sous-chapitre 5.2</u> : 2. (sans titre) – schéma/noir-blanc ; 3. <i>Construction d'un chalet d'alpage (Lötschental, 1935)</i> – photo/noir-blanc</p> <p><u>Sous-chapitre 5.3</u> : 1. <i>Les sceaux des communautés</i> – photo/noir-blanc ; 3. <i>Le roi Rodophe I^{er} de Habsbourg († en 1291) (pierre tombale, cathédrale de Spire)</i> – photo/noir-blanc ; 4. (sans titre) – schéma/couleurs ; 5 (sans titre) – carte/couleurs</p> <p><u>Sous-chapitre 5.4</u> : 1. <i>Le serment (Flüelen)</i> – photo/couleurs ; 2. <i>La Suisse centrale vue par le topographe François-Louis Pfyffer de Wyer, 1777</i> – dessin/noir-blanc</p> <p><u>Sous-chapitre 5.5</u> : (sans numéro, sans titre) – dessin/noir-blanc ; 2. <i>Revue Focus Nr 26, 1972</i> – dessin/noir-blanc ; 3. <i>Les Vertus républicaines</i> – dessin/noir-blanc ; 4. <i>Scènes de l'histoire de l'indépendance de la Confédération</i> – dessin/noir-blanc</p> <p><u>Sous-chapitre 6.1</u> : 2. <i>La plus ancienne vue de Lucerne</i> – reproduction d'une chronique/noir-blanc ; 3. <i>La bataille de Morgarten, 1315</i> – reproduction d'une chronique/couleurs ; 5. <i>L'alliance avec Lucerne</i> – reproduction d'une chronique lucernoise/couleurs</p>
Sources primaires	<p>- 4^{me} lecture. <i>Le Pacte d'alliance de 1291. Traduction du pacte.</i> Cette source (pp. 45-46) comprend : un fac-similé du manuscrit du pacte de 1291 (figure 68 du manuel) ; un bref commentaire (expliquant où se trouve la version originale de <i>ce vénérable document</i> et le fait qu'il y a les sceaux d'Uri et d'Unterwald dessus) ; une traduction du pacte en français ; le nom du traducteur.</p>	<p>- 3 sources primaires et 5 sources secondaires (provenances citées, légendées, pas toutes numérotées, non commentées)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.1</u> : 2 sources secondaires tirées d'un ouvrage daté de 1979. La 1^{ère} : <i>Le Ballot ou fardeau</i>, contient une description des ballots ou fardeaux. La 2^{ème} : <i>Les principales marchandises qui transitaient par le Gothard</i>, contient une liste de celles-ci (p. 51)</p>

		<p><u>Sous-chapitre 5.2</u> : 1 source postérieure tirée d'un ouvrage daté de 1979 : 1. <i>Une communauté rurale dans le val d'Anniviers au XVIII^e siècle</i>, contient une description de la composition et du territoire de la communauté (pp. 52-53)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.3</u> : 1 source postérieure tirée d'une chronique du 16^{ème} siècle (date non mentionnée dans le manuel), 2. <i>Les Schwyzois reçoivent une charte de l'empereur Frédéric II (1240)</i>, narre comment les Schwyzois ont obtenu une charte de liberté (p. 55)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.4</u> : 1 source primaire : 3. <i>Le Pacte fédéral de 1291</i>, contient un extrait du pacte (il n'est cependant pas mentionné qu'il s'agit d'un extrait et non pas du pacte complet) (p. 57)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.5</u> : 1 source postérieure (date non mentionnée dans le manuel), 1. <i>Poème satirique</i>, poème de Balthasar Anton Dunker mentionnant Tell (p. 58)</p> <p><u>Sous-chapitre 6.1</u> : 2 sources contemporaines. La 1^{ère} (date non mentionnée dans le manuel) : 1. <i>Les Schwyzois et l'abbaye d'Einsiedeln</i>, rédigée par un moine d'Einsiedeln et décrivant les Schwyzois et leurs attaques contre l'abbaye d'Einsiedeln (p. 60). La 2^{ème} : 4. <i>Le Pacte de Brunnen</i>, contient un extrait du pacte (il n'est cependant pas mentionné qu'il s'agit d'un extrait et non pas du pacte complet) (p. 61)</p>
Autres éléments encadrés	Aucun	<p>- 5 encadrés (non légendés, non numérotés) :</p> <p><u>Sous-chapitre 5.1</u> : deux sources secondaires tirées d'un ouvrage daté de 1979 situées dans le même encadré. La 1^{ère} : <i>Le Ballot ou fardeau</i>, contient une description des ballots ou fardeaux. La 2^{ème} : <i>Les principales marchandises qui transitaient par le Gothard</i>, contient une listes de celles-ci (p. 51)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.2</u> : définitions du <i>droit d'avouerie</i> et d'une <i>charte</i> dans un même encadré (p. 52)</p>

		<p><u>Sous-chapitre 5.3</u> : explique pourquoi Rodophe de Habsbourg ne peut pas porter le titre d'empereur (p. 54)</p> <p><u>Sous-chapitre 5.5</u> : logo Swiss made représentant une arbalète (p. 58)</p> <p><u>Sous-chapitre 6.1</u> : définition de <i>Waldstaetten</i> (p. 60)</p>
--	--	---

Annexe 2.1. Rosier-Savary : couvertures



Annexe 2.2. Rosier-Savary : Préface

PRÉFACE

Bossuet a dit : « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire apprendre aux rois. » Aujourd'hui quo, dans nos démocraties, c'est le peuple qui est roi, l'étude de l'histoire devient utile à tous. Mieux que toute autre discipline, en effet, elle fournit les éléments nécessaires au développement du cœur et de la conscience morale, en même temps qu'elle contribue à la culture du sentiment national. Il est donc très naturel qu'elle figure, au nombre des branches obligatoires, dans les programmes des écoles à tous les degrés.

D'autre part, si l'on considère l'étude de l'histoire au point de vue psychologique, on constate qu'elle a beaucoup d'attrait pour l'enfant. Vers l'âge de neuf ou dix ans, alors qu'il commence à sortir de lui-même, à se débarrasser de ses tendances égoïstes, il s'intéresse vivement aux faits et gestes de ses semblables, particulièrement aux mœurs et aux coutumes des peuples primitifs, à la vie des grands hommes, dont le récit satisfait admirablement sa préilection pour le mystérieux et l'héroïque. Plus tard, lorsqu'il se sentira attiré par les idées abstraites, sa curiosité le poussera à l'étude de phénomènes plus complexes, comme la formation des États, les mouvements populaires, l'organisation de la société aux diverses époques. Il les comparera entre eux; il en recherchera les causes et les effets; il les classera par ordre de dates ou par ordre d'importance; il examinera et jugera les actes des principaux personnages qui y jouent un rôle. Ainsi, dans cette seconde période, comme dans la première, l'étude de l'histoire est ennoblement propre à satisfaire ses divers intérêts.

Les collèges et les universités ont toujours attaché à la connaissance du passé une importance particulière. Les buts que poursuivaient ces établissements et le temps dont ils disposent leur ont permis de donner à l'enseignement de l'histoire toute l'ampleur désirable. Tout autres sont la tâche et la position de l'école primaire : elle doit viser

davantage à ce qui est directement utilisable et aller au plus pressé; c'est pourquoi elle a été forcée de n'inscrire dans son programme que les matières essentielles. Pour la branche qui nous occupe, ce programme ne comprend, en effet, que l'histoire locale et l'histoire nationale, et même, en histoire nationale, se limite-t-il aux personnages « dont les actes ont duré », aux faits qui ont été une cause déterminante du développement de nos institutions ou qui caractérisaient une époque.

Mais, dans ce domaine, comme dans presque tout l'enseignement du reste, le programme n'est pas l'essentiel; ce qui importe avant tout, c'est la méthode : la manière dont on fait un rôle plus marquant que la matière. — Il est généralement admis qu'une leçon doit être présentée oralement aux élèves. Le maître expose les diverses parties du sujet de la façon la plus vivante possible en s'aidant de tout le matériel intuitif qu'il a sous la main : cartes, gravures, projections, croquis, tableau noir, où il inscrit les expressions nouvelles ou typiques, les dates, les mots de rappel. Il décrit des pays, des villes, des châteaux, des cours de rois, des monastères; il explique les institutions, les magistratures, les coutumes et les mœurs; il montre les armées en présence, les drôleries des combats, les discussions dans les assemblées, les séances des tribunaux. Pour capter l'attention des élèves, il les fait participer directement à ce travail de reconstruction en leur proposant des comparaisons ingénieuses, en leur posant de fréquentes questions. En un mot, il cherche, par tous les moyens dont il dispose, à faire revivre les événements, en développant, en localisant, en animant la matière, de telle sorte que ses auditeurs ne puissent échapper à l'empire des images évoquées devant eux.

On voit immédiatement le rôle important que le manuel est appelé à jouer dans des leçons ainsi conduites. Suivant la façon dont il est composé, il devient, pour le maître, une aide efficace ou bien une entrave regrettable. Nous avons la certitude

4

PRÉFACE

que le nouveau livre d'histoire que MM. Rosier et Savary offrent aujourd'hui aux élèves des trois cantons romands sera, pour les instituteurs et les institutrices, un auxiliaire précieux. Ils y trouveront des exposés clairs, précis, concrets, qui leur fourniront les matériaux indispensables à leurs leçons. Ils n'auront pas besoin de se livrer à de longues recherches pour rassembler les objets d'instruction, ceux-ci se trouvant en grande partie dans le livre. De plus, les cartes, les illustrations étant entre les mains des élèves, chacun d'eux pourra en prendre connaissance directement, les analyser, les reproduire même par le dessin. Ils se feront ainsi de l'objet à l'étude une idée plus exacte que par l'emploi de tableaux muraux qui sont ordinairement trop éloignés ou de dimensions trop restreintes pour être vus distinctement. Le travail personnel de l'élève sera, en outre, considérablement

facilité par le fait qu'il retrouvera, dans son manuel, la leçon du jour dans l'ordre et avec les développements présentés en classe. Pour ceux qui pensent qu'il suffit de fixer dans la mémoire les idées essentielles du sujet, les auteurs ont fait suivre chaque chapitre d'un résumé rédigé avec la même souci de clarté et de précision que le texte principal. Pour ceux, au contraire, qui croient utile d'entraîner encore l'esprit de l'enfant par de nouveaux détails, il a été prévu des lectures choisies avec le plus grand soin.

Un enseignement donné dans ces conditions est certainement dans la ligne de l'école active et surtout peut-être créer cet *enthousiasme* qu'un de nos écrivains pédagogiques romands voudrait voir régner, à certaines heures, dans nos classes. Mais « cette méthode suppose tout un ensemble de qualités; si elle est suivie avec succès par beaucoup de maîtres, avec d'autres, au contraire, elle ne donne que de faibles résultats ». Chez quelques-uns, c'est l'imagination qui fait défaut; chez d'autres, c'est la mémoire; chez d'autres encore, c'est la forme verbale qui laisse à désirer. Dans ces conditions, n'est-il pas tout indiqué, si l'on dispose d'un bon livre, d'en faire la base de son exposé, de traiter le sujet par le procédé de lecture expliquée ? Les absences de mémoire ne seraient plus à craindre, le maître aurait plus de liberté d'esprit pour expliquer, interpréter les passages difficiles, pour présenter au bon moment les objets servant d'illustration.

Instruction, pour exercer la discipline. D'autre part, l'élève ayant à chercher lui-même, dans le texte, les idées qu'il devra s'assimiler, participera d'une manière plus effective à la leçon.

Le nouveau manuel pourra certainement devenir ce *bon livre*, et il rendra, dans l'emploi de ce second procédé, autant de services que dans le premier. Mais ce n'est pas tout. L'étude de l'histoire ne doit pas se borner à concevoir les événements du passé et à les fixer dans la mémoire.

Elle ne serait alors que la *vaine science* dont parle Montaigne. Il est indispensable qu'elle vise plus haut; il faut qu'elle donne des *règles de conduite*, afin que chacun puisse *mettre à profit l'expérience du passé*. Pour cela, le choix des faits et leur ordonnance ont une importance capitale : les matériaux doivent être disposés de telle façon que chaque cours, chaque chapitre renferme une idée maîtresse qui le résume, qui apparaisse aisément à l'esprit et que l'élève puisse dégager sans difficulté. Ces exigences ont aussi été prises en stricte considération par MM. Rosier et Savary : l'examen de la table des matières suffirait pour s'en convaincre. Mais ils ont voulu faire davantage. Sous le titre : *Éducation civique et morale*, ils ont inséré, à la fin de chaque chapitre, un certain nombre de maximes, de questions, de devoirs propres à provoquer les réflexions de l'enfant et à fournir à son esprit d'excellents éléments pour les cours de civisme et de morale.

Ajoutons encore que les cartes ont été dessinées avec soin et précision et que les illustrations ont été choisies avec le constant souci de ne mettre sous les yeux des élèves que des choses qui ne puissent en rien froisser leur sens artistique.

Ainsi donc, dans toutes les parties de la table, soit en ce qui concerne la présentation des faits, soit pour les leçons qu'il y a lieu d'en tirer, ce manuel est appelé à rendre les plus grands services. Il sera pour nos écoles romandes un instrument de travail de premier ordre, au moyen duquel maîtres et élèves pourront atteindre, avec moins de difficultés que jusqu'à maintenant, le but essentiel des études historiques : connaître la patrie dans le passé pour la mieux aimer dans le présent.

LUCIEN JAVIER,

Maître à l'École d'Application
Lausanne.

(1) Chaux-de-Fonds.

Nous remercions MM. Rosier et Savary de nous avoir permis de publier ces quelques réflexions. Elles ont été complétées par une brève étude sur les corps de métiers et le dernier chapitre, qui traite de l'histoire contemporaine, a été mis au point.

Annexe 2.3. Rosier-Savary : pages analysées (pp. 42-54)

DEUXIÈME PARTIE

LA CONFÉDÉRATION DES TROIS CANTONS

CHAPITRE VI

FONDATION

DE LA CONFÉDÉRATION

1. Les Waldstätten. — Il y a, au centre de la Suisse, un lac dont on parle beaucoup dans l'histoire de notre pays : c'est le lac des Quatre-Cantons. Quatre vallées y aboutissent : celles de la Reuss, de la Muota et des deux Aa. La vallée de la Reuss formait le pays d'Uri ; celui de Schwytz se composait presque uniquement de la vallée de la Muota et l'Unterwald était constitué par les profondes dépressions où coulent les deux Aa et leurs affluents.

Aujourd'hui encore, ces vallées sont en partie couvertes de forêts, c'est pourquoi elles portent le nom de Waldstätten ou pays forestiers. Au temps des Romains, elles comprenaient déjà quelques habitans, mais elles ne se peuplèrent réellement que vers le VII^e siècle, après les invasions des Alamans.

Les habitans des Waldstätten vivaient, pour la plupart, de l'élevage du bétail. Ils se nourrissaient de laitage et de fromage. La partie inférieure des vallées était cependant cultivée. Comme aujourd'hui, on y rencontrait des champs de céréales (blé, orge, avoine), des jardins et des vergers.

Les montagnards des Waldstätten ne pouvaient que difficilement communiquer entre eux ; de hautes montagnes les séparaient. Autour du lac, on avait encore été construite. Le lac seul facilitait les relations. Un sentier à mulet faisait communiquer le pays d'Uri et le Tessin par le St-Gothard. Il fut ouvert au XIII^e siècle, au temps des Zähringen, et il ne tarda pas à prendre une grande importance.

Habités à vivre au milieu d'une nature rude, ayant grand-peine à se procurer les choses dont ils avaient besoin, les Waldstätten gardèrent des mœurs simples ; ils étaient patients, fiers, résolus. Ils se distinguaient par un ardent amour pour leurs vallées.

2. Uri. — Le pays d'Uri fut colonisé au VII^e siècle par les Alamans. En 853, Louis le Germanique, petit-fils de Charlemagne, le donna au comte de femmes de Zurich (Fraumünster). Les habitans étaient donc, pour la plupart, des serfs du comte et lui payaient des redevances. Les hommes libres étaient cependant nombreux. Ils possédaient, en commun, des pâturages et des forêts. Chaque année, ils se réunissaient pour discuter de leurs intérêts ; c'est ainsi que prirent naissance les *landsgemeinden* ou assemblées générales.

3. Schwytz. — Les Schwytzois étaient presque tous des hommes libres. Quelques-uns dépendaient du comte d'Emmenetal, d'autres étaient des serfs appartenant aux comtes de Leuzbourg. En défrichant les forêts qui couvraient les pentes septentrionales de la vallée et en y envoyant paître leur bétail, les habitans du pays de Schwytz dépassèrent maintes fois leurs frontières et pénétrèrent dans les possessions du comte d'Emmenetal ; il en résulta des querelles incessantes avec les moines.

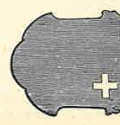


Fig. 63. — *Fond jaune et cerise flamme.*
Rip. 64. — *Armes de Schwytz.*

4. Unterwald. — Unterwald était déjà divisé en deux parties : Obwald et Nidwald. Il était dans une position moins favorable qu'Uri et Schwytz. Son territoire était partagé entre une foule de seigneurs et plusieurs comtes (Engelberg, Lucerne, Müri). Les habitans étaient presque tous des serfs. On trouvait aussi quelques paysans libres à Sarren et à Steans ; mais ceux-ci ne se réunissaient pas en *landsgemeinden*.

5. Les Waldstätten sous les Habsbourg. — Les Habsbourg héritèrent des droits des comtes de Leuzbourg sur les terres et les serfs des pays de Schwytz et d'Unterwald. Après la mort des Zähringen, ils étendirent encore leur autorité sur Uri. Les Waldstätten étaient menacés de devenir un pays sujet, et de faire partie des vastes territoires appartenant aux Habsbourg. En 1231, les habitans d'Uri et, en 1240, ceux de Schwytz obtinrent de l'empereur Frédéric II une charte par laquelle ces montagnards étaient placés sous la protection directe de l'empereur. Quand Rodolphe de Habsbourg fut élu empereur en 1273, il voulut gouverner les Waldstätten en maître. Il confirma les lettres de franchises d'Uri, mais refusa d'en faire autant pour Schwytz. Il désigna lui-même le landamman, et préleva de lourds impôts. Des soldats schwytzois l'accompagnaient dans un grand nombre d'expéditions. Lors d'une guerre contre la Bourgogne, au siège de Besançon, ils sauvèrent l'armée de Rodolphe. En récompense de ce service, l'empereur leur accorda une hampe rouge avec un croix blanche. A la fin de juillet 1291, ils apprirent la mort de l'empereur. Ils se hâtèrent de s'entendre avec leurs voisins d'Uri et d'Unterwald et signèrent, le 1^{er} août 1291, un pacte d'alliance qui est l'acte de fondation de la Confédération suisse.

6. Alliance perpétuelle du 1^{er} août 1291. — Le pacte du 1^{er} août 1291 est conservé dans les archives de Schwytz. Il est écrit en latin. Par ce traité, les trois cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald s'engagèrent à se prêter mutuellement secours contre les ennemis du dehors. Ils déclarent qu'ils n'accepteront aucun juge, aucun bailli étranger. Ils déclarent que si une querelle s'élève entre eux, ils s'en remettront à l'avis d'arbitres pris parmi les plus sages et les plus prudents des Confédérés. Si l'un des alliés repousse cette décision, les autres la feront respecter. Enfin, ils présèrent de quelle manière la justice doit être rendue et fixent les peines à infliger aux voleurs, aux incendiaires, aux criminels. Ce traité, conclu au nom du Dieu tout-puissant, devrait durer « à perpétuité ».

Le pacte de 1291 n'est pas signé, mais on connaît les hommes les plus en vue, à cette époque, dans les Waldstätten. On peut donc admettre que les auteurs de l'alliance sont : le landamman Arnold de Silenen et Werner d'Altinghausen, pour Uri ; Conrad ab Berg et Rodolphe Stauffacher, pour Schwytz ; Rodolphe d'Edrisried pour Unterwald.

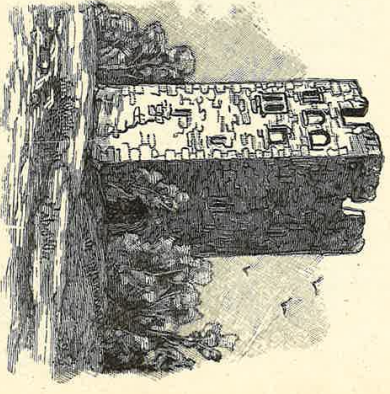


Fig. 66. — Tour en ruine à Silenen (Uri).
(Ruines de l'ancien manoir des seigneurs de Silenen, qui existait à l'époque où les Waldstätten conquièrent leur indépendance.)

RÉSUMÉ

1. Les Waldstätten. — Les pays d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald forment les Waldstätten ou cantons forestiers. Les habitans de cette contrée vivaient de l'élevage du bétail ; dans le fond des vallées, ils cultivaient quelques champs et possédaient quelques vergers. Séparés par de hautes montagnes, ils communiquaient difficilement d'une vallée à l'autre, en hiver surtout. Un sentier à mulet traversait le St-Gothard. Les rapports entre les trois pays se faisaient principalement par le lac des Quatre-Cantons. Les habitans des Waldstätten étaient fiers, énerghiques, résolus. Ils tenaient par-dessus tout à leur indépendance, à leur liberté.

2. Uri. — En 853, un empereur donna le pays d'Uri au comte de femmes de Zurich (Fraumünster). Parmi les habitans, on trouvait des serfs de ce comte et un certain nombre d'hommes libres. Ces derniers possédaient en commun des terres qu'ils administraient eux-mêmes. Pour cela, ils se

donnée à l'unanimité, nous avons aussi juré, statue décidée de reconnaître et ne reconnaître en aucune façon dans les dites vallées un juge qui aurait acheté sa charge, à prix d'argent ou par quelque autre moyen, ou qui ne serait pas habitant de nos vallées ou membre de nos communautés.

Si une dissension surgit entre quelques-uns des confédérés, ceux dont le conseil a le plus de poids doivent intervenir comme médiateurs pour apaiser le différend selon le mode qui leur paraîtra efficace; et les autres confédérés devront se tourner contre la partie qui rejeterait leur sentence.

Outre tout cela voici ce qui a été convenu entre eux: S'il se commet un meurtre, avec préméditation et sans qu'aucune faute ne puisse être imputée à la victime, le meurtrier, comme son crime inflame l'esprit, doit être mis à mort, si on a pu s'emparer de sa personne, à moins qu'il ne puisse prouver qu'il est innocent de ce forfait; et s'il réussit à s'échapper, il lui est à jamais interdit de revenir au pays. Ceux qui accorderaient abri et protection à ce malheureux devront être expulés des vallées et n'y rentrer que sur rappel explicite des confédérés.

Si quelqu'un met volontairement le feu aux biens d'un confédéré, de jour ou dans le silence de la nuit, on ne devra plus jamais le considérer comme membre d'une de nos communautés. Et celui qui, dans nos vallées, prendrait le parti du dit malfaiteur et le protégerait, devra donner satisfaction à la victime.

De plus, si l'un des confédérés commet un vol au détriment d'un autre ou lui cause un dommage quelconque, les biens du coupable que l'on pourra saisir dans les vallées doivent être mis sous séquestre pour servir après jugement à indemniser les victimes.

En outre, nul n'a le droit de saisir, sauf envers quelqu'un qui manifestement est son débiteur ou s'est porté caution envers lui; et même dans ce cas, il ne devra le faire qu'avec le consentement explicite du juge.

D'autre part, chacun doit obéissance à son juge, et, si besoin est, doit désigner à l'intérieur des vallées le juge dont il relève. Et au cas où quelqu'un refusait de se soumettre au jugement rendu et où l'un des confédérés subirait quelque dommage du fait de cette obstruction, tous les confédérés sont tenus de contracter le rétablissement à donner satisfaction.

El surgisse une guerre ou un conflit entre quelques-uns des confédérés, si l'une des parties se refuse à remettre sa cause entre les mains de la justice ou à entrer en composition, les confédérés sont tenus de prendre fait et cause pour l'autre partie.

Les décisions ci-dessus consignées, prises dans

l'intérêt et au profit de tous, devront, si Dieu le permet, durer à perpétuité; en témoignage de quoi le présent acte a été dressé à la requête des prénommés et muni des sceaux des trois communautés et vallées susdites.

Fait en l'an de grâce 1291 au début du mois d'août.

Version française par David Lasserre.

CHAPITRE VII PREMIERS COMBATS POUR LA LIBERTÉ

BATAILLE DU MORGARTEN

1. Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau. — Le fils aîné de Rodolphe de Habsbourg, Albert, désirait beaucoup devenir empereur, mais on ne l'aimait pas. Les princes allemands placent sur le trône impérial un autre seigneur : Adolphe de Nassau. Les Waldstetien acclamèrent avec joie le nouvel empereur qui ne tarda pas à confirmer leurs franchises.

La guerre éclata entre Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau. Dans un combat, Adolphe s'élança dans la mêlée et rencontra son rival. La lance baissée, il se jeta sur lui en criant : « C'est toi que tu laisses ta vie et ton empire. » Albert para le coup et tua son adversaire. Albert d'Autriche fut alors nommé empereur.

2. Albert d'Autriche. Sa mort. — Le nouveau monarque était très habile. Sous son règne, le commerce prospéra, les villes se développaient. Il chercha aussi à agrandir ses Etats; il acquit de nouveaux territoires dans les Grisons, l'Emmenthal, l'Entlebuch, la Thurgovie. Il avait repris le projet de son père : créer, dans la Haute-Allemagne, un important duché pour sa famille. Albert d'Autriche tenait aussi à posséder la route du St.-Gothard; il s'efforça de l'améliorer et d'y acheminer un important trafic.

Sa dureté de cœur lui créa un ennemi mortel : son neveu, Jean de Souabe, qui réclamait depuis longtemps les biens que son père lui avait laissés. Le 1^{er} mai 1308, Albert se rendit à la rencontre de sa femme qui venait de Rheinfelden. Il passa la Reuss sur un bateau. Le duc Jean et quelques-uns de ses amis s'embarquèrent avec l'empereur. Arrivé sur la rive opposée de la rivière, l'empereur monta à cheval. Aussitôt, un signal est donné, Jean frappe son oncle de son poignard; un autre conjuré lui fend

la tête d'un coup de hache. Les meurtriers s'enfuirent en toute hâte, abandonnant Albert d'Autriche, raconte la légende, entre les mains d'une vieille femme qui ramassait du bois mort. C'est elle qui recueillit le dernier soupir de l'empereur.

Les fils d'Albert se montrèrent impitoyables dans leur vengeance. Les biens des régicides furent confisqués, leurs châteaux brûlés. L'un d'eux, Rodolphe de Wart, fut condamné à être roué vif. On lui brisa bras et jambes et il resta trois jours exposé sur la roue. Quant à Jean de Souabe, il disparut et l'on n'entendit plus jamais parler de lui. La veuve d'Albert, la reine Elisabeth, fit élever une chapelle à l'endroit où son mari avait été assassiné. Plus tard, sur les mêmes lieux, elle fonda le couvent de Koenigsfelden à auquel elle donna de grands biens.

3. Henri VII de Luxembourg. — Henri de Luxembourg succéda à Albert comme empereur. Les Waldstetien lui envoyèrent une ambassade pour le prier de confirmer leurs franchises. Il répondit avec une grande bienveillance aux délégués d'Uri et de Schwytz et renouvella leurs anciennes libertés; en outre, il accorda une charte à l'Unterwald, libérant ce pays de l'autorité de la famille de Habsbourg. Les trois pays allés jouirent dès lors des mêmes avantages; ils ne dépendaient plus que de l'empereur.

4. Bataille du Morgarten. — Le règne d'Henri de Luxembourg fut malheureusement de courte durée. A sa mort, les princes allemands se divisèrent : les uns choisirent comme empereur Louis de Bavière, d'autres, Frédéric le Beau, fils d'Albert d'Autriche. La guerre éclata entre les deux rivaux. Les Waldstetien prirent parti pour Louis de Bavière; leurs voisins, les villes surtout, se placèrent du côté de Frédéric le Beau.

Les Schwytzois, toujours entreprenants, profitèrent des troubles causés par la querelle des deux empereurs pour attaquer de nouveau le couvent d'Ensischedeln. Ils s'emparèrent des troupeaux et emmenèrent les moines prisonniers. Ils prirent ensuite possession des pâturages qui leur convenaient depuis longtemps. Une plainte fut adressée à Frédéric le Beau, protecteur du couvent; celui-ci mit les Schwytzois au ban de l'empire et les fit chasser de l'Église.

(1) Près de Brouage, en Angouême.

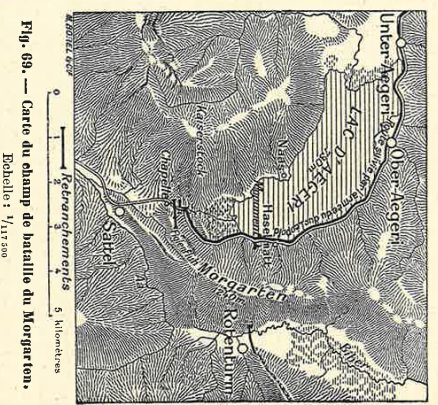


Fig. 69. — Carte du champ de bataille du Morgarten. Dehnbalt, 1717-1800

Afin de soumettre les montagnards des Waldstetien, il vint à Zurich pour préparer une expédition dont son frère, Léopold, devait être le chef.

En automne 1315, Léopold se rendit à Baden où il réunit une armée de 20 000 hommes. Il en voya 11 000 hommes, sous la conduite du comte de Strassberg, attaquer l'Unterwald par le Brunnig; lui-même, avec 7000 fantassins et 2000 cavaliers, se décida à envahir le pays de Schwytz par le chemin du Morgarten.

Les Confédérés étaient prêts à repousser cette attaque. Partout où la montagne et les marais ne formaient pas un barrage naturel, ils élevèrent des retranchements et construisirent des tours de défense. Ils gagnèrent comme allié la petite ville d'Arth, suzerain des Habsbourg, et la fortifièrent; ils rencontrèrent d'une palissade le port de Brunnon et élevèrent une tour sur l'emplacement du village actuel de Rotenturm.

L'organisation militaire des troupes du pays de Schwytz était remarquable. Le service militaire était obligatoire à partir de 15 ans et ce petit territoire pouvait mettre sur pied un corps de 1200 à 1300 hommes, bien aguerris, bien préparés, sachant manœuvrer. Les nombreuses expéditions des Schwytzois contre le couvent d'Ensischedeln constituaient de véritables opérations militaires où les chefs apprenaient

à conduire leurs soldats, se familiarisant avec le terrain et le pays.

L'arme principale des Schwytzois fut d'abord la « rouge », sorte de hache de bûcheron fixée à un long manche. Peu à peu, en se modifiant, elle devint la fameuse hallebarde munie d'un crochet pour désarçonner les cavaliers. Maniée par les bras vigoureux des montagnards, cette arme était terrible.

Le 11 novembre 1315, toutes les troupes de Léopold étaient concentrées à Zoug. Le 15, de bon matin, l'armée autrichienne s'ébranla en prenant le chemin d'Obergergen et du Morgarten. En tête s'avancent les cavaliers, pleins d'ardeur ; en arrière, les gens de pied. Toute la colonne s'étend sur une longueur de 4 à 5 km. Ne doutant pas de la victoire, Léopold fait suivre son armée de chariots remplis de cordes pour emmener les troupeaux et, peut-être aussi, les principaux chefs schwytzois.

Pendant ce temps, les montagnards n'étaient pas restés inactifs. Des espions les avaient très exactement renseignés sur les mouvements de l'armée autrichienne. On raconte aussi qu'un seigneur, ami des Confédérés, les avait prévenus de l'attaque de Léopold en lançant, dans leurs retranchements près d'Arth, une flèche portant ce message : « Gardez-vous au Morgarten. » Au nombre de 1300, les Schwytzois, secourus par des contingents venus d'Uri et d'Unterwald,

se postèrent sur le Sattel, à la frontière de Zoug et de Schwytz. Ils avaient rassemblé sur une roche dominant la partie la plus étroite du défilé du Morgarten, une quantité de troncs d'arbres et de blocs de rochers. Une avant-garde, composée d'hommes déterminés, devait tenter de couper l'armée autrichienne et de lui rendre la retraite impossible. Bien armés, les chaus-sures munies de crampons afin de ne pas glisser sur les pentes, sachant qu'ils défendaient leurs foyers, leur pays, les Confédérés étaient prêts à recevoir leur puissant ennemi.

Les Autrichiens suivent sans inquiétude le chemin qui longe le lac. Tout est calme. Les cavaliers, qui forment l'avant-garde, gravissent péniblement le chemin qui conduit au Morgarten. Les premiers ont déjà atteint le chemin creux qui débouche sur le Sattel, lorsque, tout à coup, la montagne endormie se réveille. Les sons du cor éclatent. Des tronds d'arbres roulent le long des pentes et bondissent de rocher en rocher ; d'énormes blocs de pierre jettent la terreur et le désordre dans les rangs de l'ennemi. L'avant-garde des Schwytzois parvient en quelques minutes à fermer toute issue à ceux qui, suivant l'expression d'un contemporain, sont « pris comme des poissons dans une masse ». Les Schwytzois choisissent ce moment pour s'élançer contre leurs ennemis, hallebardes en mains. Les cavaliers cherchent à reculer, et causent par là un grand désordre dans l'infanterie qui suit.

La mêlée fut terrible ; le massacre affreux. Beaucoup de nobles ne purent s'enfuir ; quelques-uns s'enlisèrent dans les marais ou se noyèrent dans le lac ; les Autrichiens perdirent plus de 1500 hommes.

La bataille finie, les Confédérés mirent le genou en terre pour remercier Dieu de leur victoire. Quant au duc Léopold, qui avait combattu bravement, il put s'enfuir, grâce à un guide qui connaissait bien le pays. Il arriva le lendemain à Winterthour, pâle, malade de colère et de honte.

Le butin des Confédérés fut considérable. Sur le champ de bataille, ils firent ample provision de cuirasses et d'épées militaires. Quelques jours après le combat, les habitants des villes autrichiennes

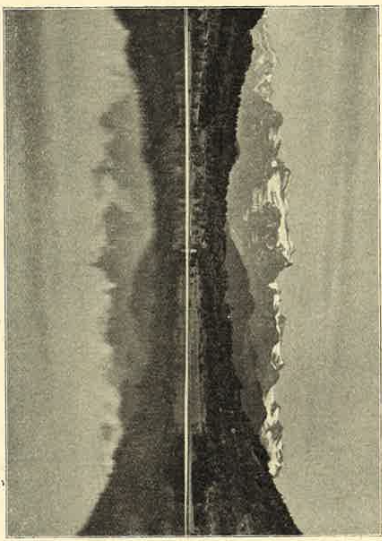
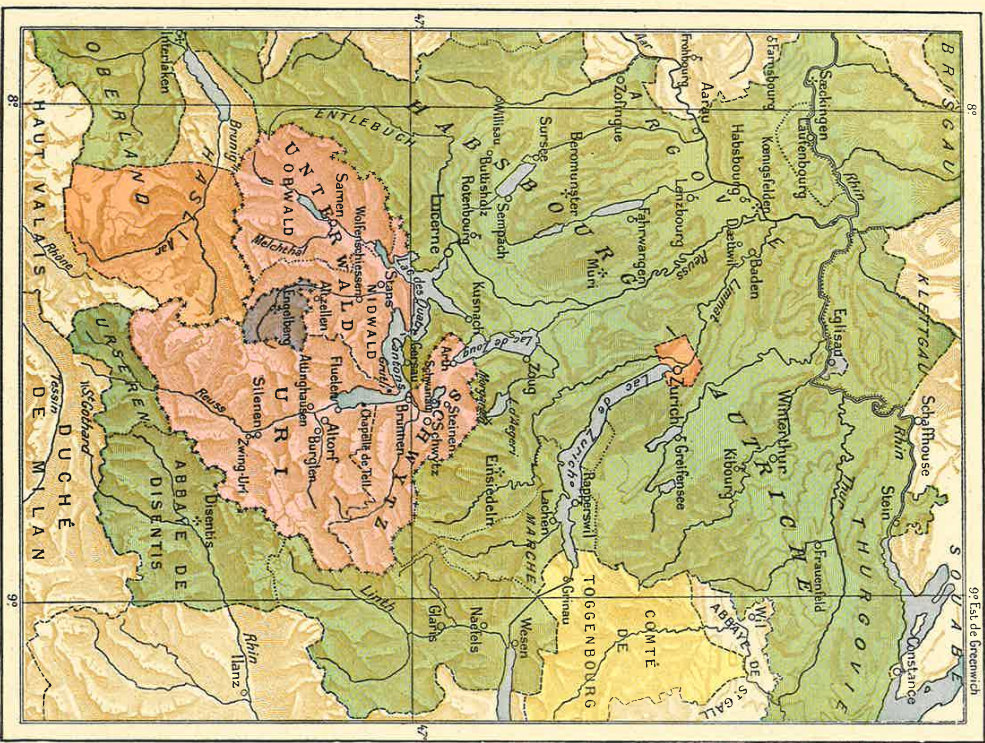


Fig. 70. — Le Morgarten et le lac d'Avgerli.

Montagne du Morgarten.



3. — La Confédération des trois cantons (en 1315). — Echelle : 1/1.500 000.

vinent recueillir ou enlever les cadavres : châteaux et bourgs eurent à déplorer la mort de beaucoup des leurs.

Le comte de Strassberg avait réussi à envahir l'Untervald ; il avait pillé la vallée de l'Aa, du Brunig à Sarnon. Apprenant la défaite du Morgarten, il se hâta de repasser la frontière, poursuivi par les soldats confédérés qui désastèrent les terres de l'abbaye autrichienne d'Interlaken.

Les Confédérés décidèrent de célébrer, chaque année, par une fête religieuse le jour « où le Seigneur avait délivré son peuple des mains de l'ennemi ». Ils élevèrent une chapelle près du champ de bataille. Plus tard, un monument a été érigé pour rappeler aux Suisses le courage et le dévouement de leurs ancêtres.

5. Pacte de Brunnen. — La victoire du Morgarten rendit plus solides les liens qui unissaient les Confédérés. Le 9 décembre, les délégués des trois pays s'assemblèrent à Brunnen ; ils jurèrent un nouveau pacte. L'alliance de 1291 était restée secrète, celle de 1315, rédigée en allemand, fut rendue publique. A Brunnen, l'inscription suivante rappelle ce fait mémorable. « Ici fut jurée l'alliance éternelle. »

L'année suivante, Louis de Bavière confirma les franchises des Confédérés qui commencèrent alors à être appelés « Suisses », du nom de Schwyz, le principal des trois Waldstätten.

La victoire du Morgarten montre ce que peut un peuple, si petit soit-il, lorsqu'il défend ses foyers. La noblesse dut compter dès lors avec les paysans ; ceux-ci avaient prouvé qu'ils étaient capables de conquérir la liberté et de la défendre.

RÉSUMÉ

1. Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau. — Le fils de Rodolphe de Habsbourg, Albert, désirait devenir empereur ; mais les princes allemands, qui le craignaient, élurent Adolphe de Nassau. Celui-ci confirma les lettres de franchises accordées à Uri et à Schwyz. La guerre éclata entre Albert d'Autriche et Adolphe de Nassau. Ce dernier fut tué et Albert devint empereur.

2. Albert d'Autriche, sa mort. — Albert refusa de reconnaître les franchises de Schwyz et celles d'Uri. Il préleva de lourds

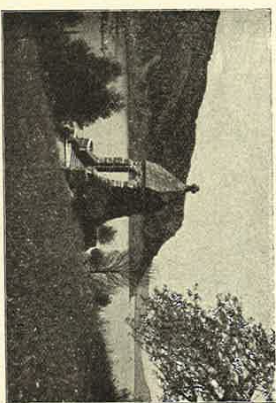


Fig. 71. — Monument commémoratif de la victoire du Morgarten, élevé en 1306, près de Hünenstein.

impôts sur les paysans et chercha à agrandir ses Etats. Il avait à sa cour un de ses neveux, Jean de Souabe, auquel il refusait de rendre les biens que lui avaient laissés ses parents. Le 1^{er} mai 1308, au moment où il venait de traverser la Reuss, l'empereur fut assassiné par son neveu Jean de Souabe et quelques complices. La veuve et les enfants d'Albert d'Autriche se vengèrent cruellement. Les biens des régicides furent confisqués et l'un d'eux fut roué vif. Le couvent de Koenigsfelden fut construit sur le lieu du crime.

3. Henri VIII de Luxembourg. — Henri de Luxembourg succéda à Albert d'Autriche. Il reconnut les franchises d'Uri et de Schwyz et en accorda de semblables à Untervald. Dès ce moment, les trois Waldstätten ne dépendirent plus que de l'empereur.

4. Bataille du Morgarten. — Henri de Luxembourg régna peu de temps. A sa mort, les princes allemands se divisèrent : les uns choisirent Louis de Bavière, les autres Frédéric d'Autriche. Les Waldstätten se prononcèrent pour Louis de Bavière.

Les Schwyzois profitèrent de cette période troublée pour attaquer le couvent d'Einsiedeln. Ils firent les moines prisonniers et s'emparèrent des pâturages voisins de leurs

frontières. Frédéric d'Autriche, était le protecteur du couvent; il résolut de punir les Schwytz et de soumettre les Waldstätten. Il chargea son frère Léopold de marcher avec une armée contre les montagnards.

Le 15 novembre 1315, Léopold d'Autriche, avec de nombreux chevaliers et un fort contingent de fantassins, se dirigea sur Schwytz en passant par le Morgarten. Avertis, les Confédérés étaient prêts à recevoir leurs ennemis. Après avoir longé le lac d'Ägeri, les seigneurs, qui formaient l'avant-garde, s'engagèrent dans un chemin creux bordé de pentes abruptes et de rochers. A ce moment, des pierres énormes et des troncs d'arbres, poussés par les bras vigoureux des montagnards, vinrent jeter un grand désordre dans les rangs ennemis. Les Confédérés attaquèrent alors, au nombre de 1300, et firent des chevaliers un affreux massacre. Plus de 1500 cadavres restèrent sur le champ de bataille.

5. Pacte de Brunnen. — La victoire du Morgarten fortifia encore les liens qui unissaient les Confédérés. En décembre 1315, à Brunnen, les délégués des trois cantons jurèrent une nouvelle alliance qui fut rendue publique. Louis de Bavière confirma les franchises des Waldstätten, dont les habitants furent désignés, dès lors, sous le nom de « Suisses ».

Éducation civique et morale. — 1. Montrer pourquoi nous avons le devoir de défendre notre pays. — Nécessité d'une armée pour garder nos frontières. 2. En prenant pour exemple la cruauté des enfants d'Albert d'Autriche, montrer la haine de la vengeance. — Dessiner une halberde. Faire un croquis au plan de la bataille du Morgarten. Composition : Faire le récit de la bataille du Morgarten.

CHAPITRE VIII
LES TRADITIONS NATIONALES

Les recherches des historiens nous ont fait connaître les événements qui ont précédé et accompagné la fondation

de la Confédération. Ces événements, les habitants des Waldstätten ne les avaient point oubliés, mais en se lasant raconte de père en fils, les transformèrent peu à peu, sans s'en rendre compte, comme cela arrive toujours quand des faits passent de bouche en bouche. Ainsi, certains faits ont été peints à une date inexacte, d'autres ont été modifiés, amplifiés, arrangés, embellis : au bout de deux ou trois siècles, on égarait, sur bien des points, à l'égard de l'histoire. Ces légendes, ces traditions qui représentent sur des faits certains, font partie de notre patrimoine national et ont une influence considérable sur nos mœurs et sur le développement de la Suisse moderne. Les enfants de la Suisse doivent les connaître, les garder dans leur mémoire et dans leur cœur. Voici ces traditions telles que les racontaient les Confédérés :

1. Les baillis autrichiens. — Après avoir été nommé empereur, Albert envoya dans les Waldstätten plusieurs baillis qui, contrairement à la coutume, se firent dans la contrée. L'un d'eux, Gessler, qui devait gouverner Uri et Schwytz, s'établit dans le château de Küssnacht. Un second, Landenberg, s'installa au château de Sarnen. Un sous-bailli, nommé Wolfenschiess, résidait au château de Rotzberg, près de Stans. Ces baillis étaient arrogants et cruels. Ils augmentèrent les impôts; pour les plus petits délits, ils condamnaient les habitants à de fortes amendes et ne manquaient aucune occasion de les humilier. Pour emprisonner les montagnards, qui menaçaient de se soulever contre ce régime tyrannique, Gessler fit construire une forteresse appelée Zwing-Uri, ce qui veut dire « Dommage-Uri ».

Les baillis commirent divers excès qui exaspérèrent les habitants des Waldstätten. A Altszellen, dans l'Unterwald, vivait un homme honnête et courageux appelé Conrad Baumgarten. Un jour, le sous-bailli Wolfenschiess, passant par ce village, vit la femme de Conrad et



Fig. 72. — Arnold de Melchtal.

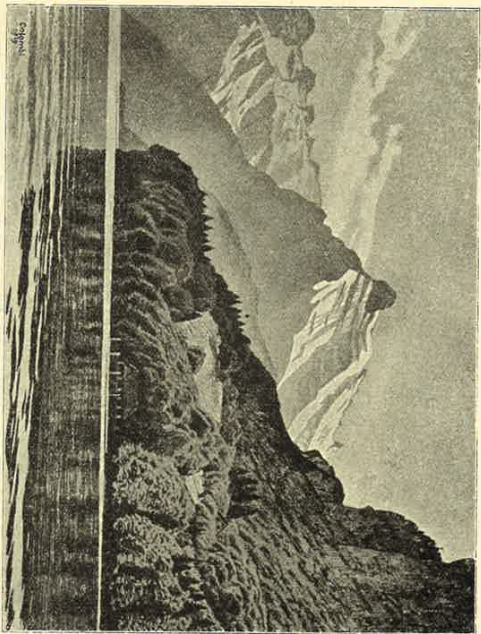


Fig. 73. — La Grutli.
(D'après Colombi, *Frankie Alti*)

lui ordonna avec arrogance de lui préparer un bain. La paysanne obéit, mais elle courut chercher son mari occupé à couper du bois dans la forêt voisine. Baumgarten rentra à la hâte au logis et tua le sous-bailli dans son bain.

2. Arnold de Melchtal. — Un vieux paysan de Melchi ou Melchtal, Henri au der Halden, avait une grande influence sur ses compatriotes. Il les encourageait à résister aux baillis. Pour une légère faute, commise par son fils Arnold, il fut condamné à une forte amende qu'il refusa de payer. Landenberg ordonna de saisir la paire de bœufs du paysan. Un jour que le père et le fils labouraient, le valet du bailli voulut s'emparer des bœufs attelés à la charrue : « Si les paysans, dit-il, veulent manger du pain, qu'ils tirent la charrue eux-mêmes ! » Hors de lui, Arnold frappa l'insolent de son bâton noueux et lui cassa deux doigts; mais, craignant une punition terrible, il se réfugia dans le pays d'Uri. Landenberg tourna sa vengeance contre le père d'Arnold : il s'empara des biens du vieillard, et, impitoyable, il lui fit crever les yeux.

3. Werner Stauffacher. — Vers le même

temps, Gessler traversait le village de Steinen, dans le pays de Schwytz, vit une belle maison neuve appartenant à un paysan riche et très estimé, nommé Werner Stauffacher. Celui-ci était assis devant sa demeure. Gessler lui demanda à qui était cette jolie maison. « Elle appartient à monseigneur le roi, répondit modestement Stauffacher; c'est votre fief et le mien. » — « Je représente toi le roi, répliqua Gessler d'un ton menaçant, et je ne veux pas que les paysans bâtissent, sans ma permission, de si belles maisons et vivent comme s'ils étaient des seigneurs. »

Les paroles du bailli remplirent Stauffacher d'inquiétude. Il les rapporta à sa femme, Marguerite Herloberg, qui en fut indignée. — « Jusqu'à quand, dit-elle à son mari, faudra-t-il supporter de telles insultes? Va trouver dans le pays d'Uri et dans celui d'Unterwald les hommes sur lesquels tu peux compter; entendst-oi avec eux pour secouer le joug des baillis. »

4. Serment du Grutli. — Werner Stauffacher se rendit dans le pays d'Uri où il vit Walter Furst et Arnold de Melchtal. Ces trois hommes décidèrent de se réunir au *Küttli* ou *Grutli*, prairie solitaire située au bord du lac des Qu-

tre-Cantons, et d'y amener chacun dix hommes de confiance.

Dans une dernière assemblée, ces trente-trois hommes courageux, unis par l'amitié et par l'amour du pays, jurèrent de défendre leurs libertés et de sacrifier, s'il le fallait, leur vie pour la délivrance de la patrie. Ils prêtèrent le serment suivant : « En cette entreprise, nul d'entre nous n'agira selon ses propres idées, ni n'abandonnera ses compagnons ; nous vivrons et mourrons en bonne et franche amitié. Chacun maintiendra, d'après le conseil commun, le peuple innocent et opprimé de sa ville dans ses antiques droits, de manière que tous les Confédérés jouissent à jamais des fruits de cette union. Nous n'envahirons aux Haabourg qu'en ce qui est de leurs biens, de leurs droits et de leurs serfs ; les gouverneurs, leur suite, leurs vassaux et leurs soldats mercennaires ne perdront pas une goutte de leur sang ; mais la liberté que nous avons reçue de nos ancêtres, nous voulons la conserver et la transmettre intacte à nos enfants. »

Le soulèvement des trois vallées fut décidé. Tous se mirent d'accord sur la manière d'exécuter leur projet et promirent de garder un secret absolu sur les décisions prises, puis chacun retourna dans sa maison et soigna son bétail.

5. Guillaume Tell. — Gessler ne tarda pas à remarquer que le peuple relevait la tête. Il consulta des soupçons. Pour se rendre compte de la fidélité des Uriens, il fit planter sur la place publique d'Altorf une perche surmontée d'un chapeau aux couleurs de l'Autriche. Tous les passants devaient se découvrir devant ce chapeau et s'incliner en signe de soumission. Deux soldats montaient la garde et s'assuraient que les ordres du bailli étaient respectés.

Un jour, un habile arbalétrier de Burglen, nommé Guillaume Tell, passant avec son enfant, ne fit pas le salut exigé. Aussitôt il est saisi et conduit devant le bailli. « Je sais, dit celui-ci, que tu es un habile tireur. Comme punition de ta désobéissance, je te condamne à abattre une pomme posée sur la tête de ton enfant. »

Tell supplie le tyran de lui faire grâce d'une pareille épreuve. Gessler reste inflexible. Il le menace même de le mettre à mort ainsi que son fils, s'il n'obéit pas à ses ordres.

Tell est conduit sur la place d'Altorf. Gessler s'y rend avec ses soldats et ses valets. Une foule frémissante d'indignation l'entoure. On place le fils de Tell contre un arbre, avec une pomme

sur la tête ; on compte cinquante pas. Tell met une flèche sur son arbalète, vise lentement et tire. Le trait part, perce la pomme sans toucher l'enfant. La foule acclame l'adroît et courageux tireur et pousse des cris de joie.

Gessler avait vu Tell caclier rapidement, avant de tirer, une seconde flèche sous son habit. Furieux, le bailli s'écrie : « Pourquoi cette seconde flèche ? » Tell hésite à répondre. — Gessler le presse de questions. — « Si tu me dis la vérité, promets-moi, tu auras la vie sauve ! — C'était pour vous percer le cœur, dit hardiment le montagnard, si ma première flèche avait atteint mon fils. »

Gessler, hors de lui, ordonne de garrotter le rebelle. « Je ne reviendrai pas sur ma promesse, dit-il, mais tu resteras jusqu'à ta mort enfermé dans les cachots du château de Kusnacht. » Une barque est immédiatement préparée à Fluelen. Tell y est attaché et Gessler y prend place avec des soldats. A peu de distance du port, une formidable tempête éclate. Le faible soulève des vagues énormes qui menacent d'engloutir l'embarcation ou de la briser contre les rochers. Les bareliers, effrayés, s'écrient : « Tell seul peut nous sauver. » Gessler donne l'ordre de le délier. Tell prend alors le gouvernail d'une main ferme et conduit la barque au pied de l'Axenbergr, près d'un rocher (la Tellplatte) qui émerge des flots. Tout à coup, il saisit l'arbalète d'un soldat, s'élançant d'un bond sur la rive, repousse du pied le bateau, puis, à la hâte, il traverse le pays de Schwyz. Il sait que si Gessler réussit à ériger un naufrage, il rentrera avant la nuit à son château de Kusnacht. Tell se poste en embuscade près d'un chemin creux qui conduit à la résidence du bailli. Lorsque Gessler arrive avec ses favoris et ses soldats, Tell le tue d'une de ses flèches, débarrassant le pays d'un dangereux tyran.

6. Expulsion des baillis. — La nouvelle de la mort de Gessler fut accueillie avec une grande joie par les habitants des Waldstätten. La révolution éclata. Le château de Retzberg fut pris le premier. Un jeune homme y pénétra au moyen d'une corde que lui avait lancée une servante. Vingt compagnons y entrèrent ensuite de la même façon. Une fois réunis, ils s'emparèrent du castel et le détruisirent.

Le même jour, c'était le 1er janvier 1308, quelques hommes se présentaient au château de Sar-

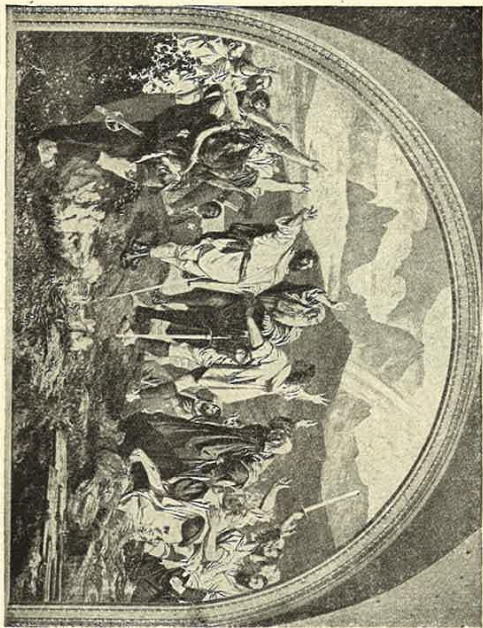


Fig. 74. — Le serment du Grunli.

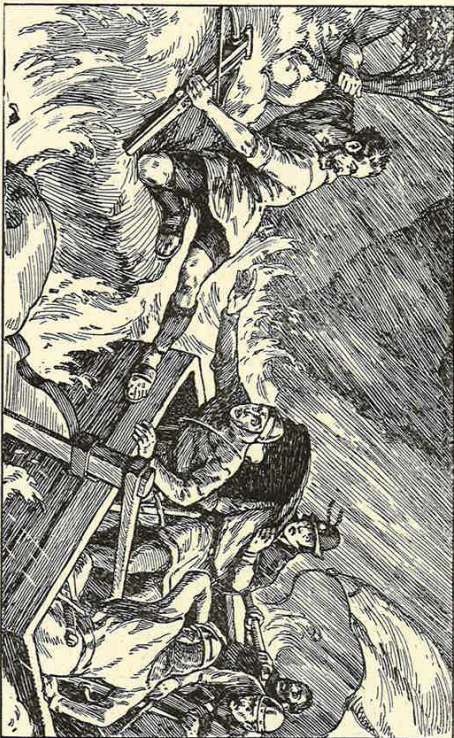


Fig. 75. — Tell s'élançant d'un bond sur la rive.

nen. Ils apportèrent au bailli, suivant l'usage, des moutons, des veaux, des chèvres, de la volaille, comme présents de la nouvelle année. Ils rencontrèrent le bailli qui, accompagné d'une brillante suite, se rendait à la messe. Landenberg donna l'ordre de les faire entrer dans la cour. Soudain un cor sonna. A ce signal, les montagnards fixèrent rapidement des pointes de fer à leurs bâtons et, avec l'aide de quelques compatriotes accourus de la forêt voisine, ils s'emparèrent du château et le brûlèrent. Le bailli voulut s'enfuir, mais il fut pris, et con-

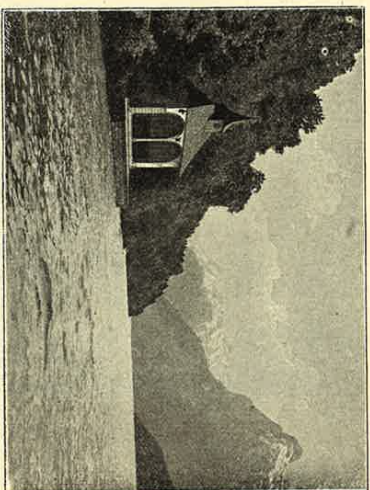


Fig. 77. — Chapelle de Tell (Lac des Quatre-Cantons).

damné à être expulsé après avoir juré qu'il ne reviendrait jamais dans le pays.

De leur côté, les Schwytzois détruisirent le château de Schwyz bâti dans une île du lac de Lowerr. Les Uriens en firent autant de la forteresse de Zwing-Uri. Des feux de joie brillèrent sur les montagnes, annonçant la victoire remportée sur les tyrans. Tous les habitants des Waldstätten étaient heureux de voir leur pays délivré du joug de l'étranger. L'empereur Albert résolut de venger ses baillis en châtiant les Confédérés d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald ; mais il ne put réaliser son projet ; cette même année, il fut assassiné par son neveu Jean de Souabe.

Education civique et morale. — Faire ressortir l'amour de la liberté qui poussa les trois Suisses et leurs compatriotes à prêter le serment du Grütli. Cet amour de l'indépendance s'incarne dans la personne de Guillaume Tell notre héros national, le symbole de l'homme libre en révolte contre les tyrans.

Devoirs. — Faire décrire la statue de Tell à Lausanne. Dessiner une arbalète. Décrire la scène où Guillaume Tell tire sur son fils. — Illustrer le récit.

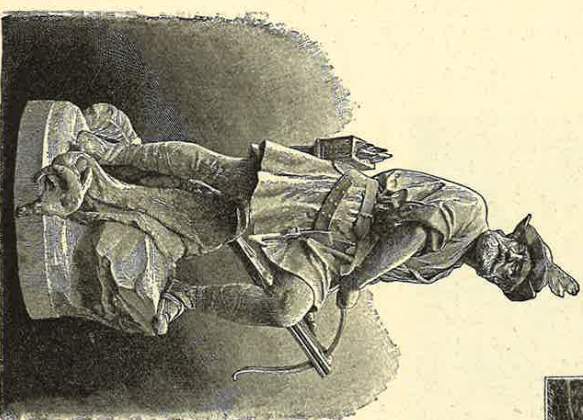
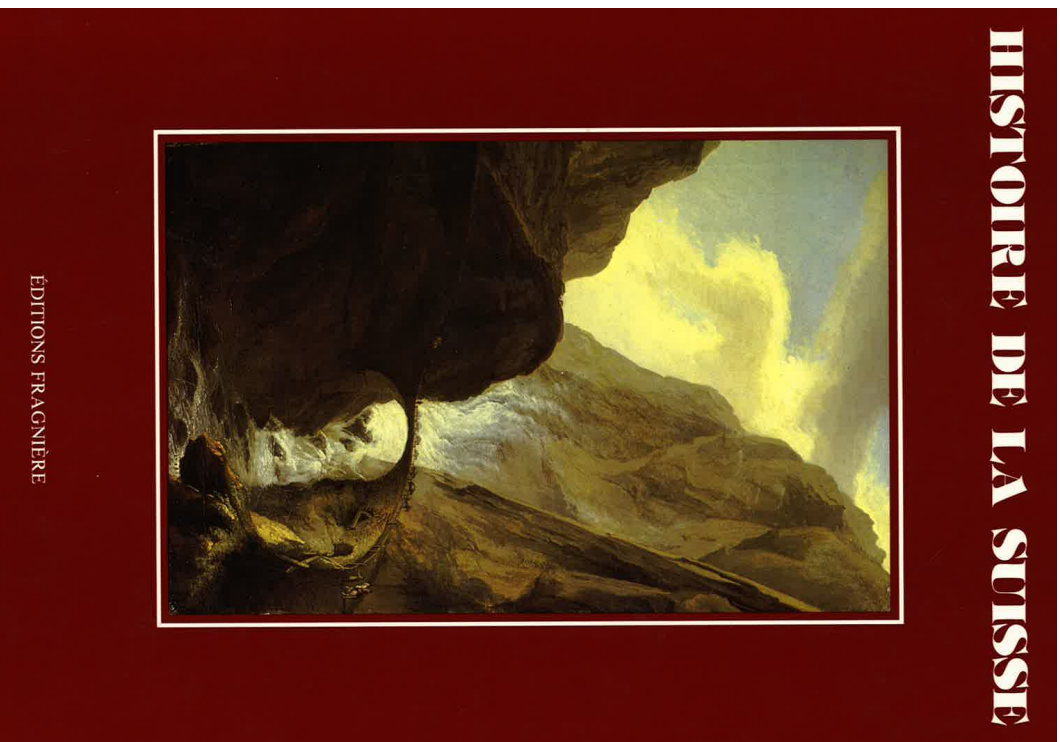


Fig. 76. — Monument de Guillaume Tell à Lausanne.

Annexe 3.1. Fragnière : couvertures



Annexe 3.2. Fragnière : Avant-propos

Avant-propos

En 1984 paraissait la première édition d'HISTOIRE DE LA SUISSE; c'était le résultat d'un long travail dont l'objectif était l'élaboration d'un moyen d'enseignement répondant aux exigences scientifiques et aux données didactiques actuelles.

L'ambition était d'aider les enfants à se situer dans leur communauté nationale, à y découvrir les sources du présent et les héritages du passé. Des sa conception, l'ouvrage a été élaboré comme un complément à l'enseignement de l'histoire générale dispensé durant les dernières années de la scolarité obligatoire.

HISTOIRE DE LA SUISSE paraît maintenant dans sa troisième édition. Comme dans les précédentes, elle présente d'abord un découpage en périodes chronologiques en insistant sur certains aspects importants. Cette option didactique, délestée de surcharge encyclopédique, devrait contribuer à la perception de la continuité historique. Par cette approche, la narration des événements est susceptible de conduire à l'analyse, à la formation de l'esprit critique, à une certaine rigueur intellectuelle. Ainsi les quelques cinquante documents écrits et iconographiques contenus dans l'ouvrage devraient éveiller la curiosité de l'enfant, l'inciter à poursuivre une investigation personnelle. De plus, l'étude des sujets diachroniques proposés ouvrira des horizons, fournira à l'élève des thèmes de réflexion sur des situations contradictoires ou conflictuelles, des ruptures et des convergences, des recherches d'unité, des réalisations communes. Ainsi l'histoire présentée aux écoliers ne sera pas seulement événementielle, elle se rapprochera des grands mouvements de la recherche contemporaine.

HISTOIRE DE LA SUISSE a suscité beaucoup d'intérêt dans tous les cantons romands: en plus de Fribourg, trois d'entre eux, Genève, Neuchâtel, Valais, avaient décidé, dès la première édition, de l'introduire dans leurs moyens d'enseignement; Berne et Jura ont, par la suite, généralisé son utilisation. C'est, maintenant, le canton de Vaud qui choisit l'ouvrage.

HISTOIRE DE LA SUISSE est un ouvrage réalisé par de jeunes enseignants dont nous saluons la compétence et l'enthousiasme. Coordonné par de nombreuses séances de concertation conduites par Michel Ducrest, leur travail a toutefois conservé un caractère individuel; le résultat se situe en conséquence en dehors d'un ouvrage collectif et présente des séquences bien personnalisées. En plus des contributions précieuses de Jean Murtin, les auteurs ont bénéficié des conseils et de l'appui d'autres historiens: Georges Andrey, Michel Charrière, Etienne Chanton, Pierre Ducrey, Uta Fronherz, Denis Ramsayer, Tadeusz Zawadzki. Nous les remercions très vivement de leur contribution tout comme les Editions Fragnière de leur excellente réalisation.

Fribourg, septembre 1986

Département de l'instruction
publique du canton de Fribourg

Annexe 3.3. Fragnière : pages analysées (pp. 50-61)

5 Fondation de la Confédération suisse

1 Une nouvelle voie à travers les Alpes

A partir du XI^e siècle, le monde occidental connaît un **grand essor économique**. Les échanges reprenez, les foires se multiplient. Commerce et industrie se développent dans des zones privilégiées : en Italie, sur la Adriatique ou en Flandre, et d'intenses relations commerciales s'établissent entre ces pôles. Les marchands empruntent les voies maritimes, utilisent le cours des rivières, franchissent même les cols des Alpes. Pourtant, jusqu'au XII^e siècle, le trafic s'effectue surtout par les Grisons (Spilgen, San Bernardino...) ou le Brenner à l'est, le Mont-Cenis et le Grand-Saint-Bernard à l'ouest. Il manque un passage central.

Au début du XIII^e siècle, les Français l'établissent en construisant un pont de bois dans les gorges étroites et escarpées des Schöllenen. **Le Saint-Gothard** est né. Cette réalisation technique audacieuse élimine ainsi le principal obstacle de la nouvelle voie qui offre un avantage de taille : c'est le seul col qui relie d'un trait le nord et le sud, sans devoir franchir plusieurs chaînes de montagnes. Une légende attribue cette construction à Satan, témoignant ainsi de la frayeur qu'inspiraient les gorges aux gens de la vallée.

Dès son ouverture, le Saint-Gothard connaît un **trafic intense** : marchandeses en transit et pèlerins de passage empruntent le col. Les Français en tirent profit. Groupés en corporations, ils contrôlaient le trafic, fixent les tarifs, établissent un règlement de police qui interdit d'importuner les étrangers ou d'accepter des pourboires. D'autre part, les habitants de la vallée jouent aux marchands des mules ou des chevaux qui transportent les marchandises réparties en ballots d'un poids égal. En outre, les muliers étrangers se voient imposer un droit de passage. Même si l'entretien des routes et des ponts est à la charge des indigènes, les **benefices sont considérables**.

Les paysans de Suisse centrale peuvent désormais écouter vers le sud, le Fessin puis la plaine du Po, de la viande, du fromage et des peaux. Dans les vallées, l'élevage du bétail prend un essor important. La nouvelle route facilite aussi le ravitaillement : outils, toiles, vin, sel et grains viennent d'Italie.



1. En route pour le col (Dessin de Rimner)



2. Avalanche au Saint-Gothard. (Dessiné Schilling, chronique hermine officielle, 1474, 1483)

Le ballot ou fardau

On formait des ballots ou fardaux. Par fardau, on entendait la charge moyenne d'une bête de somme (chaval ou mulet). Dans le canton d'Uri, on comptait selon le poids sé de Zarrazen, 1 quintal = 100 livres (de 36 toles chavane) = 52,34 kg. Le fardau pesait environ 300 livres, ou 3 quintaux, soit environ 150 kg.

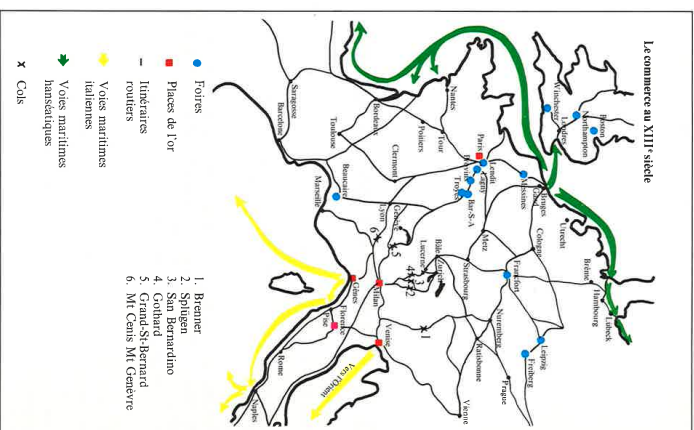
Les principales marchandises qui transitaient par le Gothard

Dans la direction nord-sud, les draps et les tapis, les étoffes de laine et de soie, les étoffes de lin, de laine et de soie, les objets manufacturés en fer, le fromage, le saur, les peaux, le bétail.

Dans la direction opposée, la soie et le coton bruts de l'Orient, le riz, le vin, les épices, les huiles, le savon, les couleurs, le papier, les fruits du Midi, des métaux précieux, le salpêtre et le soufre pour fabriquer la poudre.

(D'après «Le Saint-Gothard-Via Heveticum», de A. Wess-Weidner, Lausanne, Oplail, 1979, p. 61)

3. Courants commerciaux



4. Le Pont du Diable Gravure anonyme



51

2 Des communautés paysannes

Dans les vallées alpines de la Suisse, des **communautés rurales** se sont constituées comme au Tyrol ou en Dauphiné. Dès le XII^e siècle, **l'élevage du bétail se développe peu à peu**, car il s'accommode mieux que les cultures du relief et du climat. Souvent, à l'initiative des couvents, d'immenses pâturages, à haute altitude, sont occupés par des troupeaux. Les montagnards aménagent des chemins pour conduire le bétail, développent l'irrigation et construisent dans les alpages des granges, appelées **mayens** en Valais. Ces réalisations exigent la **participation de tous les habitants** d'un village ou d'une vallée.

Les pâturages appartiennent à la communauté. L'entretien des chemins, le choix des berges et la répartition des fromages à la fin de l'été se discutent en **assemblée** réunissant les hommes de toutes conditions sociales. Parmi eux sont nommés des représentants, souvent les plus aisés, qui exercent au sein du groupe une grande influence.

Libres de gérer leurs biens, ces communautés bénéficient d'une **grande autonomie**. Elles obtiennent parfois, pour un des leurs, le droit de rendre la justice. Le seigneur, trop éloigné, se contente de percevoir les rentes.

Au début du XIII^e siècle, les **Uranais** connaissent cette situation. D'abord groupés en communauté agricole, ils se sont organisés pour contrôler le trafic du Saint-Gothard et en tirer profit. En outre, guides muletiers ou aubergistes, interrogent les voyageurs et apprennent que les villes d'Italie et de Flandre ont obtenu de leurs seigneurs des chartes* accordant une grande indépendance. En 1231, les gens de la vallée rachètent aux Habsbourg le **droit d'armerie***, preuve des bénéfices que rapporte le Saint-Gothard. Enfin, ils obtiennent de Frédéric II l'**immédiate impériale**. Cet acte les libère de la suzeraineté des seigneurs locaux, en plaçant les Habsbourg. L'empereur y trouve son avantage: en plaçant les Uranais, gardiens du col, sous son autorité directe, il écarte du Saint-Gothard ces mêmes Habsbourg. Le passage auquel il accorde une grande importance est désormais en mains sûres.

52

1. Une communauté rurale dans le val d'Ambières au XVIII^e siècle

(Cette réglementation fixe des usages bien antérieurs.)

Le territoire de la communauté est composé de deux sortes de propriétés: les propriétés individuelles et les propriétés indivisibles. Ce sont les forêts et les prés communs - appelés ici «parcours» - qui constituent les biens indivisibles.

La communauté possède des biens: maison communale, grenier, cave, champs, crèches, obligations, chapelle, vigues. Les lieux principaux de rassemblement sont la chapelle et la maison de commune.

La communauté prend des décisions en commun. Pour cela, tous les communs doivent être présents. Les décisions se prennent à une majorité des $\frac{2}{3}$.

(Suite p. 53)

3. Construction d'un châtel d'alpage (Ursenthal, 1935).

Droit d'avouerie

Il s'agit en Allemagne, du droit de domination qui appartient au roi, mais comme ce dernier ne peut pas toujours exercer son autorité, il désigne des comtes pour le remplacer.

Charte

Texte officiel obtenu du seigneur présentant les devoirs et les libertés d'un homme ou d'un groupe, par exemple les bourgeois d'une ville.

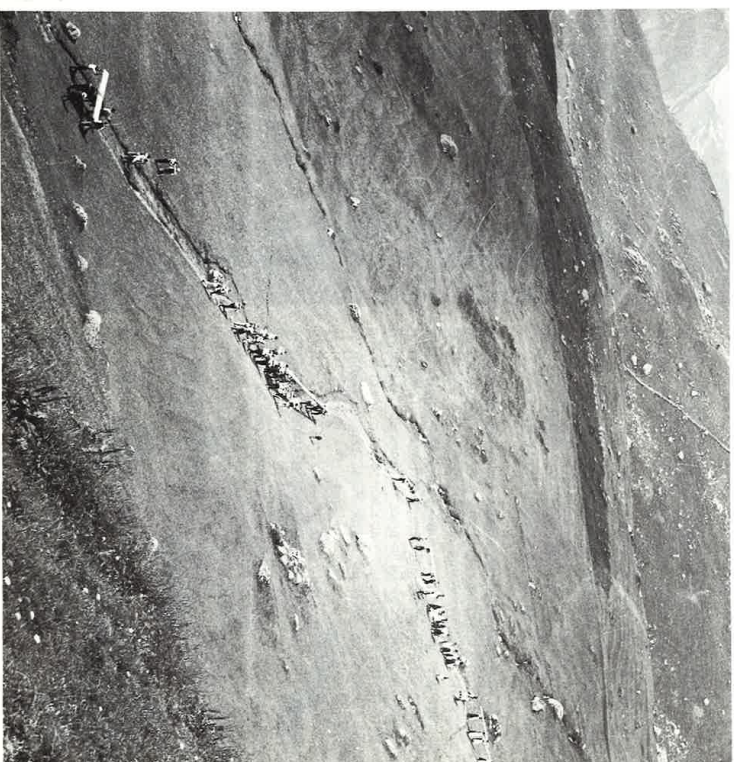
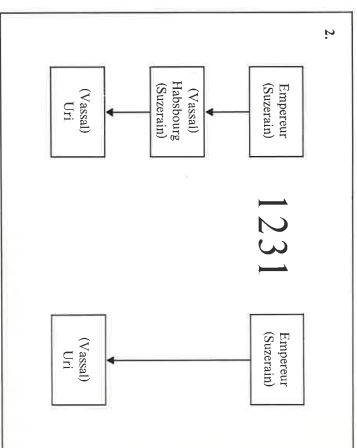
Ceux qui appartiennent à la communauté s'appellent les «communiens». Pour être communiens, il faut soit hériter des biens soit en acheter.

Les membres de la communauté sont astreints à des travaux communs, à des corvées publiques que l'on appelle les «vies». Le terme désigne les travaux qui consistent essentiellement à entretenir des chemins et à participer aux travaux des vignes et des champs.

La communauté a des chefs: ce sont les procureurs. Tous les communiens deviennent procureurs à tour de rôle.

A travers ses procureurs, la communauté exerce une police sur ses membres. Les procureurs doivent assurer la visite des chemins, la visite des haies, le gageant des haies, la surveillance des forêts; l'établissement des gardes, la réunion des hommes pour les corvées, la visite des chemins. Les procureurs doivent aussi veiller à l'application du règlement.

(B. Creutz, Histoire et sociologie d'une vallée de haute montagne durant le XIX^e siècle, Genève 1979)



53

3 Vers l'alliance

Au XIII^e siècle, plusieurs communautés agricoles se sont constituées autour du lac des Quatre-Cantons. Outre celle d'Uri, on en compte une à Schwyz et deux en Unterwald. En 1231, les **Uranais ont obtenu l'immédiateté impériale**.

Les Schwyzois envient leurs voisins et, en 1240, réclament à l'empereur le même avantage. Frédéric II y consent et place le Pays de Schwyz sous sa **protection spéciale**. Mais les Habsbourg, qui possèdent des droits dans la région, ne reconnaissent pas cet acte. Quant aux communautés d'**Unterwald**, elles ne bénéficient d'**aucun privilège** et restent soumises aux seigneurs de l'endroit.

En 1273, Rodolphe de Habsbourg est élu roi de Germanie*. L'événement revêt une grande importance pour les Waldstaeten; en effet, Uranais et Schwyzois ont obtenu la protection directe de l'empereur pour échapper à la tutelle des Habsbourg; or c'est précisément un **Habsbourg qui occupe le trône de l'empereur**; l'adversaire de toujours prend la place du protecteur. Devant le danger, les quatre communautés contractent peut-être une première alliance. Comme les villes du Moyen-Pays, c'est un besoin de sécurité qui les pousse à s'unir.

Rodolphe de Habsbourg, fort de son prestige, s'empare de l'Autriche et de la Bohême, acquiert de nouveaux droits et territoires en Suisse centrale. Pourtant Rodolphe ne conteste pas les chartes accordées par ses prédécesseurs; mais comme il gouverne la moitié de l'Europe, il fait appel à des fonctionnaires pour rendre la justice, gérer ses biens et ceux de l'Empire: les baillis. Souvent d'origine servile, ceux-ci ne sont pas toujours enclins à respecter les usages locaux.

Or les habitants des vallées, hommes libres pour la plupart, ne veulent pas être jugés par des gens de condition inférieure. Ils sont **mécontents** de devoir payer de **lourds impôts** pour financer les guerres de Rodolphe. Les baillis prélèvent aussi des **pléages** au bailli-Cohard et des pourcentages sur les transactions commerciales, diminuant les bénéfices des Uranais. La **colère grandit** autour du lac des Quatre-Cantons.



1. Les sceaux des communautés

Rodolphe, élu roi de Germanie en 1273, ne peut porter le titre d'empereur car il n'a pas été couronné; il n'en exerce pas moins l'autorité.

3. Le roi Rodolphe I^{er} de Habsbourg (* en 1291).
(Pierre tombale, cathédrale de Spire)



2. Les Schwyzois reçoivent une charte de l'empereur Frédéric II (1240)

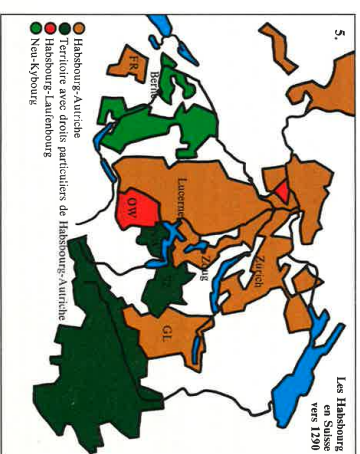
En ce temps-là, le pape Grégoire neuvième excommunia l'empereur Frédéric second et, prêchant croisade contre lui, le rendit si odieux que plusieurs nobles villes d'Italie, Faenza, Ravenna et d'autres encore, se déclarèrent contre lui. L'empereur rassemble aussitôt une armée pour réduire à l'obéissance ces villes rebelles et renverser les comptes du pape, et ainsi envoie-t-il ses messagers aux trois Waldstaeten¹, Uri, Schwyz et Unterwald, pour leur demander aide... leur promettant... de leur démolir en tout temps son bon vouloir. Les Waldstaeten firent cette réponse... que si l'empereur voulait leur faire une lettre, digne et sainte de son sceau, reconnaissant bien qu'ils sont libres, et que c'est de libre et franche volonté qu'ils se soumettent à son commandement dans les affaires de l'Empire romain, et leur promettant de les protéger en tout temps... alors eux aussi présenteraient obéissance à lui et à l'Empire, le reconnaissant pour leur seigneur, et lui enverraient en Italie, contre une solde convenable, le secours demandé. Les messagers impériaux donnèrent assurance aux Waldstaeten qu'il serait fait selon leur désir... Or, il y avait dans les Waldstaeten beaucoup d'hommes braves et vaillants, ce qui fit une troupe de 600 gens d'armes... L'empereur se réjouit de leur venue... Il renvoya à chacun des Waldstaeten une charte de liberté avec son sceau, où il leur octroyait ce qu'ils avaient demandé.

¹ Il s'agit en réalité des Schwyzois.
(Aegidius Tschudi, Schweizer Chronik)

RODOLPHE DE HABSBOURG



----- Pouvoir impérial
----- Pouvoir cantal



55

5 La tradition

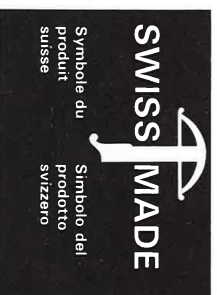
Selon la tradition, la Suisse est née du **serment du Grütli** où trois représentants des communautés rurales, excédés par les abus des baillis habsbourgeois, ont juré de délivrer le pays de la servitude. Parmi les compagnons des trois conjurés, **Guillaume Tell**, le héros. Il a en effet, par bravade, provoqué le bailli **Cessler** en refusant de saluer son chapeau placé sur une pique au centre d'Altdorf, emblème de la suzeraineté habsbourgeoise. Célébre pour son adresse, il est contraint en réparation de transporter d'une flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Il réussit l'épreuve mais a préparé un second trait pour le bailli si d'aventure il avait blessé son fils. Cessler s'en aperçoit et ordonne son arrestation. Tell, à la faveur d'une tempête sur le lac, réussit à s'échapper de la barque qui l'emmenait. Poursuivi, il attend Cessler dans un chemin creux, abat le tyran, dormant ainsi le signal d'une révolte populaire: pillage, destruction de châteaux...

Dans les chroniques des XIII^e et XIV^e siècles, on ne trouve nulle trace de Guillaume Tell, de Cessler, ni des trois conjurés du Grütli. De plus, les rapports avec les Habsbourg, décrits dans le récit, ne sont pas conformes à la réalité historique. Il s'agit donc d'une **legende** qui apparaît pour la première fois vers 1470, au moment où les Anglais découvrent Robin des Bois. Guillaume Tell est peut-être d'origine norvégique; au X^e siècle déjà, les Danois célébraient Toko, le héros qui s'est illustré dans l'épreuve de la pomme.

Certains historiens affirment que l'histoire de Tell repose sur un fait authentique, mais qu'elle s'est déformée à travers le temps. **Mythe ou réalité**, elle se perpétue et se transforme; elle traverse les océans et connaît un grand succès aux Etats-Unis; l'artilleur à symbolise la lutte pour l'indépendance nationale. Le poète allemand Schiller en fait le héros d'un drame et accroit sa célébrité; Tell inspire de nombreux artistes: Hodler, Victor Hugo, Rossini...

Admiré par les uns, critiqué par les autres, Guillaume Tell incarne la **liberté**, mais passe aussi pour un meurtrier, voire un assassin, ou du moins pour un **perturbateur de l'ordre public**. On se l'approprie pour défendre les causes les plus contradictoires.

58



1. Poème satirique

A quoi ne des-tu pas
Te prêter à présent
Bavre, Grütli, Fries, Tell,
Depuis que le sang pour des Français
S'écoule dans nos ruisseaux!
La, c'est un paquet de tabac
Qui parle avec ton portrait,
La, un sac
Où le non d'une firme décore,
On y ajoute un Tell encore.
Là-bas, au-dessus d'un côté,
Tas l'air vraiment bien dévot!
Te voilà avec l'arc et la fleche,
Aussi bien peut que trassell,
C'est partout que l'on voit aussi,
Sur passaports et mandats,
Un Guillaume Tell et son fils,
Fortant une élégante veste.
Regardez là-dessus cette enseigne:
Sur un bleu ou tonnerre de Dieu,
Se drape, chard, un Tell,
Dont les cheveux se dressent
Vers le ciel...

Balthasar Anton Dunkler



2. Revue Poems N° 26, 1972

3. Les Vertus républicaines. (Anonyme)
Dans les médallions, Brutus, Tell et les figures symboliques de la Liberté et de l'Égalité. Vers 1793.

4. Scènes de l'histoire de l'indépendance de la Confédération
(Christophe Merz 1580)



59

6 La Confédération des VIII cantons

1 Renforcement de l'alliance et première extension

Les héritiers de Rodolphe de Habsbourg aspirent, comme lui, à une solide domination au nord des Alpes. Inquiets de cette emprise, les Walszaeten¹ obtiennent de l'empereur, lorsque ce n'est pas un Habsbourg, la confirmation de leurs libertés. Cependant la tension est vive entre les deux camps et l'attaque des Schwyzois contre l'abbaye d'Ensisledin déclenche les hostilités. Léopold d'Autriche entend punir les coupables, mais son action, mal préparée, se termine lamentablement au **Morgarten, en 1315**, engagée dans un défilé, l'armée de Léopold est prise sous une avalanche de pierres, de rochers et de troncs d'arbres, puis les montagnards, armés de halberdars, attaquent et bousculent les cavaliers vers le lac. L'irritante ennemie qui suivait, terrorisée, prend la fuite. Les vainqueurs achevent les blessés et dépouillent les morts.

Cette première victoire militaire **renforce l'alliance** qui liait les communautés. Poussés par un souci commun de sécurité, elles signent le **Pacte de Brunnen**. Une clause capitale interdit à chacun des trois pays de conclure une alliance séparée avec une puissance étrangère. En effet, la menace constante de l'Autriche a montré aux Walszaeten la nécessité d'une **attitude commune** face à l'extérieur. Le nouveau pacte, écrit en allemand, supprime celui de 1291. Il sera régulièrement lu dans les assemblées et juré par l'ensemble des citoyens. En outre, l'échec des Habsbourg contribue à attirer de nouveaux alliés dans le camp des vainqueurs.

La ville de **Lucerne**, à l'extrémité ouest du lac des Quatre-Cantons, est fondée au début du XIII^e siècle; dès l'ouverture du Saint-Gothard, elle devient le point de départ et l'aboutissement du trafic du col. De plus, les paysans de Suisse centrale trouvent dans la cité une clientèle pour leur bétail et leur fromage qu'ils échangent contre des céréales et du sel. Ainsi la ville et les trois cantons sont **interdépendants sur le plan économique**. Cependant, depuis 1291, Lucerne appartient aux Habsbourg qui la contrôlent étroitement. Ils multiplient les impôts, choisissent le bourgmestre et misent en définitive à la prospérité de la ville en entravant par exemple le ravitaillement des Walszaeten lors de la guerre de 1315. Aussi beaucoup de bourgeois s'irritent; en 1332, ils établissent un pacte avec les cantons primitifs. Cependant, tout en étant membre de la Confédération, la ville reste propriété des Habsbourg.

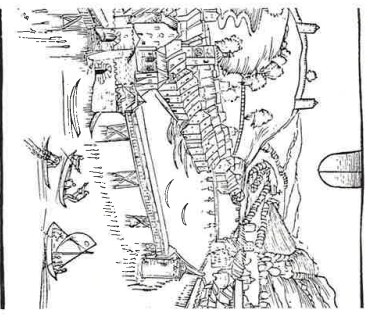
60

1. Les Schwyzois et l'abbaye d'Ensisledin

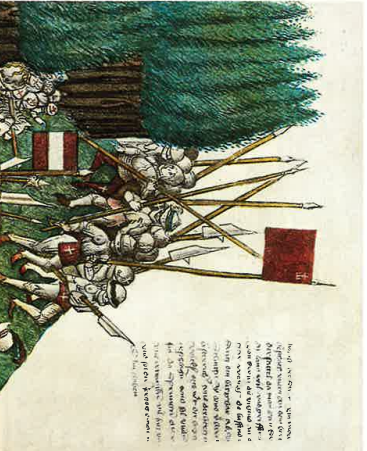
Il existe un peuple qui n'est pas un peuple, des hommes qu'on ne peut pas nommer des hommes, mais bien plutôt bêtes sauvages. Il habite la vallée dont le nom doit être Schwyz. C'est de là que doit être allé le peuple des Schwyzois. Ce peuple est entré dans le mal jusqu'à la damnation, car Dieu lui-même l'a abandonné. Il est faux, méchant, plus méchant, très méchant. On le menace afin qu'il ait à subir plus tard ce qui ne lui appartient pas; aussi mérité-il de perdre le mal. Ce peuple cherche quelque bien et fait tout le mal. Ce sera la fin de ses succès. Il maltraite les gens et est toujours assoiffé de sang, rejette le bien et fait tout le mal. Beaucoup de mal aux frères du couvent d'Ensisledin, ce sera la fin de ses succès. Il maltraite les gens et fait beaucoup de mal aux frères du couvent. Il a enlevé aux frères, grâce à ses hommes de guerre, beaucoup de terrain appartenant à ce couvent. Il cherche à priver les frères de leur entretien; ce qu'il ne doit pas, il le coupe habilement avec sa faucille. Mais l'abbé, quoique pacifique, leur a pourtant résisté en se préparant à invoquer le droit canon et légal. D'abord il les convoque, puis il les excommunique et lance contre eux toutes les foudres de l'Éternel. En dernier lieu, il les interdit; cette guerre met les armes à la main des pairs, et l'on n'en voit pas la fin.

Rodolphe de Radege, Capela Fremiana.

Walszaeten
«Etats forestiers». Les trois plus anciens cantons de la Confédération: Uri, Schwyz et Unterwald. Ils sont appelés aussi cantons primitifs.



2. La plus ancienne vue de Lucerne (Chronique d'Eberlin, vers 1507)



3. La bataille de Morgarten, 1315 (Chronique de Tschschaldan, 1470)



4. Le Pacte de Brunnen (Chronique lucernoise de Deseold Schilling, 1513)



5. L'alliance avec Lucerne (Chronique lucernoise de Deseold Schilling, 1513)

4. Le Pacte de Brunnen

- C'est pourquoi nous, les gens d'Uri, de Schwyz et d'Unterwald, annonçons et faisons savoir à tous ceux qui liront ou entendront lire cette chartre, pour nous assurer et garantir contre la dureté et la rigueur de l'époque, et pour que nous puissions mieux rester en paix et en grâce; et mieux protéger et conserver nos corps et nos biens, nous nous sommes engagés et liés ensemble pour toujours et à perpétuité par serments et promesses.

- Par le même serment, nous nous sommes aussi engagés à ce qu'aucun de nos Pays, ni personne d'entre nous, ne s'inféode ou ne se soumette à un seigneur sans l'avis et le consentement des autres.

- Nous sommes aussi convenus que ni un des Pays, ni un des Confédérés ne se lèvera à cause de délors sans prendre l'avis des autres Pays ou des autres Confédérés.

61